

Jeudi
6 novembre 2003

Fr.s. 2.- / €1,30
No 38527

JA 2300 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

ÉDITÉ À
LA CHAUX-DE-FONDS
DEPUIS 1881

L'Union européenne vers l'est et le sud

Elargissement ■ *Les dix pays adhérents ont encore du pain sur la planche. Bruxelles les invite à prendre des mesures*



Selon Bruxelles, les préparatifs politiques et économiques des pays adhérents sont à 70% au point. Toutefois, ils devront encore fournir des «efforts accrus» dans 27% des cas, tandis que des «lacunes importantes» dans l'adoption et l'application des normes européennes subsistent dans

les 3% restants. Trente-neuf problèmes suscitent de «graves préoccupations» à la Commission qui, hier, a sommé les dix Etats de prendre des «mesures immédiates et décisives» afin d'y remédier.

PHOTO KEYSTONE

■ page 19

FONCTIONNAIRES

Situation dénoncée

Les fonctionnaires chaux-de-fonniers débrayeront mardi. Les syndicats dénoncent la situation salariale. Sur le plan cantonal, le Château lâche du lest.

■ pages 2 et 5



LA CHAUX-DE-FONDS

Goupil en vedette

Le Musée d'histoire naturelle a inauguré hier une exposition passionnante, «Renard, un voisin à découvrir», mise à disposition par le musée de Fribourg.

■ page 7

ATHLÉTISME

Fidèle au club

Sollicité pour aller voir ailleurs, le recordman de Suisse de la longueur Julien Fivaz (8m27) a trouvé un arrangement financier avec l'Olympic.

■ page 27



Retour de balancier

On l'avait presque oublié: le Conseil fédéral (Kaspar Villiger en tête) estime que le Parlement a «dénaturé» son projet initial de paquet fiscal. Non pas dans les allègements pour les familles et les droits de timbre, mais dans l'imposition du logement, où la «générosité» des députés bourgeois a dépassé la mesure, dit-il. Ce paquet étant combattu par un double référendum des cantons et de la gauche, le Conseil fédéral devait annoncer sa position en vue du vote populaire (en principe le 16 mai 2004). Il l'a fait hier: le peuple peut accepter l'ensemble (les trois volets sont liés), mais le gouvernement proposera ensuite des correctifs.

Correctifs jugés nécessaires dans le volet logement, qui n'est conforme ni à la Constitution, ni au fédéralisme, ni aux possibilités financières des cantons, ni au frein à l'endettement. Bref, il faudra revoir les déductions fiscales accordées aux propriétaires par le Parlement, ainsi que le mode d'exécution dans les cantons. Le coup de force des députés bourgeois en faveur des propriétaires subit ainsi un rude retour de balancier: double référendum (dont

l'un, historique, émane de onze cantons), atteinte à la Constitution et au fédéralisme. Un fédéralisme pourtant revendiqué par les mêmes députés dans la nouvelle péréquation...

Mais il reste, au plan démocratique, une belle hypothèque. Si le peuple accepte le paquet fiscal, pensant qu'un des chapitres sera corrigé ultérieurement, et que le nouveau Parlement refuse ensuite les correctifs proposés, le peuple sera berné. Faudrait-il alors se résoudre à annuler, après coup, le vote du peuple? En outre, en cas d'échec devant le peuple, le Conseil fédéral reviendra de toute façon avec les deux volets jugés nécessaires et, éventuellement, un volet corrigé sur le logement. Avec une déclaration claire à ce sujet, il aurait été moins ambigu de ne pas soutenir le paquet fiscal. Mais c'est la faute du Parlement. Sans Cour constitutionnelle, le Parlement peut déroger à la Constitution. Mais s'il bëtonne un dossier jusqu'à le rendre inassimilable par les droits populaires, c'est beaucoup plus embêtant.

François Nussbaum

OPINION

À LA UNE

ARC JURASSIEN

Ingénieurs excellents

■ page 13

DELÉMONT

Viol collectif au château

■ page 14

Coup de frein à l'autoroute

A5 ■ *La fin des travaux pourrait être reportée d'une année. Finances fédérales en cause*



Le tronçon reliant Areuse (photo) à Vaumarcus risque d'être inauguré avec un an de retard. Le Conseil d'Etat a annoncé hier cette répercussion des allègements budgétaires de la Confédération.

PHOTO MARCHON

■ page 3

COUR D'ASSISES

11 ans pour un meurtrier

La Cour d'assises neuchâteloise a infligé une lourde peine au mari qui avait tué sa femme à la rue Louis-Favre, à Neuchâtel, en juin 2002. Convaincu de meurtre simple, l'accusé est reparti menottes aux poings pour subir une peine de onze ans de prison (moins les 521 jours de préventive).

■ page 2

FINANCES FÉDÉRALES

Référendum en touche

Le Conseil fédéral a décidé hier de soutenir le paquet fiscal, malgré le référendum lancé par les cantons, tout en proposant d'y apporter des corrections. La réforme de l'imposition des propriétaires entraînerait une baisse des recettes fiscales cantonales et communales de près d'un milliard de francs

■ page 20

SOMMAIRE

Télévision	15
Cinés-loisirs	17
Bourse	26
Sports	27-33
Feuilleton	32
Adresses pratiques	34
Carnet	35

Le Conseil d'Etat fait une concession

Fonctionnaires ■ Indexation de 0,1% proposée hier soir

Après trois heures de discussion, hier soir, entre une délégation du Conseil d'Etat neuchâtelois et les associations de personnel, le gouvernement a lâché du lest dans le bras de fer qui l'oppose à la fonction publique: il propose une compensation partielle du renchérissement de 0,1% pour 2004, mais surtout accepte de retirer le projet de loi concernant la non-indexation. Du coup, le Grand Conseil ne serait pas saisi, a annoncé Thierry Béguin, président du Conseil d'Etat, entouré de Sylvie Perrinjaquet et de Monika Dusong.

Réponse au 18 novembre

Les syndicats ont jusqu'au 18 novembre pour consulter leur base et souscrire ou non à cette proposition. «Nous avons travaillé dans un esprit de partenariat», a relevé Thierry Béguin, «pour voir s'il était possible d'imaginer un compromis et d'éviter une situation de blocage».

A l'issue de la réunion, les représentants des syndicats semblaient divisés. Le SSP-NE, par la voix de son président José Sanchez, a ainsi campé sur ses positions, maintenant son appel à manifester. Président du syndicat des enseignants, Jean-François Kunzi semblait quant à lui davantage sensible à la volonté de dialogue affichée par le gouvernement. Mais le geste du Conseil d'Etat a été qualifié de «symbolique».

Une compensation de 0,1% représente, en regard du budget 2004, une charge supplémentaire de 500.000 francs. Mais l'économie serait encore de 2,5 millions par rapport à une pleine indexation (environ 0,6%).

Le report de l'augmentation réelle des salaires de 1% à 2006, au lieu de 2004, est par contre maintenue. En tout, les mesures d'économie prévues par le Conseil d'Etat au budget se montent à 20 millions de francs. /FRK

Une vie après l'AI

Handicap ■ Action lancée à l'intention des patrons



Employées par Migros Neuchâtel-Fribourg, Christine Pozzetto (à droite) et Ginette Stritt ont su démarrer une nouvelle carrière. PHOTO MARCHON

Un boulanger qui devient éducateur, un maçon reconverti dans le polissage: non, l'AI n'est pas une voie de garage. L'Entreprise suisse handicap (Agile) le prouve en lançant cette semaine l'action «Du travail pour les handicapés», qui vise à sensibiliser les entreprises aux possibilités de reconversions offertes par les offices AI des cantons. «L'objectif est de créer, dans le secteur privé, davantage de places de travail, et de montrer que l'on peut aisément adapter un grand nombre de postes existants», relève Claude Bauer, secrétaire romande d'Agile. Le mot handicap est pris ici au sens large: il englobe les personnes souffrant d'un léger handicap mental ou physique tout comme celles qui, par la suite d'un accident ou d'une maladie, ne peuvent plus travailler dans la branche exercée auparavant.

«Cette campagne nationale tombe à pic, dans la mesure où elle met en lumière l'aspect positif de la réinsertion professionnelle», relève Jean-Philippe Ruegger, directeur de l'office AI du canton de Neuchâtel. «Surtout dans le climat actuel qui a tendance à assimiler les personnes au bénéfice d'une rente à des profiteurs».

Car les personnes exclues du marché du travail souhaitent, pour la plupart, le réintégrer

au plus vite. Les offices AI sont chargés de faciliter cette réinsertion, qui passe parfois par une reconversion professionnelle totale. «C'est le cas d'un maçon qui, suite à des problèmes de dos, effectue une formation de polisseur», explique par exemple Jean-Philippe Ruegger. Ou celui de Ginette Stritt qui exerçait une activité plutôt physique et qui, à la suite d'un grave accident, à pu retrouver un emploi à l'administration de Migros Neuchâtel-Fribourg. Le géant orange fait d'ailleurs figure d'employeur modèle. «Cette politique d'ouverture nous vient de notre fondateur», explique le directeur des ressources humaines, Jacques Dekens. «L'idée de base est de ne jamais exclure un dossier pour des raisons liées à un handicap», ajoute-t-il.

Mais cette politique n'est pas la même, et de loin, dans toutes les entreprises: à 28 ans, Céline Biselli Pérez cherche un emploi dans les relations publiques. Malvoyante, cette Neuchâteloise n'a toujours pas trouvé d'employeur compréhensif. Pourtant, cette licenciée en lettres, qui parle cinq langues dont le russe, a plus d'une corde à son arc... /FRK

Les entreprises peuvent annoncer leurs places de travail au 0800 000 789 jusqu'au 9 novembre

Onze ans pour le meurtrier

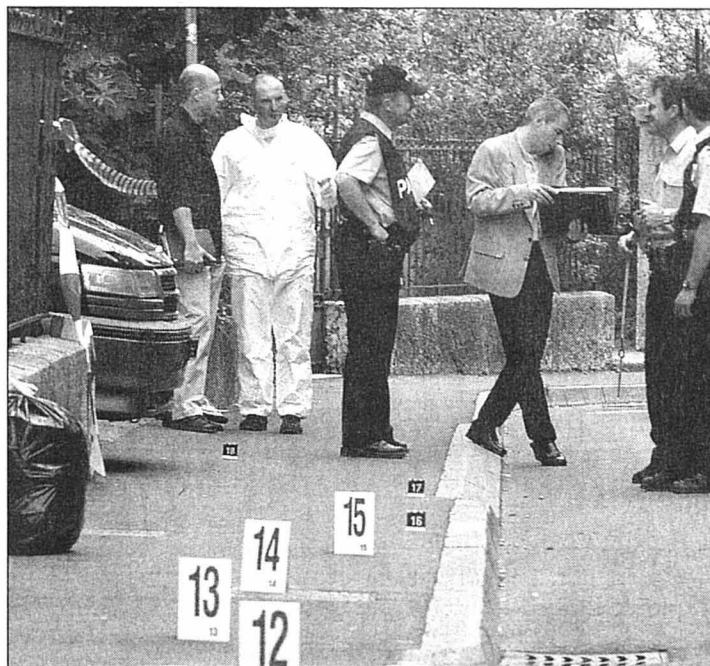
Cour d'assises ■ Traumatisé par le départ de sa femme, il l'avait poignardée à mort sous les yeux de sa belle-mère

Par
Nicolas Huber

Violence conjugale. Les députés neuchâtelois en ont débattu mardi, c'est beaucoup plus concrètement qu'elle a, une nouvelle fois, fait parler d'elle au Château. Un mari a été condamné hier par la Cour d'assises à onze ans de prison pour le meurtre de sa femme partie avec un autre. Le procès, qui a duré toute la journée, n'avait qu'un seul but: établir s'il s'agissait d'un meurtre simple ou d'un meurtre passionnel, moins lourdement sanctionné. Les apparences ont été démenties.

Les faits? Le lundi 3 juin 2002, vers 7 heures du matin, D. P., 48 ans, se rend chez sa belle-mère. Il y trouve sa femme, dont il est séparé. Un mois plus tôt, elle lui avait annoncé qu'elle le quittait – après 20 ans de mariage – pour un homme qu'elle venait de connaître. La rencontre tourne au drame: la belle-mère, sortie dans la pièce d'à côté, revient aux cris de sa fille et voit son gendre la frapper, encore et encore, un couteau à la main. Elle essaie de s'interposer mais est violemment repoussée. Quand la police arrive, l'épouse est déjà morte: selon les médecins légistes, elle a reçu 24 coups de couteau. Le meurtrier sera arrêté quelques heures plus tard, marchant au bord d'une route vers Brot-Dessous.

Pour expliquer son geste, le mari a raconté, avec force détail, le choc reçu lors de l'annonce de sa femme. Choc d'autant plus grand que toute la fa-



Rue Louis-Favre, le 3 juin 2002: la police ouvre une affaire qui a trouvé son épilogue aujourd'hui. PHOTO KEYSTONE

mille – dont les deux enfants, adultes – s'inquiétait de sa disparition longue de deux jours et l'avait même signalé à la police. Ce choc avait aussi conduit le mari à battre son épouse la nuit de son retour.

Mensonges

D. P. a raconté la détresse entraînée par le choix de sa femme: dépression, incapacité de travail, consultations médicales, antidépresseurs, somnifères, perte d'appétit et de sommeil... Un désespoir confirmé hier par plusieurs témoins.

Le mari a encore raconté le trou noir dans lequel il serait tombé quand, juste avant le drame, sa femme a envoyé, sous ses yeux, un «sms» à son amant.

Il a raconté enfin sa fuite, décrite comme l'errance d'un homme confus plus que

comme la fuite d'un assassin organisé. Autant d'éléments conduisant au meurtre passionnel.

Cette thèse, soutenue par son avocat, a été malmenée par le ministère public et par l'avocat de la vieille belle-mère. L'accusé allait mieux, dit une expertise psychiatrique. Il a

Procès dramatique

Parsemés de termes juridiques, d'expertises et de procédures, un procès reste un drame humain. Hier plus que de coutume.

La mère de la victime s'est tenue à un mètre du meurtrier pendant tous les débats. La vieille dame a d'ailleurs témoigné, bouleversée.

même présenté une nouvelle amie à ses enfants quelques jours avant le drame. Surtout, le meurtre aurait été préparé: l'arme du crime – son propre poignard, dit le procureur – a disparu, l'homme a coupé le fil du téléphone et enfermé la belle-mère avant de prendre la fuite.

Le ministère public a aussi rappelé les témoignages fluctuants au cours du temps et les mensonges soutenus par l'accusé. Comme cette lettre anonyme, mise au dossier alors que le prévenu est en prison, insinuant que le meurtre était en fait un règlement de compte entre trafiquants de drogue. Lettre qu'une analyse graphologique attribuera au mari.

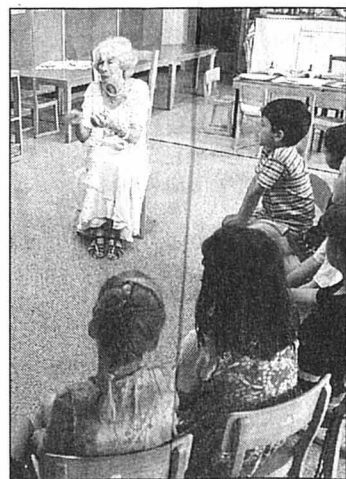
La Cour a reconnu le choc subi par le mari. Mais elle a estimé que son désarroi ne l'avait psychologiquement pas enfermé dans une voie sans issue autre que le meurtre. Elle a relevé qu'il s'agissait plutôt d'un réflexe d'orgueil blessé. Pas un meurtre passionnel, donc, mais bien un meurtre simple. La peine s'est ainsi approchée des 14 ans requis par le ministère public. /NHU

Le conte a ses titres de noblesse

Journée suisse ■ Plusieurs rendez-vous neuchâtelois dès demain sur le thème du voyage

Il était une fois, à la fin du siècle dernier, un homme. Ce Valaisan nommé Kurt Schnidrig s'était mis en tête d'organiser une Nuit du conte. Bien lui en a pris: depuis 1996, novembre voit revenir la Journée suisse du conte. Une journée qui, en pays neuchâtelois, en vaudra plusieurs. Les animations assurées par les conteuses et les conteurs du MDA (Mouvement des aînés) se répartissent en effet entre demain, 7 novembre, et le dimanche 16.

Le champ réservé aux conteurs est étendu: contes merveilleux, vieilles légendes, récits mythologiques. A fortiori



Les contes, à déguster à tout âge. PHOTO ARCH

quand le thème est aussi vaste que l'immensité des plaines ou des océans. «Voyage... voyage», ça a déjà comme un petit goût d'aventure! Ce qui n'est pas pour déplaire à Mariette Moeckli, une des conteuses de la Louvrée, qui plongera son public en Bretagne, région qu'elle connaît et qu'elle a visitée. «C'est important de s'immerger dans le monde dont on va parler. Ça donne de la force au conte.»

C'est ainsi qu'on accroche ses auditeurs. Qu'on les émeut, qu'on les fait rire ou pleurer. «Mais c'est très différent du théâtre. Il faut rester humble, ne pas prendre la vedette. Même si, à travers le récit, la personnalité, le vécu et la culture de celui qui raconte transparaissent», observe notre conteuse. Qui glisse en aparté le sens du mot «louvée»: la veillée, en vieux parler neuchâtelois.

Il serait faux, toutefois, d'associer le conte au seul coin du feu «cosy». «Henri Gougoud peut tenir en haleine une salle de 1000 personnes. Le public change, beaucoup de jeunes s'intéressent à ce genre.» Logique, dans le fond: le conte en dit long sur la nature humaine. Jalousie, avidité, courage ou encouragement à se dépasser (le petit qui gagne contre le grand!) sont des traits de caractère

universels. Qu'on peut aussi parer de couleurs locales. A Neuchâtel et Savagnier, trois conteuses et un clarinetiste feront revivre la dernière grande traque aux loups, d'après le récit de l'écrivain neuchâtelois Louis Favre (1822-1904). Aussi une forme de voyage... /SDX

Au programme

Vendredi 7 novembre, 20h, galerie Jonas, Cortaillod («Voyage... voyage»). Samedi 8, 15h, galerie Jonas, Cortaillod («Voyage... voyage», matinée pour enfants)

Vendredi 14 novembre, 20h, hôtel von Bergen, La Sagne (Histoires d'eau et contes).

Vendredi 14 novembre, Galeries de l'histoire (hôtel DuPeyrou), Neuchâtel, 17h («Voyage... voyage»), 20h15 (La dernière grande traque aux loups).

Dimanche 16 novembre, 17h, Ateliers sylvagnins, Savagnier (La dernière grande traque aux loups).

Dimanche 16 novembre, 17h, cave du Petit Paris, La Chaux-de-Fonds (Histoires d'eau et contes, enfants dès 12 ans).

Partout, entrée libre, chapeau à la sortie. /sdx

EN BREF

TCHÉTCHÉNIE ■ Un conflit qui dure. Invité par les Amis du Monde diplomatique, le journaliste Vicken Cheterian donnera une conférence publique sur le thème «Tchéchénie, le conflit le plus long». Il s'interrogera notamment sur les limites d'une solution militaire aux problèmes du Nord-Caucase. Auditoire du Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel, ce jeudi, 6 novembre, 20 heures. Entrée libre. /réd

RECYCLAGE ■ Jouets usagers. Pour la dixième année, la Fédération romande des consommateurs, en collaboration avec l'Atelier-buanderie de Neuchâtel, récolte des jouets usagers, qui seront remis en état avant d'être distribués à des enfants défavorisés. La première récolte a lieu demain, vendredi 7 novembre, de 8h à 18h, devant Carrefour, à La Chaux-de-Fonds. Les dates suivantes: vendredi 14, Métropole Centre, La Chaux-de-Fonds; vendredi 21, Marin-Centre; vendredi 28, Littoral-Centre, Cortaillod. Renseignements au 032 731 66 59. /réd

SITE INTERNET ■ Autorité de surveillance. Les avis de l'Autorité neuchâteloise de surveillance en matière de protection de la personnalité sont désormais en ligne. L'adresse en est www.ne.ch/protection-desdonnees. Ce site renseigne aussi les fonctionnaires sur leurs obligations. /sdx

Sale coup de bitume sur l'A5

Grand Conseil ■ L'inauguration de l'autoroute à l'ouest du Littoral neuchâtelois pourrait prendre un an de retard, a annoncé hier le Conseil d'Etat. La raison? Les finances fédérales

Par
Frédéric Mairy
et **Jean-Michel Pauchard**

jours pas reliés au réseau autoroutier suisse», a commenté le conseiller d'Etat. Pour qui Neuchâtel n'a pas été touché plus que d'autres par ces diminutions des crédits.

Reste que le canton a encore deux raisons d'espérer. Il pourrait d'abord, comme chaque année, profiter des «reliquats» des subventions d'autres cantons. «En général, on peut toujours récupérer quelque chose», précise Pierre Hirschy. Cette année, nous devrions obtenir 8,5 millions de francs.

Vaud dans les temps

L'autre piste qu'entend bien explorer le Conseil d'Etat est celle de la réserve fédérale pour les crédits routiers. Un pactole de 3,5 milliards de francs dans lequel Neuchâtel aimerait pouvoir puiser quelques deniers. De quoi lui permettre de terminer son chantier dans les temps et de rembourser l'avance qu'il pêchera dans ses caisses pour honorer ses factures cette année.

En terres vaudoises, où les ouvriers s'activent à la finition du tronçon Arnon-Vaumarcus, le calendrier devrait être tenu. «La réduction des crédits ne nous touche pas encore trop», relève Hermann Fleischer, chef de la Division vaudoise des routes nationales. On espère toujours une inauguration commune avec Neuchâtel pour le 12 mai 2005.

«Ralentissement grave»

Répondant, devant le Grand Conseil, à une question du libéral Olivier Mauler, le chef de la Gestion du territoire a détaillé les conséquences des allègements budgétaires décidés par la Confédération. Sur les 126 millions demandés par Neuchâtel cette année à l'Office fédéral des routes, seuls 103 seront finalement accordés. En 2004, le canton ne recevra que 82 millions, alors que 112 millions étaient prévus. Un manque à gagner de 53 millions qui obligerait Neuchâtel à décaler la construction des ouvrages restants. Et à reporter également d'un an le creusement du tunnel de Serrières, qui pourrait être achevé en 2009 seulement.

«Ce serait un ralentissement total grave car nous ne serions tou-



La réduction des crédits routiers fédéraux risque de décaler les travaux restants sur l'A5 d'un an (ici à Areuse). Et de renvoyer l'inauguration au printemps 2006. PHOTO MARCHON

«Neuchâtel paie les pots cassés»

Pour les associations intéressées par la mobilité individuelle, le report possible d'une année de l'ouverture totale de l'A5 dans le canton de Neuchâtel n'est évidemment pas une bonne nouvelle. C'est même pire que ça, selon Emmanuelle

Robert, porte-parole de l'Association transports et environnement (ATE): «Cela montre le peu de cas qui est fait des régions dites périphériques, qui vont continuer de payer les pots cassés. Et cela montre aussi que le contre-projet à l'initiative «Avanti» n'est qu'une fumisterie, car elle ne se

préoccupera pas non plus de la Transjurane ou des routes neuchâteloises.»

Président de la section neuchâteloise du Touring club suisse (TCS), Blaise Péquignot regretterait également ce report. «Mais on ne peut qu'en prendre acte.» /fdm

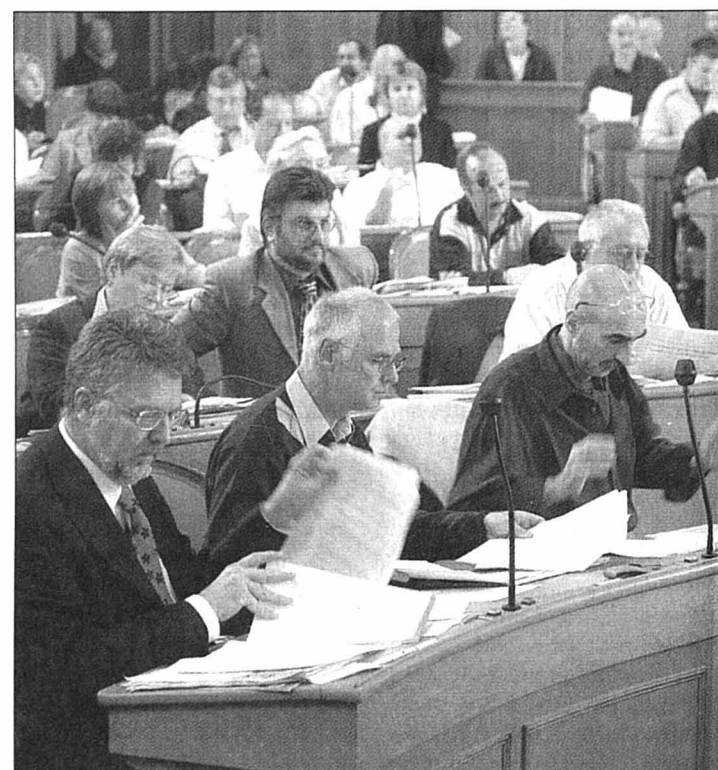
Patrimoine à sauvegarder

Par 88 voix contre une, les députés ont accepté de créer une commission des fonds culturels, archivistiques, iconographiques et audiovisuels. Le Service des archives de l'Etat (Saen) verra par ailleurs son rôle dans la protection de ces fonds renforcé. Enfin, le département des archives audiovisuelles de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds sera reconnu comme centre de compétence cantonal dans son domaine d'activité.

A une majorité moins écrasante – 62 voix contre 20 –, le Grand Conseil a par ailleurs accordé 950.000 francs au Conseil d'Etat pour l'aménage-

ment, à Couvet, d'un local destiné au stockage et au classement des archives industrielles d'une part, pour l'achat et l'installation d'un logiciel d'archives d'autre part. Il a aussi pris acte du fait que le budget annuel du Saen augmentera de 200.000 francs.

L'opposition au crédit est venue d'une majorité de libéraux, qui ont considéré cette dépense comme «utile, mais pas indispensable». Donc à bannir en cette époque de caisses vides. A quoi le conseiller d'Etat Thierry Béguin a répondu qu'il s'agissait là de mesures «urgentes», quitte à accepter de perdre «des documents importants». /jmp



Le Grand Conseil (ici, une partie du groupe socialiste) a largement approuvé les mesures de protection des fonds culturels. PHOTO GALLEY

Emploi: loi renvoyée

Une commission spéciale présidée par la socialiste Patricia de Pury tentera de présenter, au printemps, une version du projet de loi sur l'emploi et l'assurance chômage (LEmpl) acceptable par l'ensemble du Grand Conseil.

Certes, personne n'a contesté l'effort de rationalisation proposé par le Conseil d'Etat, dont le projet rassemble en une seule loi les dispositions d'application d'une douzaine de textes fédéraux et qui réunit en même temps des dispositions cantonales fort dispersées.

Mais le renvoi en commission s'imposait face au nombre d'amendements (17 par exemple pour les seuls radicaux) venus de tous les bancs. C'est que la droite trouve le projet «fortement interventionniste» (Pierre Castella/lib), alors que la gauche estime qu'en de nombreux points, l'Etat «s'implique trop peu» (Silva Muller Devaud/soc).

Un peu surpris qu'il faille en arriver là, le conseiller d'Etat Bernard Soguel a averti les commissaires: «Vous verrez que vous ne pourrez pas changer grand-chose.» /jmp

De la crèche à l'Uni

Petite enfance. Opposant droite et gauche, la motion de la commune de Boudry sur l'accueil de la petite enfance n'a pas passé la rampe. Elle demandait au canton d'augmenter sa part de financement, un sujet déjà traité, a précisé le Conseil d'Etat, qui demandait le rejet du texte dans le cadre du désenchevêtrement des tâches canton-communes. Les socialistes y voyaient, eux, une urgence justifiant l'acceptation de la motion. Ajoutées à celles de PopEcoSol, leurs voix n'ont pas suffi face à celles de la droite, qui s'est ralliée au gouvernement.

Secondaire. A François Cuche (soc) qui l'interrogeait sur la pénurie d'enseignants, Thierry Béguin a répondu que la situation était «préoccupante, mais pas dramatique». Et qu'elle était surtout «un phénomène de

société», lié notamment à la dévalorisation du métier d'enseignant. Le chef de l'Instruction publique a aussi précisé que la formation des enseignants du secondaire, d'une durée de deux ans désormais, devait être revue à la baisse.

Université. Répondant à Olivier Mauler (lib), Thierry Béguin a indiqué que 881 étudiants s'étaient inscrits cette année à l'Université de Neuchâtel, contre 745 en 2002. Un chiffre à prendre au conditionnel, les immatriculations provisoires ne devenant pas toutes définitives. A Pierre Bonhôte (soc) ensuite, qui s'inquiétait du manque de logements pour les étudiants, le conseiller d'Etat a répondu que si la situation, «moins aiguë qu'ailleurs», était tendue en été, elle se régularisait par la suite. /fdm

SUR LE VIF

ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS ■ Craindre le pire? Mesures d'allègements de la Confédération obligent, le canton devra se passer l'an prochain de quatre millions de francs pour ses établissements de soins spécialisés. De quoi susciter la crainte de Jean-Pierre Veya (PopEcoSol), exprimée par une interpellation. Et confirmée par Sylvie Perrinjaquet, qui a demandé aux 20 institutions concernées de réfléchir à des pistes pour «un effort homogène». /fdm

DÉMISSION ■ Changement à gauche. Pour des raisons de santé, Florence Perrin-Marti (soc) démissionne du Grand Conseil. Son remplaçant n'est pas encore connu. /fdm

FINANCES ■ Quelles économies? «Etrangement teintée de pessimisme», la question de Patricia de Pury (soc) selon la cheffe des Finances. Une question qui demandait à l'Etat la liste des économies qu'il entend prendre pour compenser la baisse des ressources provoquée par le paquet fiscal et la baisse des impôts cantonaux. Le premier sera soumis au vote populaire et la seconde pourrait être combattue par référendum, a souligné Sylvie Perrinjaquet. Qui a ajouté que sur les finances cantonales pèse aussi l'initiative socialiste pour une contribution éducative. /fdm

La surprise Debrot

«La motion Debrot est acceptée par 47 voix contre 46. Exclamations de surprise ponctuées de quelques applaudissements. «Personne ne s'attendait à ce qu'elle passe», avouera, à la pause, une députée socialiste qui se demandait si elle n'aurait pas dû suivre son premier mouvement, autrement dit s'abstenir.

Cette surprise contraindra le Conseil d'Etat à étudier «les atouts et les perspectives de développement» de la gare de Chambrélien, dans le cadre «des autres études dont il a le mandat pour la planification des transports publics.»

Le chef du Département de la gestion du territoire Pierre Hirschy ne voulait pourtant pas de cette motion. Notamment parce que, pour relier Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds en moins de 20 minutes – un des objectifs du futur réseau urbain neuchâtelois – on n'a pas le temps de s'arrêter à Chambrélien... /jmp

PUBLICITÉ

Cliquez sur :
jeux
Chaque semaine des prix à gagner.
L'Impartial
www.limpartial.ch

CHÂTEAU FORT

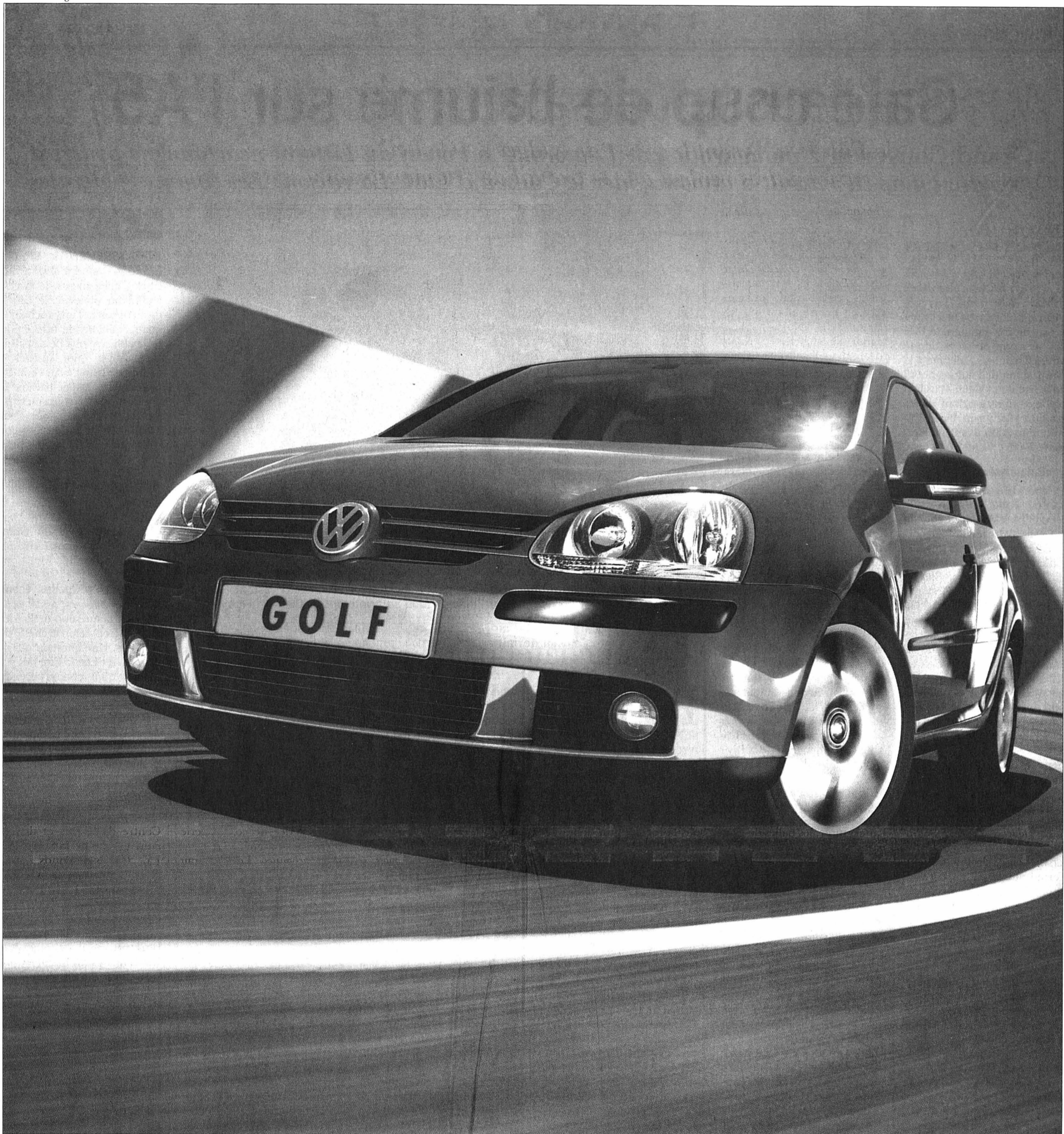
Austère, la vie de château? Pas toujours. Les temps forts de la session d'octobre!

Vie de famille. Monika Dusing réfutait une critique sur la taxe auto en s'appuyant, comme souvent, sur un exemple personnel: «La taxe ne touchera pas les contribuables, mais les utilisateurs. Il y a des gens qui n'ont pas de voiture. Mon fils notamment. Et s'il en achète une un jour, ce sera une voiture modeste, parce que c'est quelqu'un de modeste.» Faudra un jour qu'elle nous amène des diapos.

Cause toujours. Alain Bringolf (PopEcoSol) prenant le relais de sa camarade Claudine Staehli-Wolf pour motiver un énième amendement du groupe à la loi sur l'attribution des marchés publics: «On se relaie parce que le débat est long!» Amendeurs de tous les pays, unissez-vous!

Bas les pattes. Bernard Matthey (lib) au sujet d'un amendement à cette même loi proposant que le facteur prix soit pondéré à 70% dans l'attribution d'un marché: «Ce taux permettrait d'éliminer d'une adjudication ce que j'appelle un branleur.» On imagine à peine le qualificatif avec un taux plus élevé.

Plan de carrière. Martial Debély (soc) attendant comme tout le Grand Conseil l'arrivée hier matin du Conseil d'Etat, en retard de quelques minutes: «Le prochain qui entre devient conseiller d'Etat.» Coup de bol, c'étaient Pierre Hirschy et Bernard Soguel. A quoi ça tient! /fdm



La nouvelle Golf passe les virages à son avantage: Active Return vous aide à redresser sa trajectoire à la sortie du virage.

Quiconque aborde un tournant ne réapparaît pas obligatoirement à la sortie du virage. Avec la nouvelle Golf, finis les dérapages incontrôlés! Quand vous

braquez, sa direction novatrice – dotée d'une fonction de rappel active dite Active Return – réoriente ensuite automatiquement les roues avant dans leur direction

initiale. Même là où il s'avérait auparavant impossible de redresser la situation par suite du manque d'adhérence. Par exemple sur chaussée glissante.

La nouvelle Golf



Aucune hausse de salaire réclamée

La Chaux-de-Fonds ■ Avant le projet de budget du Conseil communal, les représentants des fonctionnaires veulent que le travail de l'administration soit reconnu

Par
Daniel Droz

«**N**ous ne nous battons pas pour une hausse, mais pour une reconnaissance, clament les défenseurs des employés de l'administration publique chaux-de-fonnière. C'est intolérable de s'en prendre aux petits salaires». Syndicats et représentants des fonctionnaires ont tenu hier à parler plus en détail des motivations des salariés de la Ville, en regard des propositions du Conseil communal en matière de rémunération.

«Nous ne voulons pas déranger les citoyens», expliquent en chœur les représentants des fonctionnaires. Ils désirent que «la population comprenne, qu'elle soit avec nous. Nous pouvons aussi soutenir le privé». Et de tordre le cou à un mythe: «L'emploi à vie, ce n'est plus vrai. Il y a des licenciements tant aux

Travaux publics qu'au service de conciergerie par exemple».

«Si une ville comme La Chaux-de-Fonds tourne, c'est parce que des gens travaillent. Ce n'est pas reconnu. Toute la vie de la cité tourne sur ces gens», constate José Sanchez, le président du SSP-RN (Syndicat des services publics - région Neuchâtel). Il évoque notamment l'eau, l'électricité, la voirie ou la sécurité.

Quelles sont les doléances des employés de l'administration? Michel Scholl explique le problème de la police locale: C'est «comme le HCC, nous sommes devenus un club formateur». En raison de la faiblesse des salaires, les agents s'en vont rapidement. En outre, «les gens, qui font un 3 X 8 comme la police et le SIS, sont les derniers de Suisse à avoir quatre semaines de vacances».

Le son de cloche est le même du côté des Travaux publics. «Les salaires ne sont pas aussi élevés que ça. Depuis une dizaine d'années, ils sont ponctionnés. Les postes ne sont pas pourvus. Il y a une dégradation des services», explique Pierre-Antoine Bovier. Et de mettre en évidence une baisse d'attractivité des postes communaux: «Aujourd'hui, c'est un problème pour engager un simple jardinier».

Membre du Service de conciergerie, Jean-Pierre Lora ne dit pas autre chose. «Comme partout, il y a une surcharge de travail. Ça se rajoute de plus en plus». Par exemple, les halles de gymnastique sont de plus en plus occupées le soir.

Débrayage prévu

Rappelons que l'exécutif a reçu les syndicats et les a informés qu'il s'agissait de ponctionner la masse salariale d'un million de francs. De quelle manière? En bloquant les hautes paies et, de plus, en supprimant le renchérisse-



Le mercredi 29 octobre dernier au MIH, une partie des fonctionnaires communaux ont voté un débrayage. Celui-ci devrait avoir lieu mardi prochain. PHOTO LEUENBERGER

ment pour l'année 2004 ou en pratiquant une baisse générale des salaires de 0,5 pour cent. Propositions qui ont été refusées en bloc et qui sont à l'origine de la manifestation du mercredi 29 octobre.

A la suite de cette démonstration, les fonctionnaires présents ont décidé de voter la grève. Celle-ci se déroulera sous la forme d'un débrayage de trois heures de 7h à 10h, le mardi 11 novembre. Le personnel communal se réunira alors sur la place Le Corbusier (Espacité). Avant cela, les délégués syndicaux seront reçus aujourd'hui par le Conseil communal. Ils devraient être mis au courant du projet de budget 2004. Nous en saurons donc plus ce jeudi. /DAD

Exemples de bas salaires

Les représentants des fonctionnaires ont présenté quelques exemples de bas salaires pratiqués dans l'administration. Après trois séances d'examen, la police locale n'a pu notamment recruter qu'un seul agent. Pour Michel Scholl, «pour 3800 francs par mois, ça n'intéresse personne». Les raisons? «C'est un métier difficile, à risque, qui n'est pas récompensé».

Du côté de la voirie, un ouvrier du service voirie-nettoyage, posté en classe 14, touche, s'il est célibataire, 3358fr.60 de salaire net sans haute paie. «Ce n'est pas évident

pour les gens des TP, en raison de la neige et du ramassage des poubelles», note Jean-Pierre Lora. Rappelons que pour le travail de nuit, les indemnités sont constituées de jours de congé supplémentaires.

Le service de conciergerie n'est pas épargné. «Les postes sont fractionnés». Le but serait de soumettre les postulants à un contrat de droit privé ou à les placer en classe 16, la plus faible. Quant à une personne qui voudrait postuler pour un emploi plus élevé dans la hiérarchie, elle devrait démissionner avant d'être nommée à un nouveau poste. /dad

Enseignants solidaires

Les enseignants de l'école primaire seront solidaires de l'administration lors du débrayage prévu mardi prochain. «Pour deux raisons, explique le président du SSP-RN José Sanchez. Par solidarité et parce que les mesures d'économies vont aussi toucher l'école». Selon certaines sources, l'an prochain, cinq classes seraient fermées et quatre supplémentaires en 2005. Les instituteurs quitteront les salles de classe durant une demi-heure pour se rendre dans les cours des collègues avec leurs élèves. Une lettre explicative sera envoyée aux parents concernés. /dad

JEUNES ANTI-UDC Fructueuse récolte

Dans un communiqué, le bureau du Parlement des jeunes de La Chaux-de-Fonds se réjouissait hier «du succès de l'action de sensibilisation de la population neuchâteloise sur le vrai visage de l'UDC». En effet, la pétition accompagnant la résolution votée jeudi dernier a été appuyée par plus de 1000 signatures. Elle sera envoyée aux sept élus neuchâtelois à Berne, auxquels les signataires demandent de veiller à ce que les principes fondamentaux de la démocratie soient respectés.

Des rubans blancs, symbolisant l'opposition au discours de l'UDC, ont également été distribués en ville. L'occasion pour les jeunes parlementaires de se confronter à la population chaux-de-fonnière et aux idées de celle-ci. Le bureau du Parlement des jeunes engage les électeurs à se rendre aux bureaux de vote le 10 décembre: «L'abstention lors de votations ou d'élections est difficilement défendable, (...) chaque voix compte pour faire barrage à ces idées extrêmes». /réd

Encourager les congrès Tourisme ■ La CAPMN crée un fonds de 20.000 francs

Les membres du comité de la CAPMN (lire l'encadré) ont décidé de créer un fonds destiné à encourager l'organisation de congrès et autres assemblées dans les Montagnes neuchâteloises.

De telles manifestations ont en effet des retombées économiques et promotionnelles importantes pour la région qui les accueille.

Le fonds se montera à 20.000 fr. par année et sera attribué aux organisateurs d'événements remplissant les conditions suivantes:

Taille: dépenses des participants pour l'hébergement de 10.000 fr. au minimum (= par exemple 50 personnes durant deux nuits dans des chambres d'hôtels à 100 francs).

Situation géographique: 75% au moins des dépenses d'hébergement doivent être réalisées dans les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Une aide pourra également être accordée pour la mise sur pied d'un dossier de candidature. De plus, le service

congrès de Tourisme neuchâtelois se tient à la disposition de toutes les personnes ayant un projet d'assemblée ou de congrès dans le canton. /réd
Renseignements:
tél. 032 889 89 89 ou
neuchatel.congress@ne.ch

La CAPMN

La CAPMN (Commission touristique d'animation et de gestion de projets des Montagnes neuchâteloises) est composée des dix communes des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette commission gère une somme annuelle globale de 160.000 fr., l'apport de chaque commune étant calculé au prorata du nombre d'habitants. Des manifestations telles que Plage des Six-Pompes, Louis Chevrolet Event, MegaBike, Corbak Festival, ainsi que de nombreux projets touristiques sont soutenus par la CAPMN. /réd

Althea en Mauritanie Aide ■ Projet de mission ophtalmologique pour 2004

Engagée dans la lutte contre toute forme de cécité évitable, la fondation Althea œuvre en partenariat avec des organismes locaux étatiques et non gouvernementaux. Après trois missions au Maroc, c'est vers la Mauritanie qu'elle se tourne aujourd'hui. Les formations sanitaires y sont inaccessibles pour une majorité de la population - il n'y a que sept ophtalmologues pour une population de 2,55 millions de personnes - et les grandes distances du pays constituent un obstacle à l'accès aux soins de base.

Cette année, une première équipe s'est déjà rendue sur place, et son travail, en collaboration avec la fondation

Bouamatou, a permis d'opérer de nombreux enfants. En début d'année prochaine, et en accord avec le Ministère de la santé de Mauritanie, une deuxième équipe se déplacera avec le matériel médicochirurgical pour pratiquer des interventions de cataracte principalement.

En raison de la grande famine qui touche actuellement le pays, la fondation Althea cherche à collaborer avec un organisme d'aide internationale afin de coupler son action ophtalmologique à une distribution de nourriture et de vitamines, en particulier la vitamine A, dont la déficience est cause de cécité nocturne. /syb

Concert de soutien

Pour que d'autres ouvrent grand les yeux, la Fondation Althea nous propose samedi d'ouvrir grand les oreilles. En effet, dès 21h, le groupe Nomade distil-

lera ses mélodies algériennes à la cave du P'tit Paris, à La Chaux-de-Fonds, afin de soutenir la prochaine mission ophtalmologique de la fondation. /syb

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Festival du rire en avril. Le Festival du rire qu'accueille Zap Théâtre se déroulera les 16 et 17 avril 2004, et non en février comme nous l'avions noté dans notre article de samedi dernier sur la foi d'une affiche erronée. D'autre part, nous avons confondu, sur notre photo, les comiques Raynald et Ropiane. Ropiane, alias Pierre-André Rossé, est à droite, et c'est lui qui a notamment assuré la première partie d'un spectacle d'Anne Roumanoff. Raynald sera sur scène les 6 et 7 février, tandis que Ropiane, lui, assurera le spectacle les 13 et 14 février. Locations et renseignements: Zap Théâtre, Numa-Droz 137, par Baptiste Adatte, 079 663 73 79. /réd

■ Bettina Castano à L'Heure bleue. Bettina Castano, danseuse flamenco, clôturera, ce samedi à 20h30, le somptueux cycle des manifestations inaugurales de L'Heure bleue. Elle évoluera sur la musique gitane du sud de l'Espagne, guitare et palmero, et sur les sonorités tziganes, cordes et cymbalum de l'Europe centrale. Nul doute que le bel élan manifesté jusqu'ici par le public à l'égard de L'Heure bleue se poursuivra. La saison 2003-2004, concerts, opéra et théâtre, est de grand intérêt. /ddc

■ Soirée jeux et stratégie. Demain dès 19h, le club de jeux de rôles et de stratégie Milla-ginaire organise une soirée spéciale Colons de Katane au Centre d'activités et de rencontres, rue de la Serre 12, à La Chaux-de-Fonds. Tous sont invités, dès 16 ans, à venir découvrir et s'initier à ce jeu de plateau, où les joueurs doivent coloniser une île imaginaire et bâtir la colonie la plus prospère en exploitant les richesses du lieu. Des jeux seront mis à disposition. /syb

■ Kermesse italienne. Samedi et dimanche, la Mission catholique italienne de La Chaux-de-Fonds organise sa traditionnelle vente-kermesse à la salle Saint-Louis, rue du Temple-Allemand 24a. Spectacle musical préparé par les jeunes et soirée dansante avec l'orchestre Cali sont au programme du samedi. Le dimanche débutera avec la messe, suivie du repas de midi en famille et d'un après-midi récréatif. /réd

LE LOCLE ■ Concert de la Mili. Samedi, la Musique militaire proposera son concert d'automne, à 20h15 au Casino. En première partie, cette formation mettra en valeur des solistes, alors qu'après la pause, le répertoire sera entièrement dirigé vers de fameuses musiques de films, d'où le titre général du concert dirigé par Jean-Louis Urech, «La Mili fait son cinéma». Entrée gratuite, collecte recommandée. /jcp

Les sociétés locales de La Chaux-de-Fonds paraissent en page 35

Bien manger, c'est toute une histoire

La Chaux-de-Fonds ■ Lors de la présentation publique d'un projet de lutte contre la surcharge pondérale chez les enfants, la psychopédagogue Catherine Gex a proposé des pistes aux parents

Par
Claire-Lise Droz

«L'éducation alimentaire de nos enfants»: c'est sur ce thème que Catherine Gex, psychopédagogue, médiatrice culturelle à l'Alimentarium de Vevey, et par ailleurs mère de quatre enfants, s'est exprimée mardi soir à l'aula du collège des Forges. Son intervention a précédé la présentation du

projet «Accompagnement multidisciplinaire de l'enfant avec excès de poids et de sa famille» (lire cadre).

L'oratrice a proposé quelques pistes simples et réalistes aux parents, prenant en compte le stress, le manque de temps, voire le manque de moyens financiers. «Etre parents, cela implique une tâche immense. On doit lui apprendre des valeurs, des limites, et c'est toujours plus difficile puisqu'il y a toujours

davantage d'informations contradictoires.» Or, «l'alimentation joue un rôle central dans l'éducation des enfants. Le fait de se nourrir recouvre un besoin fondamental et c'est aussi un acte lié à des preuves d'amour».

«Il faut surtout savoir bien manger», a-t-elle poursuivi, car «l'alimentation ne se réduit pas à la nutrition». Ainsi, un repas peut prendre de cinq minutes à une heure. Tout dépend dans quel environnement, dans quelle position, dans quelles conditions on le prend.

Des obstacles et des pistes

«Des repas équilibrés, c'est bien, mais ce n'est pas tout». Ainsi, il faudrait préparer ensemble les repas, les prendre dans une ambiance sereine... Alors que le stress, le manque de temps, les familles éclatées, le chômage n'y contribuent pas, suscitant au contraire des ambiances tendues.

Après les obstacles, les pistes. D'abord, «il est important que chaque enfant se sente responsable de son corps, sache à quoi cela sert de manger des fruits et légumes plutôt que de les manger pour faire plaisir à papa-maman. Ils doivent savoir aussi que les aliments-plaisir (les chips, par exemple), on peut en consommer à l'occasion. Une règle simple est d'inciter les parents à mettre des produits de base intéressants, comme des fruits, du



Médiatrice culturelle à l'Alimentarium de Vevey, Catherine Gex a abordé les obstacles et les pistes à explorer en matière de nutrition. PHOTO GALLEY

Une attente manifeste

C'est devant un auditoire d'une centaine de personnes, manifestement très intéressées, que le projet «Accompagnement multidisciplinaire de l'enfant avec excès de poids et de sa famille» (notre édition du 29 octobre) a été présenté mardi soir par le Dr Souhaïl Latrèche. Outre le médecin scolaire, les professionnels qui s'investiront dans ce projet, soit la diététicienne Florence Authier, la psychologue Stéphanie Vogel et les maîtres de sport Francis Portner et Jean-Claude Perroud, sont également intervenus.

2004 à janvier 2005. Elle propose l'implication volontaire d'une douzaine d'enfants – issus des classes scolaires entre la 4e et la 6e année – concernés par des problèmes de poids. Ils seront toujours accompagnés par leurs parents. Le Dr Souhaïl Latrèche a précisé que si davantage de familles s'intéressent à ce projet, «nous serons à disposition pour des conseils, un accompagnement à distance». /cl

Renseignements et inscriptions, jusqu'au 30 novembre: Dr Souhaïl Latrèche, Service médical des écoles, rue de la Serre 14, La Chaux-de-Fonds, tél. 032 967 61 81

Rappelons que cette action se déroulera de janvier

pain, de l'eau, à disposition des enfants».

«Tomber dans les pommes...»

Catherine Gex a insisté sur l'importance du petit-déjeuner, «qui devrait être le repas privilégié de la journée», quitte à le préparer la veille. «A l'Alimentarium, j'ai vu des enfants qui tombaient régulièrement dans les pommes le matin...»

L'alimentation est aussi liée à la dépense d'énergie: si l'on consomme trop, il faut dépenser. Si les parents pouvaient

montrer l'exemple. Or, «de plus en plus, ils ne laissent plus leurs enfants se déplacer à pied à l'école», arguant d'un problème de sécurité. Mais il existe maintenant des pédibus. Il faudrait aussi privilégier les loisirs à l'extérieur.

Autre point important: «Les parents devraient être informés sur le comportement alimentaire des enfants. On connaît le dégoût pour les légumes. Que faire? Il faut faire attention». Certains parents sont stricts, utilisent l'intimidation «et l'enfant mange pour pou-

voir regarder la télé après. Le message qui est donné, c'est que c'est une corvée de manger des légumes». Il ne faut pas verser pour autant dans la permissivité. Cependant, «de plus en plus d'enfants choisissent eux-mêmes ce qu'ils veulent manger. Ça fait peur!»

En conclusion: «L'objectif de l'éducation alimentaire est de responsabiliser l'enfant, de l'inciter à savoir bien manger. Ce qui n'implique pas que l'enfant décide lui-même. Ce sont les parents qui décident». /CLD

La valse des prix!

Saucisse à rôtir de volaille



6 x 110 g
4.95
~~8.85~~

44% d'économie

Paternina Rioja Gran Reserva

1994, Espagne



4.- d'économie

75 cl
10.95
~~14.95~~

Riz
Uncle Ben's

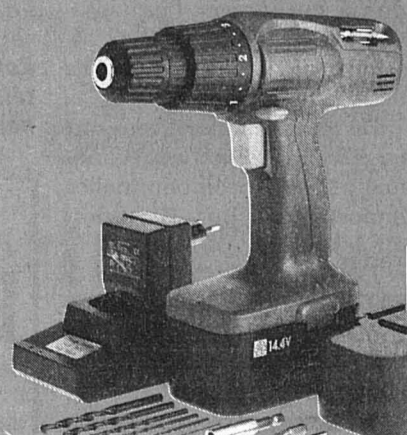


3 kg
6.95
~~10.85~~

34% d'économie

Perceuse visseuse Haydon

avec accumulateur supplémentaire, 14,4 V, chargeur, forets et embouts, dans une mallette en plastique, 2 ans de garantie



39.90
TAR comprise

Offre spéciale

Timotei shampooing

- aux herbes
- au miel



5.- d'économie

3 x 250 ml
6.60
~~11.80~~

Fairy ultra liquide vaisselle

- fraîcheur de pomme
- citron



1/2 prix

2 x 500 ml
2.75
~~5.50~~

DENNER

Renard, un voisin à découvrir

La Chaux-de-Fonds ■ Une exposition passionnante vient de s'ouvrir au Musée d'histoire naturelle

Par
Claire-Lise Droz

Le renard a dans l'ensemble une bonne image de marque, mais reste finalement fort peu connu. Or, depuis hier, le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds (MHNC) accueille une passionnante exposition, «Renard, un voisin à découvrir». Elle est mise à disposition par le Musée d'histoire naturelle de Fribourg, dans la ligne des relations d'amitié nouées il y a plus de vingt ans sous la houlette de Willy Lanz, à l'époque conservateur du MHNC.

Cette expo a été conçue par le biologiste neuchâtelois Jean-Stève Meia, qui avait étudié le renard dans la région de La Chaux-d'Abel-Montagne du Droit de 1989 à 1993 dans le cadre d'une thèse de doctorat. Le scientifique a publié aux éditions Delachaux & Niestlé un ouvrage de 180 pages richement illustré, qui est disponible au musée. A souligner que l'illustration de l'affiche est une aquarelle de Paul Barruel faisant partie du fonds Silva du MHNC.

«Renard, un voisin à découvrir» se divise en divers chapitres, que nous avons parcouru hier en compagnie du conservateur Marcel S. Jacquet et de sa collaboratrice Sunila Sen Gupta. Destinée aussi bien aux enfants – qu'elle va ravir à coup sûr! – qu'aux naturalistes avertis, elle s'ouvre sur un arbre déra-

ciné qui, paraît-il, n'a pas été facile à transporter, assorti d'une vidéo prise au terrier même de goupil. Celui-ci est décrit ensuite sous toutes ses coutures. Occasion de battre en brèche bien des préjugés. Comme le prouve notamment une enquête menée par une classe gymnasiale de Biemme auprès de la population.

Toujours tiré...

Le renard descend aujourd'hui en ville, on le sait: la carte des cités qu'il a colonisées est impressionnante. Ce qu'on sait moins, c'est que, s'il chasse en solitaire, il vit en groupe, squatte le terrier des blaireaux, dort énormément. «C'est un nocturne, comme tous les mammifères de chez nous, excepté les écureuils», explique Marcel Jacquet.

Il mange de tout, du contenu des poubelles aux baies d'églantier, et quantité de campagnols, constituant ainsi un allié précieux pour les agriculteurs. Mais il continue d'être tiré à raison de 40.000 ou 45.000 têtes chaque année en Suisse... Avec les autres prédateurs, dont les autos, la vie du renard est dure. S'il peut atteindre 15 ou 20 ans en captivité, dans la nature il est rare qu'il atteigne ses cinq ans.

Ainsi se dessine le portrait d'un animal attachant, qu'on aurait parfois tendance à vouloir apprivoiser, mais qui est une bête sauvage et qui doit le rester. /CLD



Un compagnon qui fait partie de l'imaginaire, décrit sous toutes ses coutures. Histoire de battre en brèche bien des préjugés... PHOTO LEUENBERGER

«Renard, un voisin à découvrir» au Musée d'histoire naturelle jusqu'au 25 avril 2004; mardi-samedi 14h-17h, dimanche 10h-12h et 14h-17h; entrée libre

Le Jura en hiver magnifié

Les Brenets ■ Marianne Du Bois expose aux Rives du Doubs

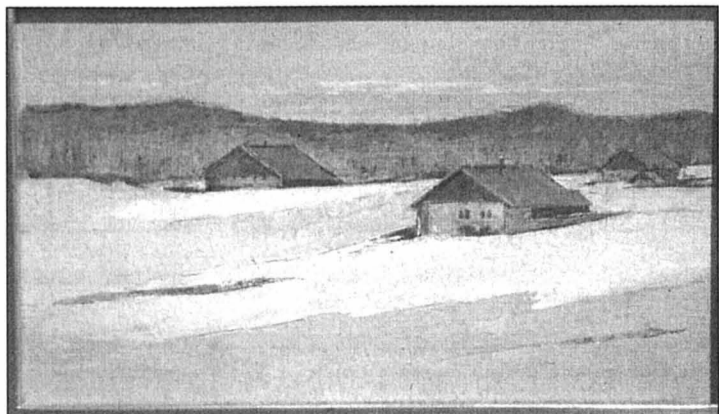
Avec la complicité de la galerie du Manoir, la Neuchâteloise Marianne Du Bois présente quelques-unes de ses œuvres au restaurant des Rives du Doubs aux Brenets. Reflets d'une réalité toute crue et délicieusement fraîche, ses peintures chantent le Jura en hiver, sa saison de prédilection. Lors de ses balades dans ces paysages de neige, de glace et de champs aux verts et jaunes cassés, l'artiste a bravé les frimas et croqué sur le vif, ici une ambiance de lumière tamisée, là une atmosphère particulière.

Jouant sur les demi-teintes et les couleurs pastels, toutes ses huiles sont directement créées sur place et jamais retouchées. Très exigeante, cette manière de procéder implique beaucoup de persévérance pour atteindre la per-

fection voulue par une femme qui n'a pas froid aux yeux. En outre, elle apporte au tableau un caractère à la fois unique et légèrement irréel, bien que le sujet n'émane ni d'un rêve, ni de l'imaginaire.

En effet, il se dégage de chacun d'entre eux un petit quelque chose de surnaturel qui titille l'imagination de l'observateur. Il en résulte un univers pour le moins dépourvu où l'homme n'a pas sa place. Que ferait-il d'ailleurs dans cette immensité où règne une grande sérénité? Il ne reste plus qu'à laisser vagabonder son esprit au gré d'une curiosité sans cesse attisée par de nouvelles découvertes et qui prête à la contemplation. /paf

L'exposition est à découvrir jusqu'au 31 janvier 2004



Les peintures de Marianne Du Bois laissent une grande place à la contemplation. PHOTO SP

Une affiche prestigieuse

Le Locle ■ Des grands noms du hockey suisse au Communal

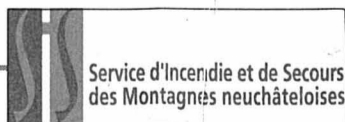
Sacré journée en vue ce samedi pour le HC Le Locle, avec l'espoir de pouvoir renflouer sa caisse dès lors que la Roll'Locle, qui s'essouffait, a été abandonnée. Le match de gala, qui devrait débiter aux environs de 18 heures, en sera le clou.

De fameux noms du hockey sur glace helvétique s'affronteront en effet pour le plaisir. Parmi ces joueurs figurent notamment le Canadien Poudrier et le Russe Bachkirov, de Lausanne, son compatriote Fedulov, de Genève-Servette, le «vétérain» Aeschlimann, de Lugano, des joueurs de Bâle, Ambri-Piotta (Imperatori, Lachmatov), Langnau (Ançay, Nakaoka) sans oublier les «anciens» Loclois, Brusa, Pochon et Leimgruber.

Avant la rencontre tous ces

sportifs feront l'objet d'une brève présentation et recevront un cadeau de la firme horlogère locloise qui célèbre cette année son 150e anniversaire. Ce match phare sera précédé de deux autres rencontres. A midi d'abord, entre les moskitos du Locle et ceux de Fleurier alors qu'à 15h l'actuelle équipe fanion du Locle rencontrera d'anciennes «gloires» locales.

Pour l'organisation de cette journée, commencée en mars dernier déjà, le comité «a pu compter sur le soutien actif de la commune et de ses divers services», tient à souligner Philippe Raval. Après les exploits sportifs, une fondue géante sera servie à la salle Dixi. Des cartes de fête sont encore à disposition au restaurant de la patinoire. /jcp



Depuis mardi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à six reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, hier à 7h13, avec le Smur pour un malaise avec transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 9h19, avec le Smur pour une

chute avec transport à l'hôpital; La Chaux-de-Fonds, à 10h43, pour un malaise avec transport à l'hôpital; au Locle, à 14h24, pour un transport de malade à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 17h04, pour un transport de malade à l'hôpital; au Locle, à 17h42, pour un malaise avec transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /réd

Dans l'attente du Centre de santé...

La Chaux-de-Fonds ■ Service d'aide familiale en assises

Si tout s'était déroulé comme prévu, le Service d'aide familiale (SAF) et d'autres services devraient se préparer à un déménagement imminent dans le nouveau Centre de santé, rue de la Ronde. C'est quasi le seul point qui a suscité des questions lors de l'assemblée générale qui s'est tenue mardi dernier.

Le projet a effectivement du retard, ont indiqué Danièle Delémont, présidente, et Josiane Nicolet, directrice. Il a buté sur différents problèmes dont, toujours en suspens, la revendication d'un habitant du quartier brandissant une servitude datant de 1867. Dès lors, l'installation du SAF et des institutions partenaires dans ces nouveaux locaux est prévue pour avril 2005.

Tous les services concernés attendent ce déménagement avec impatience pour intensifier la collaboration inter-institutions. Ainsi, dès le déménagement, le SAF et le Service de soins à domicile (SID) fusionneront en un seul service

Activité en hausse

En 2002, le SAF a connu une activité accrue (+5000 heures, soit 8%) atteignant un total de plus de 64.000 heures

avec un effectif de 53,91 postes. Les charges totales de 4,1 millions sont couvertes par les facturations (1,3 million) et la subventions de l'Ofas (743.000 fr.). Le déficit (2,049 millions) est couvert à 60% par l'Etat et 40% par la commune.

En raison des difficultés à signer la convention tarifaire avec les assureurs maladie, la facturation 2002 n'a été effectuée qu'en 2003 mais tout devrait être à jour à la fin de cette année. Par contre, on souligne avec satisfaction le changement du système de paiement. Il passe du tiers garant (factures payées par les clients et remboursées ensuite par les caisses-maladie) au système du tiers payant (factures payées par les caisses-maladie qui récupèrent ensuite la franchise et le 10% auprès des clients).

Autre échéance attendue, la signature de la convention collective de travail (CCT) Santé 21 qui devrait intervenir encore cette année. Son application débiterait ainsi dès janvier 2004. En dessert de l'assemblée générale, Alain Tissot, historien local, a captivé l'auditoire avec une balade en images dans le Doubs au temps des anciens moulins. /IBR



Danièle Delémont, présidente du Service d'aide familiale (à gauche), et Josiane Nicolet, directrice. PHOTO GALLEY

PUBLICITE

Depuis 4 ans, elle défend notre canton à Berne. Le 9 novembre prochain, choisissez l'expérience et l'efficacité!

VOTER MICHÈLE
C'est efficace et équitable

Attention: dernier jour pour voter par correspondance

Les Radicaux PRDO neuchâtelois LIBERAL Parti libéral - ppn neuchâtelois

SPÉCIAL VIANDE EN GROS
Commerce de viande sa
 Y. MEYS & J.M. PYTHON
 1635 La Tour-de-Trême - 026 912 33 22
 Fermé le mercredi
ACTIONS - ACTIONS - ACTIONS

Demi-porc Fr. 7.-/kg
 Carré de porc Fr. 11.90/kg
 Demi-veau Fr. 16.80/kg
 Demi-agneau Fr. 15.-/kg
 Viande pour chiens dès Fr. 4.-/kg
 Préparation gratuite selon vos désirs

Demi-boeuf Fr. 9.90/kg
 Quartier arrière de boeuf Fr. 13.90/kg
 Quartier avant de boeuf Fr. 6.90/kg
 Aloyau Fr. 19.50/kg
 Cuisse de boeuf Fr. 12.50/kg
 Morceaux pour steak dès Fr. 22.-/kg

**NOTRE SUGGESTION
 POUR LE CONGÉLATEUR**
 (porc + boeuf)
 35 kg **Fr. 620.-**
 Tél. 026 912 33 22

**Ouverture de votre nouveau magasin
 de sport à Métropole-Centre**
**Jeudi 6 et vendredi 7
 novembre**

10%

**de rabais sur tous
 vos achats au**

SPORTXX

L'univers du sport

Galerie 2

Jeudi, ouvert jusqu'à 20h.

**METROPOLE
 C E N T R E
 LA CHAUX-DE-FONDS**



avis divers

Caravanes-Entretien (HF) Sàrl
 Rue de l'Industrie 30
 1400 Yverdon-les-Bains
 024 426 44 00
 www.caravanes-entretien.ch
 Réparations toutes marques
 Vente - Reprise - Accessoires
 Auvents - Neuves - Occasions
 Agence Adria et TEC

Ce jeudi
 De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 20 h
20%
 sur tout le magasin
 excepté accessoires Cartier et St-Laurent

**PARFUMERIE
 DUMONT
 DE L'AVENUE**

gastronomie

Hôtel de la Couronne
 Les Brenets - Tél. 032 932 11 37
Menu de dimanche
 Filet de palée (NE)
 poularde au Riesling, garniture,
 dessert, café
Fr. 27.50

**enseignement
 et formation**

SEJOURS LINGUISTIQUES
 renommés depuis 1955
 Cours intensifs
 Cours avec diplôme
 Cours de vacances
PRO LINGUIS
 Pour une documentation gratuite:
 Tél. 021 341 04 04 Av. Louis-Ruchonnet 1, CP 1001 Lausanne
 Info immédiate: www.prolinguis.ch



Choisir un métier n'est pas facile...
 La coiffure vous conduira au-delà
 de vos ambitions, selon votre moti-
 vation. Notre école de coiffure en
 avant-garde vous propose l'écolage
 à chaque début de mois et des
 stages en tout temps, ainsi que des
 cours de perfectionnement.

Direction: Germaine & Michel Savoy
 Grand-Saint-Jean 16 - 1003 Lausanne
 Tél. 021 323 12 84
 Lundi à vendredi de 8h30 à 17h, non stop
 Rue du Maupas 21 - 1004 Lausanne
 Tél. 021 646 84 12
 Mardi à vendredi de 8h30 à 17h, non stop
 samedi de 8h30 à 16h, non stop
 www.academiedecoiffure.ch

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement :

- annuel Fr. 306.-
 1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.
- semestriel Fr. 163.-
- trimestriel Fr. 86.-
- Je désire recevoir la carte LABEL BLEU réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.
 Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: _____
 Rue et no: _____
 NP/Localité: _____
 Numéro de téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'IMPARTIAL, service clientèle, rue Neuve 14, case postale, 2302 La Chaux-de-Fonds. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.limpartial.ch-rubrique abonnés ou clientele@limpartial.ch.



Treizième Semaine artistique du Rotary

La Chaux-de-Fonds et Le Locle ■ Schubert et le lied romantique: autour de ce thème inépuisable, le grand ténor allemand Christoph Prégardien transmettra son savoir à huit artistes sélectionnés

Par
Denise de Ceuninck

Rendez-vous des chanteurs européens, la 13e Semaine artistique du Rotary, du 10 au 15 novembre, emmènera le public dans un monde chargé des plus belles images: le lied romantique allemand. Christoph Prégardien, ténor au faite de la carrière, sera le maître de stage. Il a retenu huit candidatures, en Allemagne, France et en Suisse, dont celles de Raphael Favre, ténor, et Stéphanie Mûther,

mezzo soprano, de La Chaux-de-Fonds.

Christoph Prégardien est né à Limburg en 1956. A 11 ans, il était membre du chœur de la cathédrale. Sa voix retint l'attention du professeur. Mais, sensible aux conseils de ses parents, il s'est inscrit à l'Université de Francfort, en faculté de

droit, qu'il quittera bientôt. Schubert et «La Belle meunière» ne cessaient de lui trotter dans la tête. Il entra alors à la Musikhochschule de Francfort, travailla les rôles d'opéras et, sous la direction des plus grands chefs, parcourut les répertoires baroque, classique, romantique et moderne. Sans se lasser ja-

mais d'approfondir Schubert. Les cours se dérouleront au Conservatoire, dès mardi 11 novembre, de 10h à 13h et de 15h à 18 heures. Ils seront gratuitement ouverts au public.

Elaborée par le Dr Patrick Monnier, une borne informative, installée salle 14 au Conservatoire, démontrera la fonction

des cordes vocales et du larynx. Le 10 novembre, hôte de la Société de musique, Christoph Prégardien interprétera le cycle de «La Belle meunière» de Schubert, accompagné de son pianiste attitré Hilko Dumno.

Le 15 novembre au temple du Locle, un concert marquera la fin de la 13e semaine. Celle-ci aura un prolongement dans un concert donné le même soir, par trois élèves, au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Retenus par le maître, ils seront accompagnés par l'Orchestre du Conservatoire, dirigé par Adrian Stern. Le concert sera repris une semaine plus tard à Saint-Gall. /DDC



En 2001, plusieurs ensembles européens avaient reçu l'enseignement du quatuor Brodsky.

PHOTO ARCH-GALLEY



Christoph Prégardien, ténor, maître de stage de la 13e Semaine artistique. PHOTO SP

Pour mémoire

1979: Harry Dwyer, piano; 1981: Les Percussions de Strasbourg; 1983: Aurèle Nicolet, flûte; 1985: Roger Delmotte, trompette; 1987: Paul Tortelier, violoncelle; 1989: Miguel Angel Estrella, piano; 1991: Alexandre Lagoya, guitare; 1993: Franco Gulli, violon; 1995: Gary Karr, contrebasse; 1997: Roberto Benzi, direction d'orchestre; 1999: Maurice Bourgue, hautbois; 2001: Quatuor Brodsky, quatuor. /ddc

Pour l'amour du théâtre

Motion ■ Motiver les jeunes à fréquenter L'Heure bleue

Dans la foulée de la restauration de L'Heure bleue et «afin d'enflammer durablement ce joyau architectural», le groupe popiste demande à l'exécutif, par une motion déposée au Conseil général mercredi dernier, de favoriser la promotion du théâtre auprès de la jeunesse chaux-de-fonnière.

Par exemple en développant les cours de théâtre au sein des écoles, visant à ouvrir les élèves à la culture théâtrale par la pratique, mais aussi à assurer une relève des comédiens et à permettre, le cas échéant, un accès aux grandes écoles.

«Actuellement, les cours offerts par le TPR ou l'école secondaire par le biais des ACO nous semblent insuffisants». Le groupe

souligne que de tels cours se pratiquent largement dans le canton du Jura «et suscitent un bel enthousiasme». Le POP propose aussi de pratiquer des tarifs particulièrement avantageux dans les théâtres de la ville pour les jeunes Chaux-de-Fonniers et leur famille.

Commission en touche

«Les choix actuellement pris en mesure de circulation sont plus que discutables, écrit le groupe radical dans une interpellation déposée le même soir. Le Conseil communal peut-il nous préciser les raisons de la mise en touche de la commission de circulation, qui était composée des services communaux, des TC, etc., ainsi que des représentants de l'ACS, du TCS et de l'Astag?». /cld

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Morteau: Dr Roze, tél 03 81 67 47 77. Charquemont: Dr Caretti, tél 03 81 44 02 48. ■ Pharmacies. Les Fins: Jacquet, tél 03 81 67 17 02. Charquemont: Châpiaux, Tél 03 81 44 00 01. ■ Dentistes. Maïche: Dr Alexandre, Morteau, 03 81 64 01 58.

CINÉMA ■ L'Atalante, Morteau. Festival du cinéma argentin: «En attendant le messie», jeudi 18h. «Extraño», jeudi 20h30, samedi 16h. «Une nuit avec Sabrina Love», vendredi 18h, «Mundo grua», vendredi 20h30, samedi 14h. «La caja negra», samedi 18h. ■ Le Paris, Morteau. «Matrix Revolutions», vendredi 21h, 23h30, dimanche 14h, 18h30, mardi 16h, 21h. «Mauvais esprit», jeudi 18h30, 20h45, samedi 14h30, 21h, lundi 14h30, 18h30. «Tais-toi!», vendredi 14h30, samedi 18h30, lundi 21h. «Pur Sang, la légende de Seabiscuit», dimanche 21h. «American pie: marions-les!», vendredi 18h30, di-

manche 16h30, mardi 18h30. «Les aventures de Porcinet», samedi 16h30, lundi 16h45. ■ Salle Saint-Michel, Maïche. «Jeux d'enfants», jeudi 20h, samedi 20h45, dimanche 20h30, lundi 20h. «American Pie: marions-les», vendredi 20h45, dimanche 18h.

ANIMATIONS ■ La Chenalotte. Samedi 20h, salle des fêtes, soirée moules-frites avec Crescendo. ■ Les Fins. Samedi de 9h à 15h30, salle polyvalente, foire aux skis. ■ Morteau. Vendredi 14h30, MJC, ludothèque P'titidou. Samedi 20h30, salle des fêtes, repas de clôture du Festival du nouveau cinéma argentin. ■ Villers-le-Lac. Vendredi 20h, salle des fêtes, concours de tarot du Sporting club.

CONCERTS ■ Morteau. Vendredi 10h, théâtre municipal, «Rendez-vous sur le pont d'Avignon» avec Rémi. ■ Villers-le-Lac. Jeudi 10h et 14h, salle des fêtes, «Rendez-vous sur le pont d'Avignon».

CONFÉRENCE ■ Morteau. Lundi 20h, théâtre municipal, Connaissance du monde: La Scandinavie.

EXPOSITION ■ Morteau. De samedi à mardi, château Pertusier, peintures de Daniel Girardot.

SCÈNES DU HAUT-DOUBS ■ Villers-le-Lac. Location ouverte pour «Offenbach Champagne», avec l'ensemble orchestral de Champagnole et Ariolica, le vendredi 14 novembre.

THÉÂTRE ■ Les Fins. Samedi 20h30 et dimanche 17h30, salle d'animation rurale, «Entre deux maires», par la troupe des Fins.

VIE ASSOCIATIVE ■ Les Gras. Vendredi 20h, salle paroissiale, loto du Foot. ■ Morteau. Samedi 20h30 et dimanche 17h, loto de l'Harmonie municipale. Mardi 12h, salle des fêtes, repas des anciens combattants. ■ Villers-le-Lac. Dimanche 17h, salle des fêtes, loto de la Pastourelle.

LA CHAUX-DE-FONDS

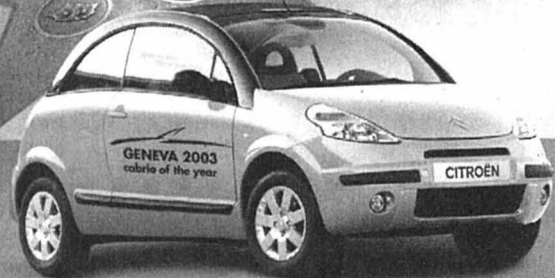
Coup de pouce aux éléphants

On se souvient que la Chaux-de-Fonnière Janique von Kaenel avait mené une campagne pour l'hôpital des éléphants de Lampang, en Thaïlande. Elle est retournée auprès des éléphants blessés, mais aujourd'hui, la jeune femme est en Inde pour une autre action, au profit d'une léproserie. Ses parents Yvette et Jean-Pierre souhaitent terminer son action en Thaïlande par un marché aux puces bien garni, samedi sur la place Le Corbusier (Espacité), de 10h à 17 heures.

Le fruit de cette vente servira à acheter une grue pour soutenir les éléphants blessés. Il faut savoir en effet qu'un pachyderme couché sur le flanc s'écrase les poumons sous son propre poids et s'étouffe. /ron

Les offres qui couronnent le succès de Citroën

* Le pack Rossignol comprend: 4 pneus d'hiver sur jante Divers sacs de loisirs et beaucoup plus



CITROËN C3 Pluriel
1.4i, 75 ch dès Fr. 20'990.- prix gelé*
Leasing de Fr. 7.95 par jour



C3 Rossignol*
avec avantage client jusqu'à Fr. 3'190.-*
C3 dès Fr. 15'490.-
prix gelé, 1.1i X, 61 ch



Berlingo Rossignol*
avec avantage client jusqu'à Fr. 6'130.-*
Berlingo Multispace dès Fr. 16'990.-
prix gelé, 1.4i, 75 ch



C8 Rossignol*
avec avantage client jusqu'à Fr. 8'790.-*
C8 dès Fr. 31'990.-
prix gelé, 2.0i 16V X, 138 ch



Xsara Picasso Landscape
avec avantage client jusqu'à Fr. 7'530.-*
Xsara Picasso dès Fr. 19'990.-
prix gelé, 1.6i X, 95 ch



C5 break Edition
avec avantage client jusqu'à Fr. 12'220.-*
C5 break dès Fr. 30'990.-
prix gelé, 2.0i 16V SX, 138 ch

Le Locle
Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 931 82 80

La Chaux-de-Fonds Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 969 20 30

Saignelégier Garage Jacques Sester SA Tél. 032 951 10 66

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

*Offres non cumulables avec d'autres actions en cours, valables pour des véhicules en stock. **C3 Pluriel profite uniquement du leasing. Offres valables pour des véhicules vendus et immatriculés du 1er au 30 novembre 2003. Aucune réduction ni promotion sur les prix gelés. Exemple: C8 Rossignol 2.0 16V HDI autom., 110 ch, prix brut Fr. 47'170.-, avantage client jusqu'à Fr. 8'790.-. Exemple leasing: C3 Pluriel 1.4i, 75 ch, Fr. 20'990.- prix gelé, leasing 5.9% (sur 49 mois), leasing par jour de Fr. 7.95, 10'000km/an, caution de 10% du prix financé, casco complète obligatoire. Sous réserve de l'accord par Citroën Finance, division de PSA Finance Suisse SA, Ostermundigen. PSA Finance n'accordera pas de financement qui présente un risque de surendettement pour ses clients. Le taux

d'intérêt annuel effectif à déterminer selon les dispositions de la Loi sur le crédit à la consommation peut différer, selon les circonstances, jusqu'à 0,8 points de cette indication.

CITROËN préfère TOTAL

e-promotion
www.citroen.ch

GARANTIE 2 ANS
100 000 KM

Financement par
CITROËN FINANCE

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS. CITROËN

VAL-DE-RUZ

Cultivateur de chanvre acquitté

Faire pousser du chanvre dans son champ pour le distiller en huiles essentielles n'est pas forcément punissable aux yeux de la jurisprudence du Tribunal fédéral (TF). Un cultivateur de Boudevilliers a échappé hier aux foudres de la justice du Val-de-Ruz, appelée à se prononcer une troisième fois sur la récolte de plantes dont le taux de tétrahydrocannabinol (THC) excédait largement la limite légale.

En dépit de cela, le juge Pierre Bauer a dû se résoudre à accorder le bénéfice du doute, puisqu'il n'a pas pu établir qu'il s'agissait d'une production de stupéfiants. Le prévenu a déjà été condamné en 2000 et 2001 à des peines de prison avec sursis, sur la base de ses récoltes de chanvre. A l'époque, il avait été établi qu'il avait effectivement vendu des feuilles de cette plante.

Sa troisième comparution, cette année, pour les mêmes infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, lui faisait risquer six mois d'emprisonnement et la révocation des sursis octroyés antérieurement. Toutefois, la jurisprudence du TF est venue modifier l'appréciation du juge Bauer dans ce dossier.

Prélèvements contestés

Tout d'abord, le cultivateur a contesté la validité des prélèvements effectués dans son champ. Les directives fédérales en la matière stipulent en effet que la police doit se baser sur trente plantes par champ pour déterminer la teneur en THC. Or, dans le cas de Boudevilliers, la parcelle avait été divisée en trois zones, et la Sûreté a fait analyser dix plants par portion de champ, révélant des taux oscillant entre 1,8 et 4,3% de THC, soit largement plus que la limite légale fixée à 0,3 pour cent.

Le juge a dû ensuite se pencher sur la finalité de cette production illégale. Il s'est basé sur un arrêt du TF disculpant un producteur de 20 tonnes de chanvre pour la distillation d'huiles essentielles pour se faire une opinion favorable au prévenu. Comme toute la production de Boudevilliers n'a pas servi avec certitude à assouvir les besoins des fumeurs de joints, le cultivateur a été libéré de toutes les charges qui pesaient contre lui. Il a d'ailleurs cessé de planter du chanvre dans son champ depuis... /phc

Un récidiviste écope de deux ans

Neuchâtel ■ *La contrition d'une ancienne terreur des discothèques n'a pas convaincu la cour du Tribunal correctionnel*

Par
Yvonne Tissot

S.C. n'a plus de problèmes avec la justice depuis un an. Il espère terminer son apprentissage l'année prochaine et a des projets de mariage avec sa petite amie. «J'étais bagarreur, c'est vrai, a-t-il reconnu d'un air contrit. J'avais la haine envers tout le monde. Mais c'est du passé. Après le jugement de 2001, j'ai pris conscience que cela menait nulle part...» «Cependant, cela ne vous a pas empêché de commettre de nouvelles infractions, qui vous amènent ici aujourd'hui!», a rétorqué Nicolas Marthe, président du Tribunal correctionnel du district de Neuchâtel.

A la demande du procureur Pierre Cornu, un dispositif de cinq gendarmes accueillait le public à l'entrée de l'audience en raison du caractère du prévenu, jugé irascible – qui en était à son sixième jugement en cinq ans.

Ressortissant portugais, S.C. était poursuivi pour quatre vols, dont deux dans des magasins d'électronique. Faits plus graves, en mai 2002, il avait soustrait une radio de police durant la prise d'otage de La Coudre. Et quelques jours auparavant, il avait sprayé au visage un agent de sécurité qui



Les menottes au poing et les larmes aux yeux, le prévenu a été arrêté sur-le-champ.

PHOTO ARCH

tentait de l'intercepter suite à un vol dans un magasin.

Enfin, le ministère public retenait également contre lui, un acte de discrimination raciale, des injures et menaces à l'encontre de policiers et dix infractions à la loi sur la circulation routière, principalement pour avoir conduit alors qu'il

était sous le coup d'un retrait de permis.

Sans domicile fixe

«C'était une période difficile, a commenté le prévenu. Ma mère m'avait jeté dehors de la maison. J'étais sans domicile fixe et j'avais l'impression que plus personne ne se souciait de mon sort. Mais j'étais

fier et je refusais toute aide: je cachais même à ma copine le fait que je dormais dans ma voiture. Résultat, j'étais complètement sur les nerfs: un regard suffisait pour me provoquer, et je ne supportais pas de voir un uniforme.»

En 2001, poursuivi pour des actes de violence, il avait obtenu le sursis au profit d'un traitement psychiatrique et d'entretiens auprès du Service cantonal de probation. Ces soins ont tardé à faire de l'effet – «On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif», a commenté son avocat. Mais S.C. a expliqué qu'aujourd'hui, il en récoltait les fruits: il a peu à peu appris à canaliser ses pulsions de violence. «Par exemple, hier, j'ai été arrêté par des gendarmes, car j'avais un filtre non autorisé sur ma voiture: j'ai réussi à accepter mon amende sans broncher!» «J'ai peine à comprendre pourquoi vous ne pouvez pas simplement circuler avec un véhicule en règle...», a commenté Nicolas Marthe.

Question de crédibilité

La cour s'est dite touchée par la bonne volonté du prévenu, mais s'est refusée à lui donner une autre alternative que la condamnation à une peine ferme. Son avocat demandait en effet la suspension de sa peine au profit de la poursuite de son traitement.

Une option à laquelle s'est vivement opposé le procureur Pierre Cornu: «C'est une question de crédibilité pour le tribunal, a-t-il souligné. Le droit pénal offre des possibilités de réinsertion, mais lorsque les limites sont dépassées, il se doit aussi de sanctionner!»

S.C. a été condamné à neuf mois d'emprisonnement pour les actes commis entre 2001 et 2002. S'y ajoutent la révocation du sursis de quatorze mois de prison et d'une expulsion du territoire suisse pour cinq ans, des peines à laquelle le prévenu avait été condamné en 2001 pour avoir provoqué des bagarres dans des discothèques notamment. «Vous portez la responsabilité de notre décision, a souligné le juge. Le tribunal vous avait laissé une dernière chance en 2001 en vous accordant le sursis. Vous ne l'avez pas saisie!»

Une fois le jugement lu et l'audience levée, S.C. a été encadré par deux gendarmes qui lui ont passé les menottes sans qu'il n'oppose de résistance. Avant de l'emmener les agents lui ont laissé quelques instants de répit en présence de sa petite amie. Il s'est alors écroulé en larmes dans ses bras. Pour les deux amants, le poids du passé constituait soudain un obstacle à l'avenir. /YVT

Aller jusqu'au bout de la démarche

Val-de-Travers ■ *La commission technique chargée d'étudier le regroupement des communes du district informée des implications du projet*

Le projet de commune unique au Val-de-Travers avance à bons pas. La commission technique chargée du dossier, la Cotec, vient d'être informée sur les implications juridiques et institutionnelles d'une fusion des communes du district. Le rapport final est attendu pour le début de l'année prochaine. Bernard Rosat, porte-parole du groupe de pilotage de la Cotec, répond à nos questions.

Entretien

Mariano De Cristofano

Différentes possibilités ont été évoquées concernant la composition et le mode d'élection de l'exécutif et du législatif uniques. Lesquelles?

Bernard Rosat: Pour le Conseil communal, il existe l'élection par le peuple ou par le législatif. Dans un premier temps, une nomination par le Conseil général serait plus adéquate, quitte à changer par la suite. Pour le Conseil général, il s'agit de savoir si dans la commune unique n'importe qui peut voter pour n'importe quel candidat de n'importe quelle commune. Ou alors, on ne vote que pour les candidats de son village, en respectant le vœu de représentativité émis. Il faudrait alors de nouvelles circonscriptions électorales, qui pourraient reprendre les villages actuels.

Il y a encore des problèmes techniques à régler. Combien faut-il d'élus? Com-

bien pour chaque circonscription? En outre avec une seule commune, où votera un Fleurisan ayant une maison à Buttes et une autre à Môtiers? Il est nécessaire de fixer des règles.

Que faut-il faire pour arriver à une fusion?

B. R.: La procédure est rapide à mener. Il s'agit d'établir une convention, une sorte de contrat. Il faut donner un nom à la commune, indiquer quelles communes fusionnent, établir un budget prévisionnel, définir le taux fiscal, indiquer le mode d'élection du Conseil général et du Conseil communal. Suit alors toute une série de votes.

Pour devenir effective, la fusion doit être acceptée par les citoyens de toutes les com-

munes. Que se passerait-il dans le cas contraire?

B. R.: La convention prévoit le budget et le coefficient fiscal de la future commune unique. Elle est établie pour un nombre donné de communes. Si une ou plusieurs d'entre elles refusent la fusion, la convention est caduque. Il faudra alors en refaire une avec les communes ayant accepté. Mais les choses peuvent changer passablement selon quelle commune refuse la fusion, selon le nombre d'habitants et la situation financière.

La Cotec va bientôt achever son travail. Il lui reste à informer. Comment s'y prendra-t-on?

B. R.: Jusqu'à présent, il a été parfois difficile d'infor-

mer. Il faut d'abord dissiper un malentendu. La Cotec va recommander des voies à suivre, pas proposer une commune unique clé en main. Ce n'est pas à nous de dire où doit se trouver le dépôt des Travaux publics, par exemple. Notre rôle est d'apporter une aide à la décision.

En ce qui concerne l'information, nos dernières réunions pourraient être publiques. Le débat doit avoir lieu. Mais quand et où? La Cotec tiendra une séance finale d'information, pour faire le point. Ensuite, cela dépendra de l'association Région. A l'assemblée de savoir si on continue. A mon avis, il faut aller jusqu'au bout de la démarche et faire voter les gens. /MDC

Une assurance digne de ce nom.

Chez nous, les dommages aux véhicules parqués ne sont pas limités, ni en termes de montant ni en termes de fréquence. Et nous renonçons à prélever une franchise. Encore mieux: votre bonus reste lui aussi inchangé.

Découvrez tout ce que nous offrons à nos clients au 0800 809 809, sur www.winterthur.com/ch ou directement auprès de votre conseiller. Nous sommes là.

winterthur

MONT-SOLEIL

Une éclipse de lune à voir et à comprendre

L'Observatoire de Mont-Soleil ouvrira samedi ses portes au public pour faire admirer l'éclipse totale de lune. Ce phénomène sera le dernier du genre, avant 2007, à être observable de bout en bout, en Suisse s'entend.

La pleine lune se lèvera vers 17h, ce samedi, et montera haut dans le ciel avant de se faire manger par l'ombre rougeâtre de la Terre. C'est en effet à 20h07 que l'éclipse sera totale. Jusque-là, on pourra observer l'avancée de l'ombre sur les cratères lunaires, à plus de... 3000 kilomètres/heure.

Le maximum de l'éclipse, prévu très exactement à 21h19, permettra de mieux observer le ciel alentour. Et les spécialistes de rappeler qu'au-dessus de la Lune ombragée, on pourra voir les étoiles bleues de l'amas des Pléiades, qui dessinent une minicasseroles, laquelle n'est pas sans rappeler la Grande Ourse. A gauche, à environ 50 degrés, la constellation d'Orion sera levée et l'on verra sans peine, en son centre, la nébuleuse M42. A droite, à la même distance, sera perceptible la galaxie d'Andromède.

Avec des astronomes

A l'observatoire, plusieurs conférences seront données, à intervalles réguliers, qui expliqueront la mécanique des éclipses de lune. Le public pourra observer le phénomène au moyen de télescopes et en compagnie des astronomes qui répondront à toutes ses questions.

Une cantine sera à disposition des visiteurs. /comm-réd

Observatoire ouvert samedi dès 21h; prix d'entrée très modique

SAINT-IMIER

On nage!

Une commission de gestion des installations sportives et le Service des travaux publics imériens annoncent que la réouverture du bassin de natation, sis dans le complexe des halles de gymnastique, a pu intervenir en début de semaine.

Les défauts techniques qui avaient nécessité sa fermeture provisoire sont réparés. /comm-réd

Génie mécanique: la meilleure!

Saint-Imier - Le Locle ■ La filière mécanique de l'Ecole d'ingénieurs de l'Arc jurassien a pleinement convaincu les experts mandatés par la Confédération

Par Dominique Egger Zalagh

La «peer-review» de 2001 est oubliée, tant celle de cette année a débouché sur des résultats positifs. La reconnaissance HES ne devrait pas tarder pour la filière de mécanique de l'Ecole d'ingénieurs de l'Arc jurassien (Eiaj)!

Voici deux ans, la «peer-review» - commission d'experts mandatée par la Commission fédérale des Hautes Ecoles spécialisées pour évaluer toutes les écoles d'ingénieurs de Suisse - avait en effet émis quelques réserves concernant le génie mécanique, aussi bien au Locle qu'à Saint-Imier. Un «feu orange» qui a stimulé

cette filière au point de lui faire réaliser une amélioration qualifiée d'exceptionnelle par les experts.

Sans réserve

Après leur visite de mai dernier à Saint-Imier, les «peers» - quatre professeurs de l'EPFZ, de l'EPFL, du Fonds national de la recherche scientifique et de France voisine - sont unanimes à recommander sans réserve la reconnaissance de cette filière. Ils soulignent, dans leur rapport, la dynamique de la fusion entre les écoles imérienne et locloise - une situation juridique a été concrétisée clairement au niveau des ressources humaines -, l'harmonisation intervenue au niveau du génie

mécanique entre les écoles d'ingénieurs de l'Arc jurassien, de Genève et de Fribourg, le développement des activités en recherche appliquée et développement (Ra&D), ainsi que l'amélioration exceptionnelle des indicateurs de performance bien identifiés.

Croissance remarquable

Parmi ces indicateurs de performance, le nombre d'étudiants, au total des deux sites, a suivi une croissance parlante: de 47 en mars 2001, à 82 en mars 2003! Le nombre de projets de diplôme avec

mandat externe a également augmenté, d'un tiers environ, tout comme les projets de Ra&D avec financement privés, lesquels ont tout simplement quintuplé.

Mobile franco-suisse

La présentation de ce «peer-review» était l'occasion pour le lycée technique Baptiste-Savoie (LTSI), logé sous le même toit que l'Eiaj, d'annoncer un projet commun avec le lycée polyvalent Jules-Richard, de Paris. Les deux établissements, jumelés depuis 31 ans, mettent actuellement au point quatre modèles d'un mobile -

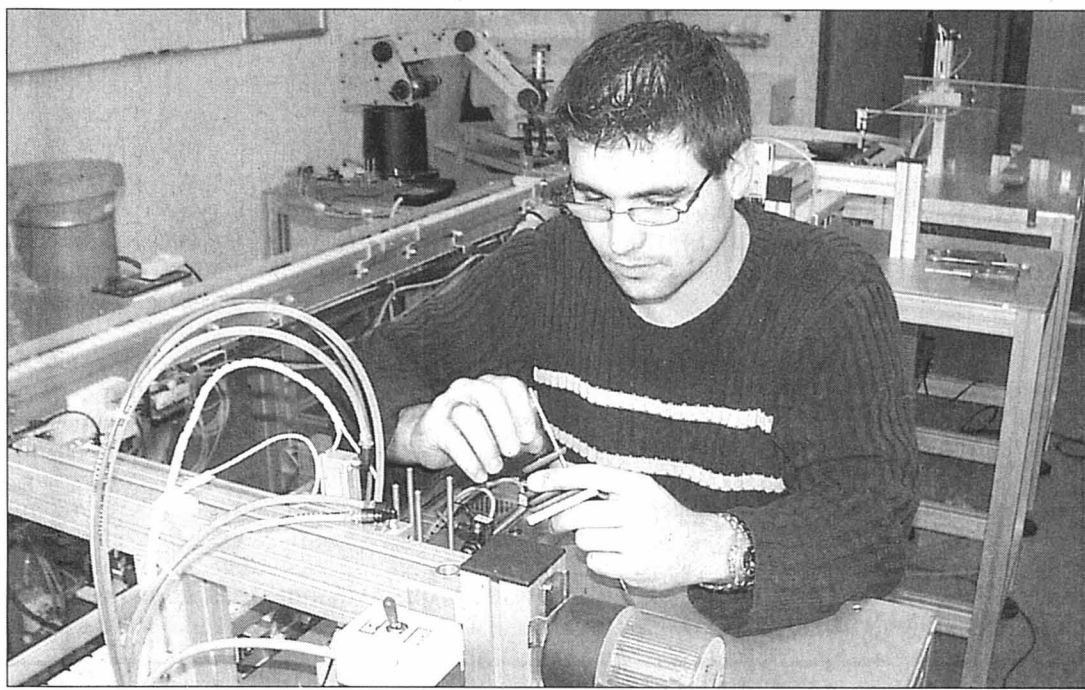
en fait un modèle réduit de voiture - qui s'affronteront dans des joutes lors des portes ouvertes de 2004. L'intérêt de ce projet? Le travail d'équipe, avec des élèves qui ne fonctionnent pas selon les mêmes méthodes et qui se trouvent à plusieurs centaines de kilomètres. /DOM

Samedi 8 novembre, portes ouvertes à l'Ecole d'ingénieurs et au Lycée technique de Saint-Imier, de 9h30 à 16h30; avec notamment le véhicule qui a pris part au Marathon Shell en consommant un dixième de litre aux 100 kilomètres

Santé-social: à suivre

Une dizaine d'étudiants fréquentent la filière de Maturité professionnelle santé-social, ouverte en août dernier et fruit d'une collaboration exemplaire entre institutions de formation. Trois jours par semaine, ils forment une classe de l'Ecole de maturité professionnelle, avec seize étudiants de l'orientation technique. Les deux jours restant, ils suivent un enseignement spécialisé au Cefops (Centre de formation des professions de la santé).

Michel Jeanneret estime que l'absence de cursus HES à Saint-Imier, dans le domaine de la santé, ne met pas en danger cette filière dont il est responsable. «Cela nous causera peut-être quelque problème de recrutement, mais à court terme uniquement». Et de souligner l'importance d'une telle passerelle vers les études HES-S2, pour les nombreux assistants en soins et santé communautaire qui sont et seront formés au Cefops. /dom



Coup d'œil sur la mise au point, dans la section mécanique, d'une chaîne d'assemblage qu'on verra travailler samedi durant les portes ouvertes. PHOTO EGGELER

SAINT-IMIER

Nouvel agent de police

Le Conseil municipal de Saint-Imier a nommé Olivier Page, qui est domicilié dans la cité, en qualité d'agent de police. Il entrera en fonctions au 1er mars 2004.

Olivier Page a été garde pontifical au Vatican durant deux ans. Dès son retour en Suisse, il a suivi l'école d'aspirant garde-frontière. Cette fonction atteinte en 1995, il s'est formé en tant qu'instructeur et spécialiste, ce qui lui a valu le grade de sergent.

Durant ses six années de service dans un poste mobile, Olivier Page a pu se familiariser avec les tâches policières. /comm-réd

Les notaires en fête Centenaire ■ L'association offre trois spectacles

L'Association des notaires bernois (ANB) fête son centenaire cette année. Plusieurs manifestations ont été organisées dans le canton à cette occasion. La Journée du notariat bernois a été célébrée le 11 juin dernier en la salle du Grand Conseil, en présence du conseiller d'Etat Werner Luginbühl.

L'association compte actuellement 421 membres, dont 17 dans le Jura bernois (14 pratiquants).

Jazz et cabaret

Le Groupement des notaires du Jura bernois a tenu à célébrer ce double jubilé par des

manifestations «extra-notariales». Trois spectacles, soit un par district, sont offerts à la population: du jazz demain soir, à Moutier (20h, foyer Tornos), avec le groupe Dixie Hot Seven Jazz Band; du théâtre le 22 novembre, à Corgémont (20h, salle de spectacles), avec la troupe du Clos Bernon; enfin, du cabaret le 5 décembre, à La Neuveville (20h30, La Tour de rive), avec les Gais Lutrins.

Ces spectacles sont gratuits et chacun peut réserver des places auprès de Jura bernois Tourisme, La Neuveville, tél. 032 751 49 49 ou auprès de son notaire. Le nombre de places est limité. /comm

ENBREF

SORNETAN ■ L'Eglise, une affaire privée? Le christianisme est lieu d'une individualisation radicale de la foi, la religion y devient affaire privée. Pour traiter de la question et de ses conséquences, le professeur Roland Campiche donnera demain soir, à 20h15, une conférence publique au centre de Sornetan. /comm-réd

SAINT-IMIER ■ Récolte du papier samedi. Le ramassage du papier sera effectué samedi matin et prendra fin à midi. Les paquets et journaux qui seront publiés après cette heure ne seront plus collectés. /comm-réd

Rubrique du Jura bernois

Tél. 032 944 18 00
Fax 032 944 17 07
e-mail: jura.bernois@l'impartial.ch

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Von der Weid, tél. 032 487 40 30, jusqu'au 7.11. La Neuveville, Pharmacie de la Tour, tél. 032 751 24 24, jusqu'au 9.11.
- Planning familial: tél. 032 942 24 55.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Pro Senectute Repas de fin de saison des jeudis verts, après une course facile, rendez-vous 10h, gare de Sonceboz.

Des professionnels à votre écoute pour assurer votre avenir



Raphaël Choffat



Sandra Bassi



Didier Pittet

Courtage en assurances entreprises et particuliers

Conseils en prévoyance

Conseils financier et fiscalité

INDÉPENDANCE

PROFESSIONNALISME

PERFORMANCE

DYNAMISME

FIABILITÉ

AXIOM

Risques & Finance Management SA
J.-Jacques-Rousseau 7
CH - 2001 Neuchâtel
info@axiom-rfm.ch

Des solutions personnalisées au 032 722 17 17

Quinze mille bouteilles à l'eau!

Le Noirmont ■ Walter Lanz a une passion originale: il collectionne depuis plus de 20 ans les étiquettes de bouteilles de vin

Par
Henri Queloz

Amoureux d'histoire et du temps qui passe, Walter Lanz, du Noirmont, heureux retraité et ancien aubergiste du restaurant de la Goule, a une passion pour les bandes dessinées. Mais celle qui défilent sur les bouteilles de vin. Le ton haut, il affirme de manière péremptoire que «ce qui compte, ce n'est pas le contenu du flacon.

Seules les étiquettes ont de l'importance»...

Il s'agit presque d'images saintes pour ce collectionneur qui trempe ses bouteilles dans l'eau frétilante depuis une bonne vingtaine d'années, afin d'en décoller délicatement les vignettes riches d'histoires sur les châteaux de la douce France.

61 crus classés!

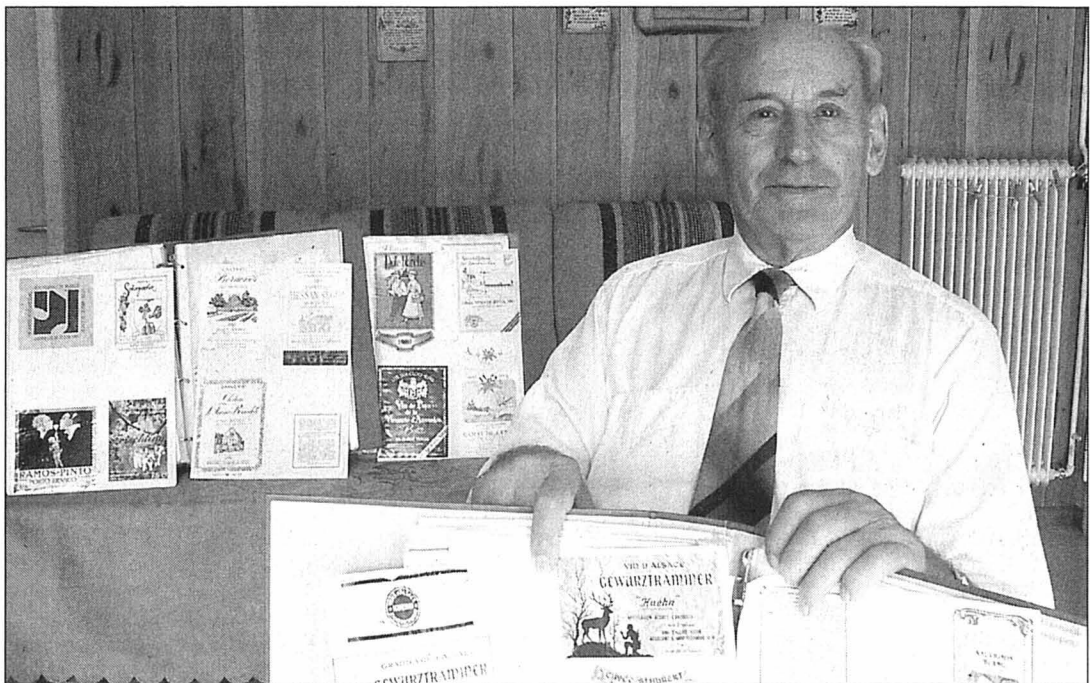
Les grands crus classés tiennent une bonne place

dans sa collection: dans les pomerol, on va du Château La Croix-Taillefer au Château Haut Mailet; dans les médoc, les 61 crus classés sautent du Château Lafite-Rotschild au Château la Tour-Carnet; dans les saint-émilion, on part à la découverte du Château l'Angélus en passant par celui des Couvent-des-Jacobins; dans les pommard enfin, on passe du Clos de la Commaraine au Clos des Epeneaux!

Rien ne manque à la précieuse collection de Walter Lanz, qui exclut le moindre flirt entre les étiquettes multicolores et les robes du nectar. Les containers du village où vient s'entasser le verre sont pour lui une mine de diamant.

Il déniche la pièce rare comme un philatéliste cherchant la colombe de Bâle! Sa grande trouvaille jusqu'ici tient dans un bordeaux Saint-Estèphe datant de... 1869! C'est un singulier collectionneur qui rêve comme un grand enfant au bon temps des albums Cailler ou Peter, avec les images à coller dans l'album.

A l'archiviste au nez figé d'une torpeur intimiste et voulue répondent les yeux de l'artiste qui lèchent amoureuxment les images des cabernet sauvignon, de l'arbois, du cabernais, du syrah... Et quand on lui demande s'il ne possède pas une image du saint patron du Noirmont, Saint-Hubert (qui sera d'ailleurs en fête cette fin de semaine), il feuillette ses classeurs et, en une minute, sort la cuvée Saint-Hubert 1971, le saint agenouillé en adoration devant le cerf, la croix entre les bois. Il s'agit d'un gewurtzstraminer cultivé à Amerschwih, en Alsace bien sûr! /MGO



L'ancien patron de l'auberge de La Goule présente quelques-unes des étiquettes de sa prolifique collection. PHOTO QUELOZ

Viol collectif dans le jardin du château

Delémont ■ Trois hommes ont abusé d'une femme

Un viol collectif est survenu il y a dix jours (plus exactement dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre), dans les jardins du château de Delémont. Après avoir passé la soirée au Comptoir delémontain, une femme de 37 ans – une habitante de la région – est allée boire un dernier pot au SAS, le centre culturel de la jeunesse, situé en vieille ville. Selon son témoignage, la victime y a rencontré quatre hommes, des clients occasionnels (selon les organisateurs), âgés entre 20 et 30 ans, qui lui ont proposé de la raccompagner chez elle. Alors qu'elle croyait se rendre vers leur véhicule, trois d'entre eux ont abusé d'elle dans les jardins du château, à quelques centaines de mètres du SAS.

Piste neuchâteloise

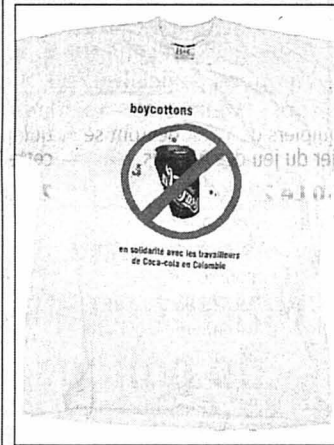
Après cette agression, la jeune femme est tombée sur une patrouille de police. L'officier de service a enregistré la plainte avant de conduire la victime à l'hôpital régional. Mis à part du

matériel génétique (ADN), la police ne dispose que de peu d'indices et des investigations ont été menées dans les cantons du Jura et de Neuchâtel.

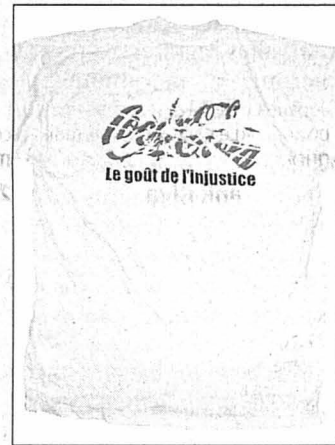
En effet, le soir de l'agression, quatre groupes chaud-fonnières de heavy metal se produisaient au SAS, d'où la présence de nombreux Neuchâtelois. Grâce aux indications de la victime, un T-shirt blanc a été retrouvé sur les lieux, abandonné par un des auteurs. Sur le devant et le derrière de ce dernier, on peut lire la mention «BxC «Boycottons Coca-Cola, en solidarité avec les travailleurs de Coca-Cola en Colombie» et «Coca-Cola, le goût de l'injustice» (voir photo).

La police cherche à savoir où l'on peut se procurer un tel T-shirt pour remonter aux auteurs. D'autre part, un des membres du groupe portait une veste rouge avec un motif représentant un dragon dans le dos.

Toute information concernant cette affaire peut être communiquée à la police cantonale jurassienne, au tél. 032 420 65 65. /MGO



La police recherche activement la personne qui portait ce T-shirt lors de cette agression. PHOTO SP



Le cadeau de Saint-Martin du musée

Porrentruy ■ En marge des festivités de ce week-end, l'Hôtel-Dieu offre, via le Web, l'accès à son trésor photographique

Portraits «Belle Epoque»

Samedi et dimanche, le musée de l'Hôtel-Dieu propose aux visiteurs qui se rendront en vieille ville de Porrentruy et au 7e Marché de Saint-Martin de faire un crochet par la Grand-rue et de se faire tirer le portrait en noir et blanc, «comme à la Belle Epoque».

Attention, seules les cent premières réservations seront prises en compte (renseignements au tél. 032 466 72 72 ou 032 466 72 22). /réd

Ravie de s'associer aux célébrations ajoulotes dédiées autant à Gargantua qu'à saint Martin, Jeannine Jacquat, directrice du musée de l'Hôtel-Dieu, à Porrentruy, a annoncé hier l'apparition sur internet d'une première partie du fabuleux fonds photographique Albert Perronne.

Un premier lot d'images – 650, toutes datées de 1932 – puisées dans le fantastique fonds de 250.000 photos léguées par Albert Perronne, un singulier docteur en chimie établi à Porrentruy, sont à portée de clic et d'écran. Tout naturellement, le site en question se trouve à l'adresse www.albertperronne.ch. Un site conçu par des spécialistes du cru, avec la complicité

d'experts de l'Université de Lausanne.

L'œil de Perronne

L'œil aiguisé rivé à ses appareils dont il ne se séparait guère, Albert Perronne a, durant plus de 40 ans (de 1932 à 1974), sillonné, souvent à vélo, le Pays de Porrentruy et le Jura. Et immortalisé sur pellicule la vie socioculturelle et ses acteurs.

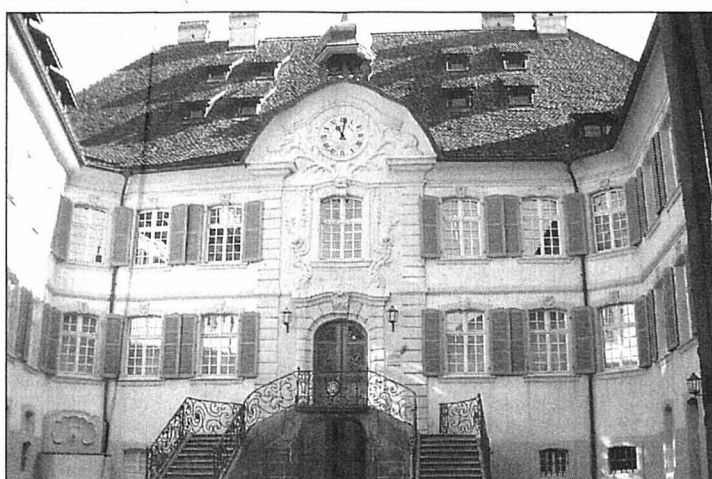
Docteur en chimie-minéralogie, Albert Perronne n'exerça jamais sa profession. Tout jeune docteur, on le trouve à la tête du commerce de chaussures de sa famille. Avec pour but non pas de chausser le client, mais de lui tirer le portrait.

Il se consacre alors essentiellement à sa passion et à l'art du reportage photo, dans lequel il excelle sans le savoir vraiment. En compagnie de ses amis, les scienti-

fiques Frédéric-Edouard Koby et Lucien Lièvre, il se voue aussi à l'archéologie, à la géologie et à l'hydrologie. Il est ainsi à l'origine de la découverte, mise en images, de la rivière souterraine l'Ajoulote et de son exploration.

Leica à l'œil, il accumule les documents sur la vie en Ajoie durant la Seconde Guerre mondiale. Désireux de prendre de la hauteur, Albert Perronne devient tout exprès pilote et livre à la postérité le Jura vu d'en haut. Aujourd'hui, son œuvre apparaît comme une source iconographique sans pareille de la vie jurassienne. /JST

Musée de Hôtel-Dieu à Porrentruy, ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h et exceptionnellement le lundi de Saint-Martin 10 novembre; www.museehoteldieu.ch



Le musée de l'Hôtel-Dieu ouvre un site internet consacré à la collection de photos d'Albert Perronne. PHOTO STADELMANN

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.
- **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.
- **Dépannages:** Centrale, 032 955 14 12.
- **Taxis:** piquet de nuit 032 951 21 18.

CENTRE DE LOISIRS

- **Piscine:** lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.

- **Patinoire:** lu 13h30-16h30, ma/je/ve 10-11h45/13h30-16h30, me 10-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.

BIBLIOTHÈQUE

- **Le Noirmont:** lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

LUDOTHÈQUES

- **Saignelégier (Hôtel de ville):** ma 15h15-17h30, et le dernier jeudi du mois 18-19h.
- **Les Bois (salle de gymnastique):** le 1er lundi du mois 14h30-17h30. **Les Genevez (salle de gymnastique):** le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. **Le Noirmont (nouveau collège):** ma 15-17h. **Les Breuleux (école primaire):** le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

EN BREF

EXPOSITION ■ Un «Soleil» jurassien à Paris. Le canton du Jura a prêté au Musée d'Orsay, à Paris, un tableau du peintre Albert Trachsel (né à Nidau en 1863 et mort à Genève en 1929). Cette toile, qui date de 1905-1909 et intitulée «Soleil», fait partie de la Collection jurassienne des beaux-arts. Elle va entrer dans une exposition d'envergure consacrée aux origines de l'abstraction. /mgo

LES BOIS ■ Réserve en votation. Les citoyens des Bois sont invités à se rendre aux urnes les 22 et 23 novembre prochains. Ils devront se prononcer sur la mise en réserve forestière de 30 hectares du côté de Fromont, dans les Côtes du Doubs. Ce projet émane de privés, mais comme il affecte le plan d'aménagement local, le souverain a le dernier mot. On se souvient que le Conseil général des Bois avait donné un préavis favorable, mais du bout des lèvres, à cet objet. /mgo

SAINT-BRAIS ■ Subvention octroyée. Le Gouvernement jurassien a alloué une subvention de 10.800 francs à la seconde section de Saint-Brais pour la réfection des chemins

d'accès aux fermes du Césai, suite à la trombe d'eau de juin 2003. /mgo

TOURISME ■ Soutien à trois associations. Le Gouvernement jurassien a débloqué un montant de 80.000 francs, destiné à l'Association jurassienne de tourisme pédestre, à l'Association pour le réseau équestre des Franches-Montagnes (Aref), ainsi qu'à l'association Jura Ski de fond, pour les coûts d'entretien des différents réseaux. /mgo

RAMONEURS ■ Moins de coups de brosse. Sur la base de données fédérales, le Gouvernement jurassien a décidé de réduire la visite des ramoneurs auprès des chauffages centraux à mazout (visite une fois l'an au lieu de deux ou trois) et auprès des chauffages à bois ou à charbon (deux fois au lieu de deux à quatre). Les cheminées de salon et les poêles à bois seront par contre visités une fois par an. De ce fait, un arrondissement a supprimé en Ajoie pour être redistribué sur le district, avec un emploi supprimé à la clé. Mais les propriétaires auront moins de taxes à payer. /mgo

Grande salle de l'Hôtel de ville à La Brévine

VENDREDI 7 NOVEMBRE À 20 h 15

GRAND MATCH AU LOTO

30 tours = 30 jambons

Abonnements Fr. 16.- 3 pour 2

Organisation: Musique L'Avenir, La Brévine

avis divers

manifestations

FUST
De bons conseils et la garantie de prix bas
Commande directe www.fust.ch

Les experts proposant un grand choix!

La taxe anticipée de recyclage n'est pas comprise dans les prix.

Droit d'échange de 30 jours – également sur les appareils utilisés. Informations détaillées dans votre succursale ou sous www.fust.ch.

SOUND VISION REDIFFUSION
TV · DVD · HIFI · VIDEO · FOTO · NATEL

Les TV LCD les plus avantageux!

1799.- au lieu de 2390.-
Vous économisez 591.-
Épaisseur 9 cm seul.

799.- au lieu de 1499.-
Vous économisez 700.-
Épaisseur 6 cm seul.

Élégant TV LCD!
D-BOSS LT-20 F*P
• Design élégant
• Télétexte
• Minuterie de pré-sommeil
No Art. 981010

TV LCD et moniteur PC en un!
D-BOSS LT-15
• Télétexte Top
• Minuterie de pré-sommeil
• Raccordement PC
No Art. 981006 **Location par mois 86.-**

Plusieurs modèles de Sharp, Sony, Samsung et Philips.

Garantie de service Nous réparons ou échangeons tout appareil, peu importe où vous l'avez acheté! Numéro de Service 0848 559 111 ou www.fust.ch

Des images nettes, quel que soit l'angle de vision

5998.- au lieu de 8998.-
Vous économisez 33%
Épaisseur 8 cm seul.

SAMSUNG PS42P3 S
• Dolby Surround
• Mémoire 100 programmes
• Minuterie de pré-sommeil
• Télétexte Mega avec mémoire 2100 pages
No art. 994174

Grand choix de TV à écran plat (LCD et plasma) dans toutes les dimensions, de toutes les marques!

Location par mois 734.-

Home Cinema de rêve pour les hautes exigences

GRATUIT Films DVD

1699.- plus 6 films gratuits
NOUVEAUTÉ
Location par mois 83.-

SONY Mona Lisa
• 5x75 W RMS
• Subwoofer actif 120 W
• Design élancé
• Compatible CD-R/RW et MP3
No Art. 2005306

Informations détaillées dans votre succursale ou sous www.fust.ch

Technologie 100 Hz – avec Super-Sound

Panasonic TX-29PS10
TV écran plat
• Écran plat 72 cm Quinrix F
• Technologie 100 Hz sans scintillement
• Télétexte 2.5 avec mémoire 1500 pages
• Pal/Secam BG/DK et Secam L
No Art. 961740

1299.- au lieu de 1999.-
Vous économisez 700.-
Location par mois 64.-

Les combinés

Location par mois 40.-

799.- au lieu de 999.-
Vous économisez 20%
52 cm FLAT

399.- au lieu de 499.-
Vous économisez 100.-
36 cm

Téléviseur avec lecteur DVD intégré
PHILIPS 21 PT 6807
• Dolby Surround virtuel • Radio incluse
• Minuterie de pré-sommeil et réveil
• Verrouillage parental No Art. 940429

TV et magnéscope en un appareil.
PHILIPS 14PV225 Combi TV et magnéscope
• Combiné vidéo avec TV 14 pouces en format 4:3 • télétexte • Smart Picture • Enregistrement One-touch Record No. Art. 940439

Une technique captivante!

399.- au lieu de 499.-
Vous économisez 20%
NOUVEAUTÉ
Codefree
3 ans de garantie

79.- au lieu de 129.-
Vous économisez 39%
NOUVEAUTÉ

Lecteur DVD et magnéscope, deux appareils en un!
HV-DH 10
• Lecteur DVD, DVD vidéo, CD, CD vidéo, CD-R/RW, MP3, DVD-R/RW, JPEG
• Magnéscope, hi-fi stéréo, 6 têtes de lecture • ShowView, VPS
No Art. 951126/7

Lecteur CD MP3.
United DMP-4595
• Fonction antichoc 45 secondes
• Lecteur MP3 avec indication titres
No Art. 951647

Super-offres de PHILIPS

Home Cinema gratuit avec haut-parleurs radio-contrôlés.

Offre pour le set:
TV 2498.-
Home Cinema 999.-
Total 3497.-
Rabais pour le set -999.-
Prix du set 2498.-
Location du set 121.-

Exclusivité FUST

GRATUIT Films DVD

PHILIPS 32 PW 8728 TV
• Écran Blackline • Contrôle actif
• Texte Dual Screen No Art. 940438

PHILIPS LX 3750 W Home Cinema
• Puissance totale 500 W
• Dolby numérique, Dolby ProLogic II, DTS
• Lecteur DVD+RW, CD, CD-RW, CD MP3 et CD photos (Kodak, JPEG), incl. 5 haut-parleurs arrières sans fil sur station radio-contrôlée, un subwoofer
No Art. 940812

Prix du jour avec garantie petit prix!

PixelPlus pour des images qui vivent!
PHILIPS 37 PF 9965
• Puissance musicale 60 W • Télétexte avec mémoire 1200 pages • Luminosité: 900 cd/m2 • Minuterie de pré-sommeil
• Incl. syntoniseur et support mural No Art. 941006

Épaisseur 9 cm seul.

Garantie de prix bas
Prenez avec vous les prix de la concurrence!

Nous vous remboursons la différence si vous trouvez le même appareil dans un autre magasin dans les cinq jours à un prix officiel inférieur!

- Un choix immense de tous articles de marque
- Demandez nos occasions et modèles de démonstration
- Prolongation de garantie
- Louer au lieu d'acheter

Achetez sans argent liquide et collectionnez de points!

Bienne, Fust Supercenter, Solothurnstrasse 122, 032/344 16 02 • Bienne, Kanalgasse 28, 032/329 33 50 • Niederwangen, Fust Supercenter, sortie d'autoroute A12, Riedmoosstrasse 10, 031/980 11 11 • Delémont, Avenue de la Gare 40, 032/421 48 12 • La Chaux-de-Fonds, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 14 • Neuchâtel, Multimedia Factory-Fust-Supercenter, chez Globus (Armourins), 032/727 71 35 • Marin, Marin-Centre, Fleurs-de-Lys 26, 032/756 92 42 • Porrentruy, Inno les galeries, (ex Innovation), 032/465 96 30 • Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071/955 55 05 • Emplacement de nos 130 succursales: 0848 559 111 ou www.fust.ch

FUST
Et ça fonctionne.

Le Pays de Porrentruy **La Mobilière**
Assurances & prévoyance
AGENCE GÉNÉRALE PORRENTRUYS

SAINT-MARTIN À CHEVEZEV
7, 8 et 9 novembre 2003
14 et 15 novembre 2003
Bars, disco et ambiance dans les rues du village
Dimanche 9 novembre 2003:
Foire, manège et animation pour les enfants
Repas de midi avec orchestre champêtre
Réservez votre table au 079 739 67 70

avis divers

L'Impartial

Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions et rédacteur en chef: Mario Sessa

Tirage contrôlé: 20.940 exemplaires (REMP, avril 2003)
Lecteurs 46.000 (Mach Basic 2003)

RÉCEPTION
14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00
Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 18 h.

ABONNEMENTS
Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: clientele@l'impartial.ch
Tarifs pour la Suisse:
3 mois Fr. 86.-
6 mois Fr. 163.-
12 mois Fr. 306.-
Y compris TVA 2,4%.

PUBLICITÉ
Régie des annonces:
Publicitas SA - 14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59
Ouverture: du lundi au jeudi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 17 h 45, vendredi jusqu'à 17 h 15.
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h. Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs: Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 21 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16 h 30 à 21 h), ils doivent être communiqués par téléphone au **032 723 53 00**, par fax au **032 723 53 09** ou par e-mail à l'adresse redaction@l'impartial.ch.

Lire, c'est comprendre.
Ecrire, c'est être libre.

Osez apprendre!

Trop d'adultes ont des difficultés à lire et à écrire. Votre rôle est de les informer, le nôtre est de les aider.

ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE
cours de base dispensés dans 26 localités de Romandie

Appellez-nous au **032 914 10 81**

CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO 032 916 13 77
PUR SANG, LA LÉGENDE DE SEABISCUIT
V.F. 18 h.
7 ans. 5e sem. De Gary Ross. Avec Tobey Maguire, Chris Cooper, Elizabeth Banks. Un cheval trop petit, un joker trop grand, un entraîneur trop vieux! Et pourtant il vont rentrer dans l'histoire en devenant de grands champions. D'après une histoire vraie. Palpitant.
DERNIÈRES SÉANCES

CORSO 032 916 13 77
AMERICAN PIE: MARIONS-LES!
V.F. 20 h 45.
14 ans. 4e semaine. De Jesse Dylan. Avec Jason Biggs, Alysson Hannigan, Thomas Ian Nicholas. Ils vont enfin se marier! Jim annonce la nouvelle à ses copains mais Stifler n'est pas invité... Enfin presque!
DERNIÈRES SÉANCES

EDEN 032 913 13 79
TAIS-TOI!
V.F. 15 h, 20 h 45.
Vend. et sam. 23 h 10 ans. 3e semaine. De Francis Veber. Avec Jean Reno, Gérard Depardieu, André Dussollier. Comédie! Il n'a qu'une idée, venger sa maîtresse. Mais sa route va croiser celle de Quentin, d'une bêtise phénoménale...
DERNIÈRES SÉANCES

EDEN 032 913 13 79
FRANCE BOUTIQUE
V.F. 17 h.
14 ans. 2e semaine. De Tonie Marshall. Avec Karin Viard, François Cluzet, Judith Godrèche. Comédie conjugale sur un couple en crise dans l'univers du téléachat et des émissions de vente par correspondance...
DERNIÈRES SÉANCES

EDEN 032 913 13 79
ÉLÉPHANT
V.F. 19 h, 16 ans. 3e semaine. De Gus Van Sant. Avec A. Frost, J. Robinson, E. McConnell. Dans la lignée de «Bowling for Columbine», un regard choc sur les fusillades dans les écoles américaines...
PALME D'OR ET MEILLEURE MISE EN SCÈNE AU FESTIVAL DE CANNES 2003.
DERNIÈRES SÉANCES

PLAZA 032 916 13 55
MATRIX REVOLUTIONS
V.F. 15 h, 17 h 45, 20 h 30. Vend. et sam. 23 h 15.
14 ans. 1re semaine. De Andy et Larry Wachowski. Avec Keanu Reeves, L. Fishburne, Carrie-Anne Moss. La longue quête de liberté des rebelles culmine en une bataille finale explosive... Sublime et génial!!!
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 1 032 916 13 66
MAUVAIS ESPRIT
V.F. 16 h, 18 h, 20 h 15.
12 ans. 1^{re} semaine. De Patrick Alessandrini. Avec Thierry Lhermitte, Ophélie Winter, Maria Pacôme. Comédie! Arriviste, rien lui manque, sauf un bébé. Et quand enfin il en a un, c'est la réincarnation de son rival qu'il a shooté en auto. La vie va être dure...
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 1 032 916 13 66
INTOLÉRABLE CRUAUTÉ
V.F. Vend. et sam. 23 h.
12 ans. AP. De Joel Coen. Avec G. Clooney, Catherine Zeta-Jones, Julia Duffy. Comédie! Avocat que l'on s'arrache quand on veut divorcer, il ne va pas tarder à trouver un cas à sa mesure...
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 2 032 916 13 66
LES AVENTURES DE PORCINET
V.F. 16 h.
Pour tous. 6e semaine. De Francis Glebas. Dessin animé! Rejeté par ses amis parce que trop petit pour chercher du miel, il part seul sur les routes... Enchanteur!
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 2 032 916 13 66
LA COULEUR DU MENSONGE
V.F. 18h, 20 h 30.
10 ans. 1^{re} semaine. De Robert Benton. Avec Nicole Kidman, Anthony Hopkins, Gary Sinise. Après un jeu de mots malheureux, ce prof d'uni sera traité de raciste. Pour se défendre, il devra faire la lumière sur de terribles secrets!
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 2 032 916 13 66
MYSTIC RIVER
V.F. Vend. et sam. 23 h.
14 ans. 4e semaine. De Clint Eastwood. T. Robbins. Avec K. Bacon, L. Fishburne, S. Penn. Un drame humain rapproche d'anciens amis d'enfance mais l'un d'entre eux pourrait être le meurtrier... Suspense et intrigue!
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 3 032 916 13 66
ÉCOLE PATERNELLE
V.F. 16 h.
7 ans. 6e semaine. De Steve Carr. Avec Eddie Murphy, Anjelica Huston, Steve Zahn. Comédie familiale! Deux pères tombés au chômage vont créer une garderie pour enfants. Ce qui laisse présager le pire!
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 3 032 916 13 66
L'ÉTRANGE NOËL DE MR JACK
Cycle «Image par image»
V.O. s.-t. fr./all. 18 h.
12 ans. 1re semaine. De Henry Selick. En pleine période de fêtes, 3 hideuses créatures envlent le Père-Noël pour le remplacer par Jack, roi des citrouilles.
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 3 032 916 13 66
AMERICAN SPLENDOR
V.O. s.-t. fr./all. 20 h 45
7 ans. 1re semaine. De Shari Springer Berman, Robert Pulcini. Avec Paul Giamatti, Hope Davis. Comédie cynique oscillant entre Woody Allen et Mars Attacks où un documentariste exprime ses frustrations au travers d'une bd.
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 3 032 916 13 66
UNDERWORLD
V.F. Vend. et sam. 23 h.
16 ans. 2e semaine. De Len Wiseman. Avec Kate Beckinsale, Scott Speedman, Bill Nighy. Son appétit de vengeance l'entraîne dans un combat sans merci contre le peuple des loups garous. Une croisade haletante, palpitante et sanglante...
DERNIÈRES SÉANCES

SCALA 3 032 916 13 66
MATIÈRES ANIMÉES
Cycle «Image par image»
V.O. s.-t. fr./all. Dim. au mardi 18 h.
Pour tous. 1re semaine. Programme de cinq courts-métrages d'animation, passant de cancrélats dansants à des dunes vivantes...
DERNIÈRES SÉANCES

ABC 032 967 90 42
LE TEMPS DU LOUP
V.F. 18 h 30.
16 ans. 2e semaine. De Michael Haneke. Avec Isabelle Huppert, Patrice Chéreau, Béatrice Dalle, Serge Riaboukine. L'humanité après la catastrophe. Un film d'une rare beauté dans sa noirceur, et donc capable de vous hanter durablement.
DERNIÈRES SÉANCES

ABC 032 967 90 42
SON FRÈRE
V.F. 20 h 45.
12 ans. 1re semaine. De Patrice Chéreau. Avec Bruno Todeschini, Eric caravaca. Une épure poignante et lumineuse; un film sur l'amour et sur la mort, porté par des acteurs bouleversants.
DERNIÈRES SÉANCES

CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL
■ APOLLO 1,2,3
(032 710 10 33)
MATRIX REVOLUTIONS. Me-je 15h-17h45-20h30. 14 ans. Première suisse. De A. et L. Wachowski.
LES AVENTURES DE PORCINET. 15h. Pour tous. 6e semaine. De F. Glebas.
LA VIE ET TOUT LE RESTE. 17h-20h45 en VO. 10 ans. 2e semaine. De W. Allen.
AU SUD DES NUAGES. 19h. 7 ans. 2e semaine. De J.-F. Amiguet.
PROP ET BERTA. 16h-18h. Pour tous. Cycle «Image par image». De P. Fly.

■ ARCADES
(032 710 10 44).
MATRIX REVOLUTIONS. Ve-lu 15h-17h45-20h30. Ve-sa aussi noct. à 23h15. 14 ans. Première suisse. De A. et L. Wachowski.
■ BIO
(032 710 10 55)
ÉCOLE PATERNELLE. 16h. 7 ans. 6e semaine. De St. Carr.
ÉLÉPHANT. 18h30 en VO. 16 ans. 3e semaine. De G. Van Sant.
MYSTIC RIVER. 20h15. 14 ans. 4e semaine. De Cl. Eastwood.
■ PALACE
(032 710 10 66)

AMERICAN PIE : MARIONS-LES !
16h-20h45. 14 ans. 4e semaine. De J. Dylan.
PUR SANG, LA LÉGENDE DE SEABISCUIT. 18h. 7 ans. 5e semaine. De G. Ross.
■ REX
(032 710 10 77)
MAUVAIS ESPRIT. 15h45-20h15. 12 ans. Première suisse. de P. Alessandrini.
SON FRÈRE. 18h. 16 ans. Première suisse. De P. Chéreau.

■ STUDIO
(032 710 10 88)
LA COULEUR DU MENSONGE. 15h30-20h30. A 18h en VO. 10 ans. Première suisse. De R. Benton.
■ ESPACE NOIR
(032 941 35 35)
LA VIE DE DAVID GALE. Je 20h30. Ve 21h. Sa 21h. Di 17h30-20h30. VO. De A. Parker.
■ CINÉMA ROYAL
(032 481 43 29)
IDENTITY. Ve 20h30. Sa 17h-21h. Di 17h. 16 ans. De J. Mangold.
BIENVENUE AU GÎTE. Di 20h30. 12 ans. De Cl. Duty.

■ CINÉMA CINÉMATOGRAPHE
(032 487 45 61)
MATRIX REVOLUTIONS. Je 20h30. Ve-sa 21h. Di 17h. Lu-ma 20h. En Première mondiale. 14 ans. De A. et L. Wachowski.
MAÏS IM BUNDESHUUS. Je 18h. Sa 18h. Di 20h30. 10 ans. De J.-St. Bron.

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES. «Les espaces de lecture», représentations de la lecture à travers des illustrations originales de livres pour enfants. Ma-di 10-17h. Jusqu'au 7.12.
BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).
CENTRE DE CULTURE A.B.C. Exposition de Gilles Lambert, «La scénographie comme expérience de vie». Ma-ve 17-21h, sa 11-14h/16-19h, di 16-19h. Jusqu'au 9.11.

TEMPLE ALLEMAND - GALERIE DE L'ANCIEN MANÈGE - GALERIE «IMPRESSIONS». Retrospective 82-02 de Luc Torregrossa, peintures. Jusqu'au 8.11.
LES PONTS-DE-MARTEL
FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-IMIER
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Expo de Jacqueline Jeanneret et Sofie Melnick, «Tisser des liens», sculptures et dessins. Me-ve 14-18h; sa-di 14-17h. Jusqu'au 9.11.
NEUCHÂTEL
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Images de Chine», photographies d'Eric de Montmolin, 1931-1934. Lu-ve 8-20h; sa 8-17h. Jusqu'au 20.11. 032 717 73 00.
HOME DES CHARMETTES. Le Club de Patchwork du Littoral expose ses oeuvres. Jusqu'au 14.11.

JARDIN BOTANIQUE. Parc et serres ouverts tous les jours de 9h à 17h.
OFFICE DE LA STATISTIQUE. ESPACE PUBLIC: Construire l'éphémère: projets contemporains de construction temporaire. Jusqu'au 18.12.

LES INVASIONS BARBARES. 18h15. 14 ans. 5e semaine. De D. Arcand.
BÉVILARD
■ PALACE
(032 492 25 48)
GOOD BYE NENIN ! e 20h. 10 ans. De W. Becker.
BAD BOYS 2. Ve-sa-di 20h30. 14 ans. De M. Bay.

MOUTIER
■ LE CINOCHE
(032 493 73 73)
MONSIEUR IBRAHIM ET LES FLEURS DU CORAN. Je 20h30. Sa 17h30. 10 ans. De F. Dupeyron.
LES INVASIONS BARBARES. Ve 20h30. Sa 20h30. Di 16h-20h30. Lu 20h30. 12 ans. De D. Arcand.

LE NOIRMONT
■ CINÉLUCARNE
(032 953 11 84)
AMERICAN PIE : MARIONS-LES. Je 20h30. Ve 20h30. Sa 20h45. Di 20h30. 14 ans. De J. Dylan.
PAI, ÉLUE D'UN PEUPLE NOUVEAU. Sa-di 16h. 10 ans. De N. Caro.

SAINT-IMIER
■ ESPACE NOIR
(032 941 35 35)
LA VIE DE DAVID GALE. Je 20h30. Ve 21h. Sa 21h. Di 17h30-20h30. VO. De A. Parker.
TAVANNES
■ CINÉMA ROYAL
(032 481 43 29)

IDENTITY. Ve 20h30. Sa 17h-21h. Di 17h. 16 ans. De J. Mangold.
BIENVENUE AU GÎTE. Di 20h30. 12 ans. De Cl. Duty.
TRAMELAN
■ CINÉMA CINÉMATOGRAPHE
(032 487 45 61)

MATRIX REVOLUTIONS. Je 20h30. Ve-sa 21h. Di 17h. Lu-ma 20h. En Première mondiale. 14 ans. De A. et L. Wachowski.
MAÏS IM BUNDESHUUS. Je 18h. Sa 18h. Di 20h30. 10 ans. De J.-St. Bron.
PÉRISTYLE DE L'HÔTEL DE VILLE. Exposition de Danielle Steiner, soies appliquées et Jean-Luc Berger, peintures. Jusqu'au 16.11.

CRESSIER
SENTIER DIDACTIQUE VITICOLE VITI-TOUR. 27 panneaux abordant les thèmes de la viticulture, de l'histoire et de l'environnement répartis sur des parcours de 3 - 5 ou 8 km. Départ et arrivée au caveau de dégustation ouvert: ve 17-19h30, sa 11-12h30 / 16h30 - 19h, di 11-12h30.

FRESENS
HOME CHANTEVENT. Exposition de Madeleine Lambercier, aquarelles. Jusqu'au 30.11.
NOIRAIGUE
FERME ROBERT. Exposition sur l'Histoire du Creux-du-Van et images des photographes animaliers Weissbrodt, Burgat et Troutot. Ts les jours. Tél. 032 863 65 66.

SAINT-SULPICE
VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 032 751 38 07.
TRAVERS
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: toute l'année, toute la journée sur réservation. Individuels: le dimanche à 12h et 14h. (visites guidées). Café des Mines: dimanche de 11h à 17h; le soir, ouvert dès 15 personnes sur réservation. Renseignements/réservations: 032 863 30 10. E-mail: info@gout-region.ch.

VAUMARCUS
CHÂTEAU. Château des mille et une vies». Me-ve 14-17h, sa/di 11-17h. Salles médiévales, cabinet de préhistoire, exposition d'objets anciens; tél. 032 836 36 36, www.chateauvaumarcus.ch.

MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Rolf Blaser, peintures de 1989 à 2003. Ma-di 10-17h. Jusqu'au 9.11.
MUSÉE D'HISTOIRE. «La ruée vers l'eau» jusqu'au 04.01.04 et «Les Armes-Réunies - 175e anniversaire 1828-2003, de la musique militaire à la musique d'harmonie» jusqu'au 30.11.03. Ma-di 10-17h. Dimanche entrée libre de 10h à 13h.

MUSÉE D'HISTOIRE NATU-RELLE. «Renard, un voisin à découvrir», exposition du Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Ma-sa 14-17h; di 10-12/14-17h. Entrée libre. Jusqu'au 25.04.04.
MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. «Eau et vie sous l'ancien régime» l'eau domestiquée et l'eau sauvage. Me-sa-di 14h-17h. Jusqu'au 28.02.04.

LE LOCLE
MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Exposition de Jean-Michel Jaquet, «Aménagement égoïste», oeuvres sur papier. Ma-di 14-17h. Jusqu'au 30.11.
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Exposition temporaire: Et tout près s'ouvre l'abîme: voyageurs au Locle et aux Moulins souterrains (1770-1830). Sept.-oct: ouvert tous les jours 10h-17h30. Nov.-avril: ma-di 14-17h. Jusqu'au 30.04.04. Rens. 032 931 89 89.

MUSÉE D'HORLOGERIE. Château des Monts. «Les temps du temps» Ma-di 14-17h.
LA SAGNE
MUSÉE RÉGIONAL. Mobilier, objets et animaux de la vallée. Chambre neuchâteloise. Salle Oscar Huguenin. 1er dimanche du mois, 14-17h, ou sur rendez-vous au 032 931 51 06.

LES GENEVEZ
MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 032 484 00 80, fax 032 484 00 81.
MOUTIER
MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 032 493 68 47.
MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. Susanna Taras, «Fakt und Fantasie». Me 16-20h, je-di 14-18h. Jusqu'au 9.11.

MURIAUX
MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Sa 13h30-17h30. Di 10-12h/13h30-17h30. Jusqu'au 31.3.04.
MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. Un portraitiste bruntrutain «Ernest Leuenerberger» 40 ans de photographie. Ma-di 14-17h. Jusqu'au 16.11.

SAINT-IMIER
MUSÉE DE MINÉRAUX (PAS-SAGE CENTRAL 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 032 941 16 02.
VILLERS-LE-LAC
MUSÉE DE LA MONTRE. Pour les groupes de 10 personnes: ouvert toute l'année sous condition de réservation préalable au 0033 6 07 15 74 91 ou 0033 3 81 68 19 90.

MOTS CROISÉS DU JOUR

N° 597

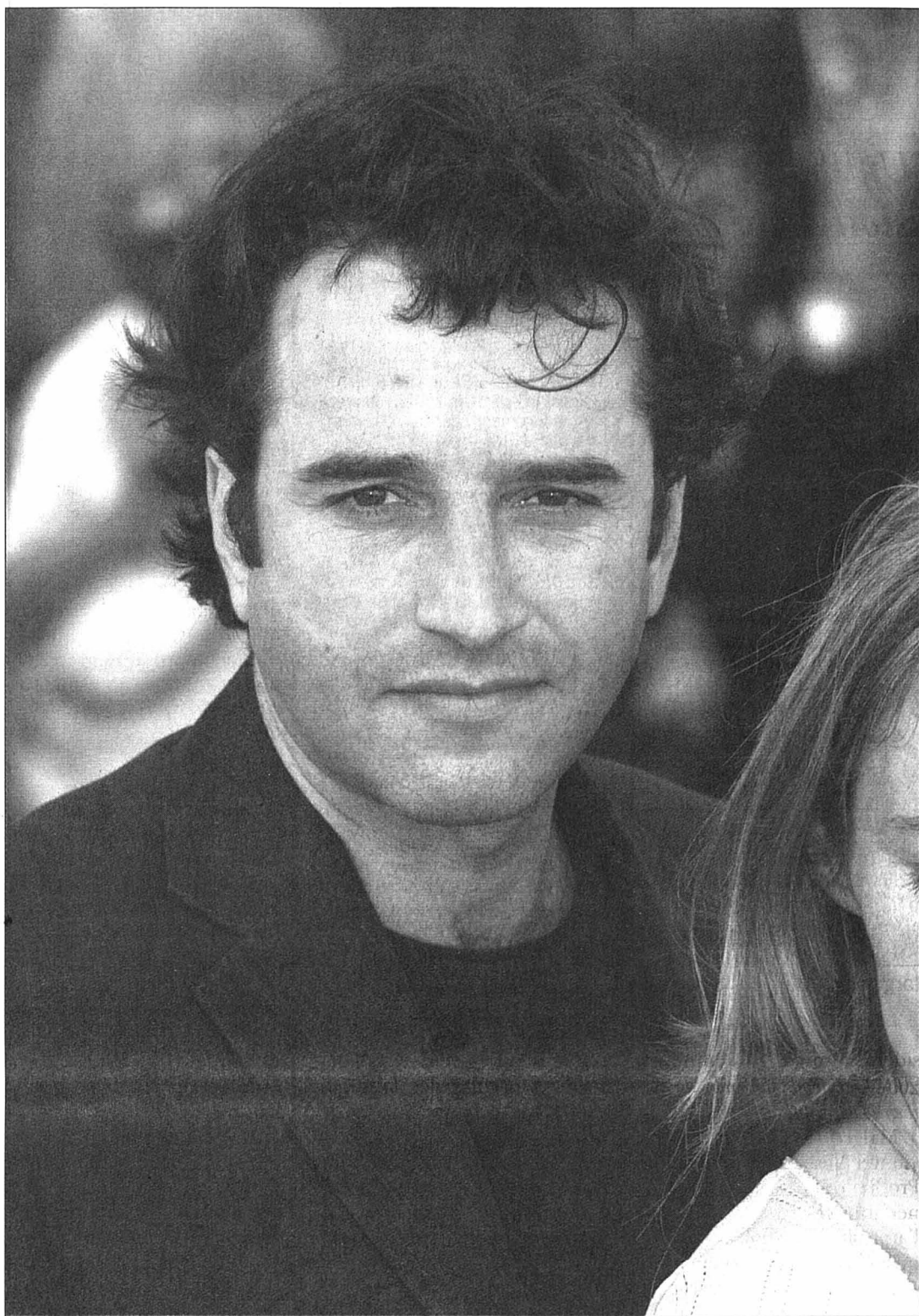
Horizontalement: 1. Font un tour chaque minute. 2. Vêtira d'une manière ridicule. 3. Pays - Ville suisse. 4. Trait lumineux - Son funèbre. 5. Fonction temporaire - Bas de gamme. 6. Au-delà des lignes - Voyou agressif. 7. S'écoule de la plaie - Va au Danube. 8. Marque de familiarité - Enroulée. 9. Place publique - Lac des Pyrénées. 10. Vieille civilisation - Enchères.
Verticalement: 1. Maintient la température. 2. Manquai - Abreuvoir. 3. Prière - Remplace celui qu'on ne veut pas nommer. 4. Explosif - Filer. 5. Possessif - S'inclinera. 6. Vert - Haut de gamme. 7. Anciens lancers - Règle. 8. Se posent sur la table - Désespèrent celles qui les prennent. 9. Désigne un temps - Prend un repas. 10. Etourneauux.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition.
Solution du no 596
Horizontalement: 1. Invendable. 2. Nouveautés. 3. St - Avis - PC. 4. Tassent - Râ. 5. Rite - Errer. 6. Ere - Au. 7. Monacale. 8. Eut - Lui - BL. 9. Niolo - Egal. 10. Ter - Sonore.
Verticalement: 1. Instrument. 2. Notai - Ouïe. 3. Vu - Stentor. 4. Evasera. 5. Névé - Eclot. 6. Daine - Au. 7. Australien. 8. BT - Rue - Go. 9. Lèpre - Bar. 10. Escarcelle.

«J'ai toujours appris à mon rythme»

Rencontre ■ Il vient de tourner pour la télévision. Il est à l'affiche de «Son Frère», le nouveau film de Patrice Chéreau. L'occasion de faire le point avec Bruno Todeschini



Bruno Todeschini (ici à Cannes, en 2001), un acteur qui a une riche actualité. PHOTO ARCH

Par Dominique Bosshard

Dans «Son Frère», actuellement à l'affiche des cinémas neuchâtelois, Bruno Todeschini crève l'écran en homme décharné, atteint par la maladie. En septembre, il arpente les prés des Montagnes neuchâteloises, chaussé de bottes d'agriculteur. Il tournait alors «Bonhomme de chemin» sous la direction de Frédéric Mermoud, pour le compte de la Télévision suisse romande. Demain, le comédien revient

à La Chaux-de-Fonds, dans un tout autre décor: il vernira l'exposition du sculpteur Ivan Freymond, son grand ami d'enfance. Todeschini, en effet, fait carrière à Paris, mais il est né dans le canton de Neuchâtel, à Couvet (lire cadre). Il a accumulé les films d'auteurs, mais il n'a pas chopé la grosse tête. Il a une réputation de beau ténébreux, mais il fait à peine voir qu'il le sait. Rencontre.

A quoi vous montrez-vous attentif dans le choix d'un projet ?

Bruno Todeschini: J'ai pris l'habitude de ne pas me fier uniquement au scénario. Bêtement parce que des mecs comme Rivette, ou Chéreau, ne vous en remettent pas! Dans le cas de «Bonhomme de chemin», j'ai rencontré Frédéric, on a parlé de tout et de rien, des choix de vie, de la famille, des rapports aux enfants... c'est précieux, ça fournit des indications sur les raisons qui font que l'on exerce ce métier. Frédéric m'a intéressé, on s'est plu, on s'est reconnu (sur l'air de la chanson, ndlr)...

Vous avez deux enfants, quel père espérez-vous être ?

B.T.: J'aimerais être un bon père et je pense l'être. J'ai une vie particulière, je suis séparé de la mère de mon fils - il a six ans -, et je viens d'avoir une petite fille avec une autre femme (la comédienne Sophie Broustal, ndlr). Les choses se passent divinement bien avec la mère de mon fils, on se partage la garde. Ma nouvelle compagne, mon ex-femme, mon ex-belle-famille avons tous passé trois jours de vacances ensemble. En bonne harmonie, car il n'y a jamais eu de lâchetés, de déchirures. Bien sûr, il est préférable pour un enfant que ses parents restent ensemble, mais vivre en bonne intelligence, ce n'est pas si mal que ça.

Avec quelles ambitions êtes-vous entré dans ce métier ?

B.T.: Avec l'ambition de le faire, simplement. Mais je pensais au cinéma, pas au théâtre. Or, aujourd'hui, le théâtre me semble être le meilleur moyen d'aborder ce métier. On y demande un labeur, on y trouve une exigence qu'il n'y a pas forcément au cinéma ou à la télévision. A mes débuts, j'ai eu la chance de suivre l'école de Chéreau à Nanterre. J'ai appris comme un dingue, pas seulement en pratiquant, mais aussi en regardant les autres, Piccoli par exemple. Faire ce métier, pour moi, c'était jouer et, par conséquent, gagner ma vie, mais sans me fixer d'objectif par rapport à l'argent. D'ailleurs, je n'ai pas été imposable pendant six ans...

Attendez-vous depuis longtemps un rôle comme celui que vous a offert Chéreau dans «Son Frère» ?

B.T.: Je dois avoir 45 films et téléfilms à mon actif. C'est déjà assez énorme. J'ai eu la chance de tourner avec des gens comme Rivette, Desplechin, Téchiné... Le rôle de «Son Frère», ça correspond à ces deux ans d'école avec Chéreau, puis à trois films avec lui, donc à une amitié durable. Au fil de toutes ces années, j'ai toujours pris mon temps, j'ai voulu apprendre à mon rythme. J'ai toujours su d'où je venais, ça m'a empêché de me laisser euphoriser.

Aujourd'hui, ce parcours-là est tout bénéfique. Si tout m'était arrivé à 20 ans, je me serais peut-être grillé les ailes... En 92, «La Sentinelle» a fait beaucoup pour moi, et là je sens que «Son Frère» est un autre passage. Il n'y a pas tant de films marquants que cela dans la vie d'un acteur. Et ceux-ci sont souvent liés à un metteur en scène. Pour moi, c'est Chéreau. Il y a deux, trois ans, j'en avais un peu marre, d'ailleurs, qu'on me bassine avec Patrice Chéreau. Mais, comme me l'a fait remarquer un pote, il y a pire que ça dans la vie. Il avait raison!

Vous avez perdu une dizaine de kilos pour ce rôle. L'auriez-vous fait avec un autre metteur en scène ?

B.T.: Non, je ne m'y serais pas risqué avec n'importe qui... mais là, on savait où on allait. C'est plus qu'une transformation physique, ma santé était en jeu. Il y a perte de poids mais aussi reprise de poids, il y a un suivi médical, trois mois de préparation pour maigrir. Les dernières semaines, je me suis retrouvé à 400 calories par jour, c'est quatre pommes! Il fallait vraiment que je sois sûr du bien-fondé de l'entreprise. J'ai fait une douzaine de premiers

films, je ne regrette rien, mais il m'est arrivé de me tromper dans mes choix. Sur un film comme «Son Frère», on ne peut pas se le permettre, car on s'implique trop.

A quoi ressemblent les lendemains de «Son Frère» ?

B.T.: Plein de choses bougent. Mais j'ai envie de m'arrêter jusqu'à la fin de l'année, sous réserve d'une proposition exceptionnelle. Je reste fidèle à ce que j'ai toujours été: à un premier rôle dans un produit de consommation, je préfère huit jours de tournage sur un bon projet. Et j'espère que je continuerai à fonctionner de cette manière, sans me prendre le chou. Aujourd'hui, je suis très heureux dans ma vie d'interprète, il y a correspondance entre ma vie privée et ma vie professionnelle. Si j'avais trop d'embrouilles dans ma vie personnelle, j'aurais du mal à tourner. Je n'ai pas besoin de conflits pour avancer dans mon métier, je préfère être serein. Ce sont des choses qu'on découvre avec le temps, quand on a, comme moi maintenant, 41 ans. /DBO

Bruno Todeschini est l'invité de «Faxculture», dimanche 9 novembre, à 22h40 sur la TSRI.

De Marin à Paris

Le jour où Patrice Chéreau est venu à Couvet, la maman de Bruno Todeschini s'est réjouie que la famille accueille Michel Serrault! «Ce genre de remarques me fait du bien, ça recadre totalement les choses», commente l'acteur qui, enfant, ne pensait qu'à faire du foot, encore du foot, toujours du foot. Logique: quand son père a suivi les usines Dubied à Marin, en 1963, il y a fondé le club de football, sa mère s'occupait de la buvette.

Fils d'immigré italien, Bruno a oublié son rêve de petit garçon à Genève où, après le divorce de ses parents, il rejoint son frère. L'aîné se destinait au théâtre, le cadet lui emboîte le pas. Le vendredi 13 décembre 85, il apprend qu'il fait partie des élus reçus à l'école des Aman-

diers, chez Chéreau à Nanterre. «On était 19, sur 2400 candidats. Trois mois plus tôt, on m'avait refusé à l'Ecole supérieure d'art dramatique de Genève (ESAD), parce que j'avais un accent neuchâtelois trop marqué. A Paris, on ne m'a jamais emm... pour ça, s'échauffe-t-il. J'aime beaucoup la Suisse, et c'est pour ça que je m'énervais, mais à l'époque, on n'y encourageait guère les jeunes comédiens: pas question de tenter sa chance ailleurs qu'à l'ESAD, nous disait-on».

Bruno Todeschini n'a assurément rien perdu au change, si l'on en croit une filmographie qui, d'«Hôtel de France» à «Son frère», en passant par «La Reine Margot», «Ma saison préférée», «Va savoir» ou «Peau d'ange», reflète une exigence revendiquée sans fausse modestie ni forfanterie. /dbo

Le quatuor à cordes illustré

La Chaux-de-Fonds ■ Quatre partitions révélées par Itinéraire

Par sa tension dramatique et par son extraordinaire évolution, le quatuor à cordes constitue l'un des aspects les plus fondamentaux de l'histoire de la musique occidentale.

Dimanche à La Chaux-de-Fonds, l'ensemble Itinéraire - Anne Mercier, Nicolas Miribel, violons, Emmanuel Haratyk, alto, Florian Lauridon, violoncelle -, invité des Concerts de musique contemporaine (CMC) et du Nouvel Ensemble contemporain (NEC), révélera, dans ce style

d'écriture, les techniques de Roger Tessier («Le rêve de l'Indien» inspiré d'un tableau de Le Guinio), de Jean-Luc Darbellay («Ecumes»), de Michael Levinas («Quatuor») et de Gérard Zinsstag («Cinq fragments pour quatuor», où la «scordatura» de chaque instrument constituera une sonorité fondamentale différente).

Le quatuor est apparu dans le troisième quart du XVIIIe siècle et a fait figure d'avant-garde. Indépendamment l'un de l'autre, Haydn et Bocche-

rini ont écrit pour deux violons, un alto, un violoncelle, dans la forme qu'on appellera plus tard «sonate». Ils traitent les quatre instruments avec une dignité égale.

Bartok, un cas unique

Haydn, Mozart, Beethoven ont conduit ce style sur les plus hauts sommets. Debussy, Ravel ont apporté une bouffée d'air nouveau dans l'écriture pour archet. Mais le plus bel ensemble de quatuors, composés au XXe siècle, est assurément celui de Bartok.

Le cas est unique, il forme un cycle complet.

Schoenberg, Berg, Webern ont composé pour quatuor. Xenakis, Berio, Boucourechliev et d'autres nombreux contemporains ont écrit pour cette formation. Jusqu'au sublime «Quatuor pour la fin du temps» de Messiaen (avec piano et clarinette), le genre reste l'un des plus stables dans l'histoire de la musique occidentale. /DDC

La Chaux-de-Fonds, Musée des beaux-arts, dimanche 9 novembre, 11 h.



Anne Mercier, violoniste de l'ensemble Itinéraire. PHOTO SP

Tournée vers l'est et le sud

Les dix pays adhérents à l'Union européenne ont encore du pain sur la planche. La Commission tente de dédramatiser la situation

LE FAIT DU JOUR

De Bruxelles
Tanguy Verhoose

C'est la méthode Coué. Même si elle reconnaît l'existence «d'importants problèmes» qui ne seront pas tous résolus à temps, et en sous-estime volontairement d'autres, la Commission européenne ne doute pas que l'élargissement de l'Union vers l'est et le sud, le 1er mai 2004, se fera «dans de bonnes conditions».

Bruxelles a publié hier son dernier rapport de suivi sur le degré de préparation de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Hongrie, des trois Etats baltes, de la Slovaquie, de Chypre et de Malte à l'adhésion à l'UE.

Devant le Parlement européen, le président de la Commission européenne, Romano Prodi, et le commissaire à l'élargissement, Günter Verheugen, ont affirmé que cet élargissement, le plus vaste de l'histoire européenne, ne posera aucun problème majeur à l'Union. Selon Bruxelles, les préparatifs, politiques et économiques, des pays adhérents sont à 70% au point. Toutefois, ils devront encore fournir des «efforts accrus» dans 27% des cas, tandis que des «lacunes importantes» dans l'adoption et l'application des normes européennes subsistent dans les 3% des cas restants.

«Graves préoccupations»

Trente-neuf problèmes suscitent de «graves préoccupations» à la Commission, qui, hier, a

sommé les dix Etats de prendre des «mesures immédiates et décisives» afin d'y remédier. La Pologne, épinglée à neuf reprises, est particulièrement dans le collimateur de l'Union. Bruxelles lui reproche même d'avoir «pratiquement arrêté» son processus de réforme économique depuis un an.

Certaines de ces lacunes majeures, si elles ne sont pas comblées, risquent d'avoir une incidence sur le bon fonctionnement du marché intérieur européen: inadéquation des formations professionnelles, aides fiscales déloyales, manque de contrôles vétérinaire et phytosanitaire, mauvaise gestion des ressources de la mer et des forêts, etc. D'autres touchent aux dispositifs d'octroi des fonds européens: absence de mécanismes nationaux pour le versement des aides agricoles et régionales, etc.

Contredisant sa propre littérature et Romano Prodi, Günter Verheugen s'est dit hier «modérément optimiste» sur les chances de résoudre les 39 problèmes avant le 1er mai, mais il ne s'alarme pas outre mesure car, prévient-il, les Etats fautifs se priveront eux-mêmes des bénéfices du marché unique: «Les produits alimentaires qui ne répondront pas à nos normes d'hygiène n'entreront pas dans le marché intérieur.»

Sanctionner les fautifs

Afin de rassurer les quatorze pays membres de l'Union qui n'ont pas encore ratifié les traités d'adhésion, la Commission s'est en effet engagé à utiliser



Le commissaire européen à l'élargissement Günter Verheugen s'est dit hier «modérément optimiste».

PHOTO KEYSTONE

tous les moyens dont elle dispose pour assurer une mise en oeuvre correcte des règles et politiques de l'Union: actions en justice, blocage des subventions agricoles ou liées à la politique régionale de l'UE, déclenchement des trois clauses de sauvegarde prévues dans les traités pour prévenir tout dysfonctionnement au sein de l'UE. «On est sorti de la phase de pré-adhésion» des dix pays d'Europe centrale, orientale et méridionale à l'Union, a relevé hier Romano Prodi. Désormais, la Commission qu'il pré-

sidera jusqu'à l'automne de 2004 «reprenant son rôle de gardienne des traités».

Malgré leurs déclarations, Günter Verheugen et Romano Prodi n'ont pas réussi à rassurer tous les eurodéputés, que l'attitude presque hautaine qu'ont adoptée les pays de l'est – à commencer par la Pologne – dans les négociations sur la future Constitution européenne a rendus méfiants.

Contre la corruption

Bruxelles, il est vrai, a surtout essayé hier de dédramatiser

la situation, et, dans ce contexte, a occulté des faits qui n'ont pas échappé à tout le monde.

Pour l'influent président de la commission des affaires étrangères du Parlement, le démocrate-chrétien allemand Elmar Brok, par exemple, les pays adhérents devront également fournir des «efforts majeurs» ces prochains mois en matière de lutte contre la corruption – le mal s'aggrave partout. Et si on commençait par le début, en effet? /TVE

Sans élan

Les négociations sur l'extension de la libre circulation des personnes piétinent. Les délégations suisse et européenne interprètent différemment la clause de sauvegarde EEE proposée récemment par Bruxelles.

La quatrième session de négociation, qui s'est tenue hier à Berne, n'a débouché sur aucun progrès sensible, a précisé Mario Tuor, porte-parole de l'IMES (Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration).

Alors qu'un certain optimisme avait pu être décelé lors de la précédente rencontre, l'élan semble s'essouffler. Le problème réside dans l'interprétation «divergente» que Berne et Bruxelles font de la clause de protection applicable par les pays de l'EEE (Espace économique européen, Islande et Norvège) à la libre circulation des personnes, a expliqué Mario Tuor.

Pour la Suisse, cette clause devrait permettre d'instaurer pendant sept ans des restrictions sur le marché du travail helvétique. Selon Mario Tuor, la Commission a expliqué hier que ce n'était «pas vraiment ça».

«L'Union veut une clause non discriminatoire» entre les Quinze et les dix nouveaux, «c'est le point crucial». /ats

La Turquie est semoncée

Pour la première fois, hier, Bruxelles a clairement mis Ankara en demeure d'oeuvrer à la réunification de l'île de Chypre, si possible avant le 1er mai 2004, sous peine de briser son rêve: ouvrir dès 2005 des négociations d'adhésion à l'Union.

Déposée en 1987, la candidature de la Turquie à une adhésion à l'UE a été acceptée en 1999 par les Quinze. Les pourparlers pourraient commencer au début de 2005, à condition toutefois qu'Ankara respecte d'ici là les «critères politiques» imposés aux pays membres de l'Union: respect de l'Etat de droit, etc. Les Vingt-cinq prendront une décision en décembre 2004.

Des progrès

Dans le rapport qu'il a publié hier sur les progrès accomplis par la Turquie et le «document stratégique» qui l'accompagne, Bruxelles reconnaît «les progrès significatifs» que la Turquie a accomplis

pour atteindre cet objectif: quatre «paquets majeurs de réforme politique» ont récemment été adoptés, qui amélioreraient notamment la liberté d'expression, les droits culturels des minorités et le contrôle civil de l'appareil militaire.

De gros efforts

Le commissaire européen à l'élargissement, Günter Verheugen, déplore toutefois «un déficit de mise en oeuvre de ces réformes». Bref, Ankara doit encore fournir de gros efforts: renforcer l'indépendance et le fonctionnement de la justice, éradiquer la corruption et la torture, assurer un contrôle parlementaire sur les dépenses militaires, garantir dans les faits la liberté d'association, d'expression et de religion ainsi que les droits culturels de tous les citoyens turcs, surtout dans le sud-est, kurde, du pays.

En outre, «la Turquie devrait soutenir avec détermination» les

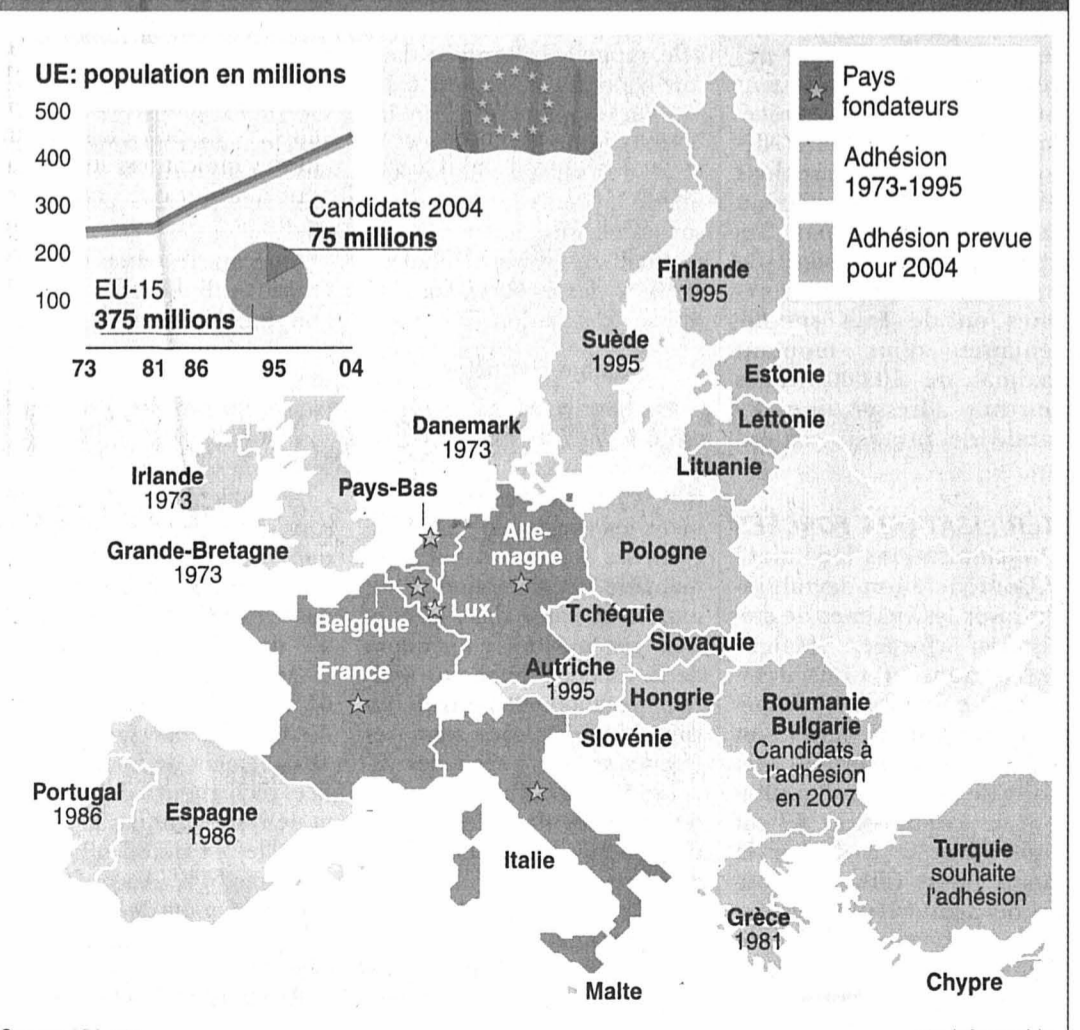
efforts de l'ONU visant à régler le problème de Chypre, si possible avant le 1er mai 2004, quand l'île, divisée depuis 1974 entre le Sud grec et le Nord turc, adhèrera à l'UE. Sinon? «L'absence d'un règlement pourrait devenir un obstacle sérieux aux aspirations de la Turquie à adhérer à l'UE», écrit Bruxelles.

C'est la première fois que la Commission met ainsi la pression sur le premier ministre turc, l'islamiste Recep Tayyip Erdogan, et, partant, sur l'armée, qui soutient fermement le vieux potentat chypriote turc, Rauf Denktash. Elle veut qu'Ankara «prenne des initiatives», souligne Günter Verheugen, afin «d'éviter que subsistent des barbelés en plein milieu d'un Etat membre de l'Union», Chypre.

Diktat turc

Bruxelles est convaincu qu'à défaut d'un diktat turc, Rauf Denktash s'opposera toujours au plan de paix de l'ONU. /TVE

L'Élargissement de l'Union Européenne



Le référendum des cantons en touche

Paquet fiscal ■ Le Conseil fédéral ouvre la campagne en disant: oui, mais. Et il annonce déjà une révision de la loi. En cause, l'imposition des logements

De Berne
Christiane Imsand

En 1986, Jean-Pascal Delamuraz s'était fâché tout rouge contre le Parlement qui avait selon lui dénaturé la révision de la loi sur le travail. Au point que le Conseil fédéral avait renoncé à combattre le référendum lancé et gagné par la gauche. Aujourd'hui, il juge excessifs, voire anticonstitutionnels, les cadeaux faits aux propriétaires par le Parlement dans le cadre du train de mesures fiscales qui a suscité le double référendum des cantons et de la gauche.

Mais cette fois, la stratégie du gouvernement est plus offensive. Il a décidé hier de soutenir le paquet fiscal tout en proposant d'apporter des corrections au nouveau système d'imposition du logement dès que le peuple lui aura donné son aval. Ce «oui, mais» est aussi une façon de moucher les députés de droite pour qui le Conseil fédéral, selon des interventions signées par 36 députés des deux Chambres, doit se contenter de mettre en œuvre les décisions du Parlement.

Une décision difficile

«La décision n'a pas été facile à prendre car nous nous trouvons face à un dilemme», souligne le grand argentier Kaspar Villiger. D'un côté le Conseil fédéral doit prendre en compte la volonté de la majorité du Parle-

ment, de l'autre côté il ne peut pas ignorer le système fédéraliste et le fait qu'un référendum demandé par les cantons ait abouti pour la première fois de l'histoire suisse. Or, en liant les trois projets du paquet fiscal, le Parlement a empêché l'adoption d'une position nuancée.

Le Conseil fédéral soutient sans réserve les décisions des Chambres sur deux des éléments du paquet fiscal. «La réforme de l'imposition de la famille met fin à plusieurs décennies de discrimination des couples mariés face aux concubins», souligne-t-il.

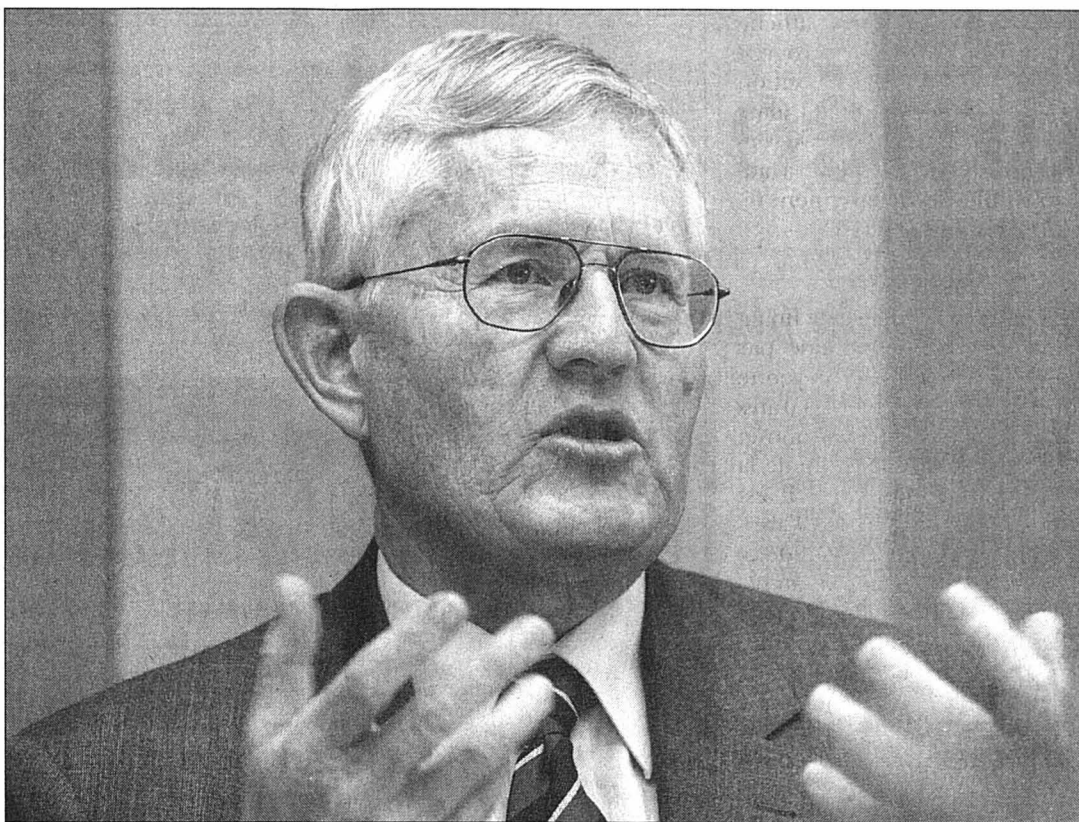
Il juge tout aussi indispensable pour la place financière suisse les mesures d'allègement du droit de timbre de négociation.

Déductions pour frais

Par contre, il constate que le Parlement ne s'est pas contenté de supprimer l'imposition de la valeur locative comme il le lui proposait, mais il a voté des déductions fiscales pour les frais d'entretien et les intérêts passifs qui sont largement supérieures à celles proposées par le Conseil fédéral.

Pertes impressionnantes

Ces mesures n'ont pas seulement pour effet d'avantager les propriétaires par rapport aux locataires. Elles retirent aux cantons toute autonomie en matière fiscale. Cette restriction de la souveraineté des can-



Nul besoin d'une procédure d'urgence, a relevé hier Kaspar Villiger.

PHOTO KEYSTONE

tons va à l'encontre du fédéralisme, affirme le gouvernement.

De plus, les diminutions de recettes qui en résultent atteignent un volume bien plus important pour les impôts cantonaux et communaux que pour l'impôt fédéral direct. Les cantons évaluent la perte à environ un milliard de francs.

En cas d'acceptation du paquet fiscal, le Conseil fédéral propose de corriger le tir avec une modification immédiate

de la loi. Les cantons ne pourraient pas remettre en cause l'abolition de la valeur locative mais ils seraient libres de fixer le montant des déductions prévues pour les intérêts hypothécaires, l'entretien du logement et les réserves d'épargne affectées à la construction.

Pour 2008

Nul besoin d'une procédure d'urgence, relève Kaspar Villiger, car l'entrée en vigueur du volet de l'imposition du loge-

ment est prévue pour 2008 seulement.

Le cas échéant, ce nouveau projet devra être approuvé par le Parlement et soumis au référendum facultatif.

Si le paquet fiscal est rejeté, le Conseil fédéral inversera sa stratégie. Il proposera de nouvelles mesures concernant l'imposition du droit de timbre et de la famille. Il pourrait également remettre en chantier l'abolition de la valeur locative.

/CIM-Le Nouvelliste

ÉLECTIONS

Participation de 45,4% au National

La participation officielle lors des élections au Conseil national du 19 octobre est désormais connue: 45,4% des citoyens se sont rendus aux urnes. Le Conseil fédéral a transmis hier son rapport sur le scrutin.

Ce document de 244 pages sera le premier objet à être soumis au Conseil national le 1er décembre, à l'ouverture de la nouvelle législature. Avant d'être assermentée, la Chambre du peuple doit statuer en deuxième instance sur d'éventuels recours électoraux. Le dernier délai pour faire opposition auprès des gouvernements cantonaux est échu dans la plupart des cantons.

Lors des élections de 1999, le National a traité deux recours déposés par des particuliers contre huit députés (deux à Zurich et six en Thurgovie). Jusqu'à présent, il n'a jamais admis un recours. Si cela devait être le cas, l'élu concerné devrait quitter la salle avant d'avoir été assermenté.

Chiffres officiels

Le rapport sur les élections contient les résultats validés du scrutin pour toutes les listes et pour la totalité des candidats. Dans l'ensemble des 26 cantons, 2.169.371 personnes se sont rendues aux urnes sur 4 781 887 électeurs inscrits.

Avec 45,4%, la participation est une nouvelle fois légèrement remontée depuis 1987, année où elle avait atteint 46,5%. En 1995, 42,2% des électeurs s'étaient déplacés. En 1999, ils étaient 43,4%. /ats

BLOCHER

Prêt à quitter Ems-Chemie

Christoph Blocher cédera «très probablement» à ses enfants la participation majoritaire qu'il détient dans Ems-Chemie s'il était élu au Conseil fédéral le 10 décembre. La loi l'oblige par ailleurs à abandonner ses fonctions dirigeantes dans le groupe.

Sur le plan légal, le conseiller national de l'UDC ne serait pas tenu d'abandonner sa participation de 68% dans le groupe Ems-Chemie en cas d'accession au gouvernement. Mais il entend «naturellement et volontairement» la céder intégralement, déclare-t-il dans une interview parue hier dans «Finanz und Wirtschaft».

Outre ses fonctions dirigeantes – pour la reprise desquelles sa fille Magdalena Martullo paraît très bien placée – Christoph Blocher juge opportun de lâcher la propriété de l'entreprise. En tant que gros actionnaire, il serait automatiquement fortement engagé au cas où il arriverait quelque chose à l'entreprise, explique-t-il.

Christoph Blocher détient Ems-Chemie par le biais de sa holding privée Emesta, domiciliée à Zoug. Il évoque deux possibilités pour se séparer de ses titres. Il relève encore avoir jusqu'à janvier-février pour examiner ces questions. /ats

Fonctionnaires trop bien notés

Personnel fédéral ■ Le système d'évaluation porte aussi préjudice aux femmes, dénonce Franziska Teuscher

De Berne
Erik Reumann

Franziska Teuscher, conseillère nationale écologiste avait sonné l'alarme en juin: les femmes sont moins bien notées que les hommes dans l'Administration fédérale. C'est ce que révèle, rappelle la Bernoise dans une motion au Conseil fédéral, un rapport préliminaire d'évaluation du nouveau système des salaires du personnel de la Confédération, basé sur les performances. Elle demandait au gouvernement de prendre des mesures pour redresser la situation.

Salaires et notes

Les femmes sont sous-représentées dans les catégories A+ (dépasse clairement les exigences) et A++ (dépasse très largement les exigences), explique Franziska Teuscher dans l'argumentaire de sa motion. C'est important parce que dans le nouveau système de rémunération de la fonction publique fédérale, les augmentations de salaires des employés sont très étroitement liés à ces notes.

Les femmes sont certes sous-représentées dans ces catégories, a admis le Conseil fédéral en septembre.

Dans la catégorie A+, il y a proportionnellement 4,6% moins de femmes que d'hommes. Dans le groupe des A++, l'écart est de 0,4%. Par contre,

les hommes sont surreprésentés dans la catégorie B (satisfait partiellement aux exigences).

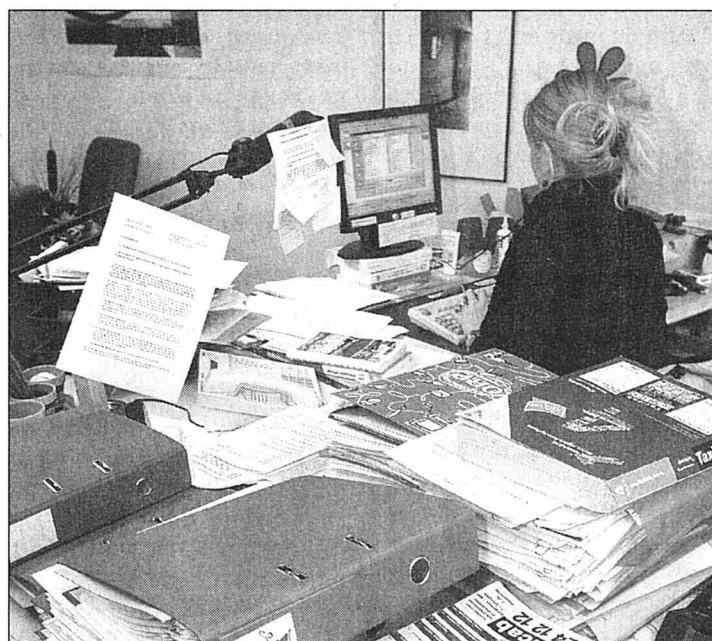
Il faut toutefois éviter de tirer trop vite des conclusions de ces écarts.

Le nouveau système salarial n'a été introduit que début 2002, rappelle Gabrielle Merz Turkmani, responsable de son évaluation à l'Office fédéral du personnel (OFPER). «Ce ne sont pas tellement les écarts entre les sexes qui sont préoccupants pour nous, mais ceux que nous observons entre les offices», explique-t-elle.

Alors que les observations de Franziska Teuscher trouvaient leur source dans un rapport intermédiaire remis au printemps, les problèmes évoqués par Gabrielle Merz Turkmani sont au cœur du rapport final rendu en septembre.

Normalement, les offices sont tenus de respecter des quotas dans l'attribution des différentes notes. Ainsi, il n'a pas le droit d'attribuer plus de 3% de C (ne répond pas aux exigences) ou doit attribuer à 65 à 75% de son personnel un A (répond aux exigences). Or, actuellement de nombreux offices réchignent à donner un B et ne respectent pas la norme. C'est le cas de 86 offices sur 111, soit 77%. Aucun n'a dépassé son quota de B et un seul a dépassé les 3% de C autorisés.

Par contre, ils se montrent dans l'ensemble beaucoup plus



Les femmes seraient moins bien notées.

PHOTO MARCHON

enthousiastes pour donner des notes convenables ou bonnes. Ainsi, 50 des 111 offices (45%) ont dépassé leur quota de A, 39 (35%) leur lot de A+ et 6 (5%) ont attribué plus de A++ que permis.

Effets sur la motivation

Le laxisme dans l'évaluation a aussi une conséquence budgétaire. Selon le nouveau système de rétribution, les titulaires d'un A+ ont droit à une augmentation de salaire se situant entre 3,1 et 4% et ceux qui ont été gratifiés d'un A++ voient leur traitement croître de 4,1 et 6%. «Les offices qui se sont montrés trop géné-

reux avec leurs notes vont rapidement avoir des problèmes avec leurs enveloppes budgétaires», estime Gabrielle Merz Turkmani.

Uniformiser les pratiques

Pour l'OFPER, il s'agit maintenant d'uniformiser rapidement les pratiques des différents offices, ajoute-t-elle. «Nous avons envoyé des recommandations aux services du personnel et nous discutons les conclusions de notre évaluation dans différents forums». Bref, pour que le système fonctionne, il faut encore un sérieux travail d'information et d'accompagnement. /ERE-La Liberté

EN BREF

SÉCHERESSE ■ Dédommagement partiel pour les paysans. Le Conseil fédéral veut indemniser partiellement les agriculteurs victimes l'été dernier de la sécheresse exceptionnelle. La réduction des paiements directs sera compensée, moyennant franchise, à ceux qui ont dû réduire leur troupeau de 10% et plus. Les cantons pourront accorder des prêts en cas de pertes de récoltes. Comme l'agriculture est par nature exposée à un risque météorologique, il n'est pas prévu de verser le montant entier de l'année précédente. Les agriculteurs devront assumer une franchise de 10% et de 2000 francs au maximum. D'autre part, les exploitants qui attestent de pertes substantielles de récoltes ou de frais supplémentaires d'un montant maximal de 10.000 francs pourront adresser une demande de prêt au canton. /ap

STÉRILISATIONS FORCÉES ■ Indemnités fédérales? La Confédération devrait indemniser les victimes de stérilisation forcée. Malgré l'opposition du Conseil fédéral, la commission compétente du National tient à son projet. Si elle maintient son projet de loi sur l'indemnisation, la commission se dit toutefois prête à définir la notion de stérilisation abusive de manière plus restrictive et de revoir le mode d'indemnisation. Elle se prononcera lors d'une prochaine séance. /ats

Neuchâtel en queue de peloton

Capacité financière ■ Le canton reste dans le groupe des «pauvres», selon la nouvelle évaluation pour 2004-2005

Le Valais, le Jura, Fribourg et Neuchâtel restent scotchés dans le groupe des cantons à faible capacité financière. C'est ce que montre la nouvelle évaluation du Conseil fédéral pour 2004 et 2005, évaluation qui sert de base à la péréquation financière. Zoug est plus que jamais le canton ayant la plus forte capacité financière en Suisse.

Les groupes enregistrent deux permutations: Bâle-Campagne recule parmi les cantons à capacité financière moyenne, tandis qu'Uri tombe dans le groupe des cantons à faible capacité financière. Il rejoint Berne, Neuchâtel, Fribourg, le Jura, Obwald et le Valais, qui

reste en queue. Genève affiche l'une des plus fortes progressions et consolide sa position de canton à fort potentiel, alors que Vaud demeure dans le ventre mou du classement, a annoncé hier le Département fédéral des finances (DFP).

Base nouvelle

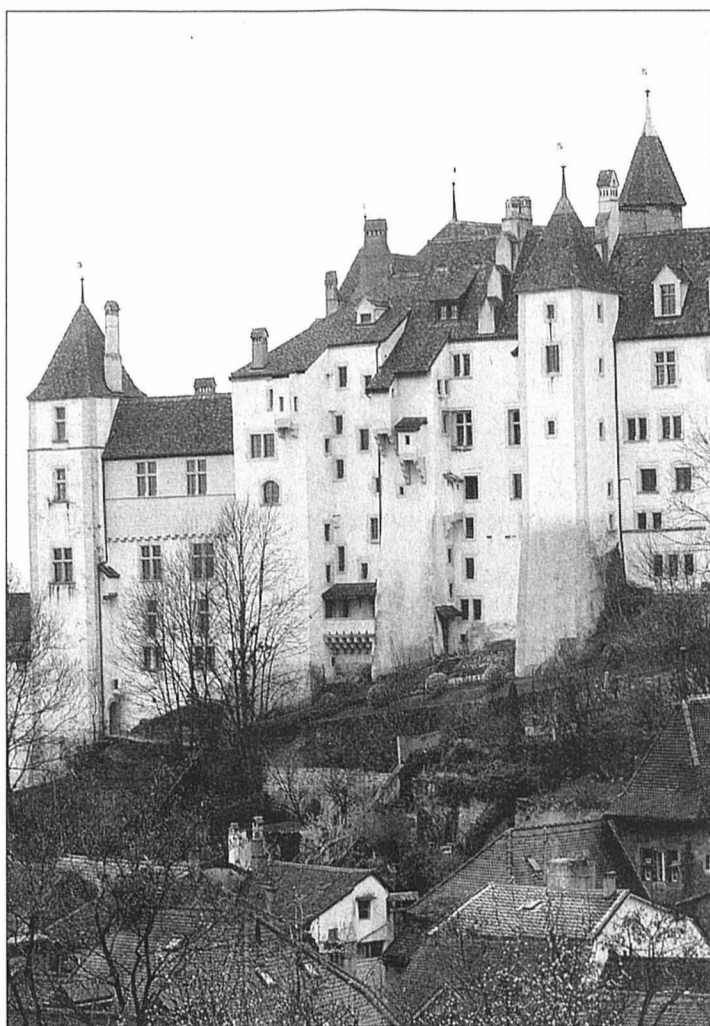
L'indice de la capacité financière des cantons, évalué par rapport à une base moyenne de 100, sert à graduer les transferts entre la Confédération et les cantons dans le cadre de la péréquation financière. Il est notamment utilisé pour l'attribution des subventions fédérales et la part des cantons au bénéfice de la Banque nationale. Plus la capacité financière d'un canton est faible, plus les subventions fédérales et les parts de ce canton aux recettes de la Confédération pèsent lourd dans le budget cantonal.

Ce système est conservé en attendant la réforme de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) et de la péréquation financière. Cette dernière reposera sur une base entièrement nouvelle, avec un remaniement complet de l'indice de capacité financière. La RPT devrait entrer en vigueur au plus tôt en 2007.

Soldes positifs

Pour neuf cantons, la nouvelle capacité financière est plus élevée, pour 14 elle est inférieure, et pour trois – le Valais, Nidwald et Saint-Gall – elle est identique à celle de la période 2002-2003.

Zoug (227/+11) renforce sa position en tête des cantons à forte capacité financière. Dans ce groupe, Genève enregistre la deuxième plus grande progression (155/+14). Elle s'explique notamment par la forte hausse



Avec une capacité financière de 56, le canton de Neuchâtel est loin de Zoug, qui affiche 227. PHOTO ARCH-GALLEY

de la capacité fiscale du canton. Parmi les cantons romands, on trouve ensuite Vaud, qui reste dans les cantons à capacité financière moyenne (95/+1). Tous les autres cantons romands demeurent dans les groupes à faible capacité financière. Il s'agit de Neuchâtel (56/+1), Fribourg (45/-6), le Jura (33/-1) et le Valais (30/inchangé).

Paiements effectués en 2002

Les conséquences financières des nouveaux indices sur les cantons ont été évaluées

sur la base des paiements effectués en 2002. Le plus grand perdant est Appenzell Rhodes-Intérieures, avec un solde négatif de 88 francs par habitant.

Charge supplémentaire

Les cantons qui affichent les soldes les plus positifs sont les Grisons (+288), Uri (+253), Obwald (+111) et Fribourg (+100). Pour la Confédération, la nouvelle évaluation entraîne une charge supplémentaire d'environ 10 millions de francs. /ap

CAPACITÉ FINANCIÈRE 2004/05

Forte capacité financière		
ZG	227	+11
BS	166	-7
ZH	157	-3
GE	155	+14
NW	129	-
Capacité financière moyenne		
SZ	117	+15
BL	116	-4
AG	105	+8
SH	98	-9
VD	95	+1
TI	85	+3
TG	80	-3
SG	80	-
GL	77	-5
SO	76	-6
AI	66	+4
GR	63	-14
LU	63	-
AR	61	-2
Faible capacité financière		
BE	58	+1
NE	56	+1
UR	51	-13
FR	45	-6
JU	33	-1
OW	30	-5
VS	30	-

Source: DFF ats-infographie

L'armée va épauler la police genevoise

Sommet ■ Deux mille militaires à la rescousse

Les policiers genevois seront épaulés par l'armée pour assurer la sécurité lors du Sommet mondial sur la société de l'information (Smsi), à Genève.

Le Conseil fédéral a décidé hier l'engagement de deux mille militaires au maximum, du 7 au 17 décembre.

Missions de surveillance

L'armée aura notamment pour tâche d'appuyer les travaux de préparation dans le secteur de Palexpo et de l'aéroport de Genève. Elle épaulera aussi la police pour les missions de surveillance. Le coût de l'engagement pourra vraisemblablement être assuré dans le cadre des crédits accordés au Département de la défense (DDPS).

La délégation du Conseil fédéral pour la sécurité a décidé de ne pas ordonner de mesures de protection supplémentaires pour protéger l'espace aérien au-dessus de l'aéroport.

Pour commander l'engagement de sûreté, Jean-François Corminboeuf a été nommé commandant de la brigade blindée 2.

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) appuiera l'armée. La Centrale nationale d'alarme (Cenal) et le laboratoire de Spiez (BE) seront notamment engagés en cas d'attentats terroristes au moyen d'armes chimiques.

Soixante chefs d'Etat, dont Fidel Castro

En approuvant cet engagement, le Conseil fédéral répond favorablement à une requête du gouvernement genevois datant de juillet. Les autorités cantonales y demandaient

l'appui de la Confédération pour garantir la sécurité dans le cadre du Sommet de l'information (Smsi).

Quelque sept mille participants attendus

Près de 7000 participants sont attendus du 10 au 12 décembre. Parmi eux figurent plus de soixante chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants politiques, des collaborateurs de diverses organisations des Nations unies et d'organisations gouvernementales, des représentants d'ONG, ainsi que près de 1000 journalistes.

Le leader cubain Fidel Castro, le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva et l'Allemand Gerhard Schröder seront présents, a confirmé le conseiller d'Etat genevois Robert Cramer. Les décisions du Conseil fédéral en matière de sécurité correspondent aux demandes des autorités genevoises, a-t-il ajouté.

Quatre millions ont déjà été libérés

Mercredi passé, le Conseil fédéral avait accepté de débloquer quatre millions de francs pour financer les mesures de police au Smsi. Le gouvernement a rangé le sommet parmi ses priorités politiques pour cette année. A ses yeux, cette manifestation est un événement majeur pour la Suisse et Genève. Les participants au Smsi espèrent réduire la fracture numérique. Ils doivent élaborer une vision commune d'une société de l'information plus équitable et un plan d'action. La seconde phase du sommet se tiendra en Tunisie en 2005. /ats

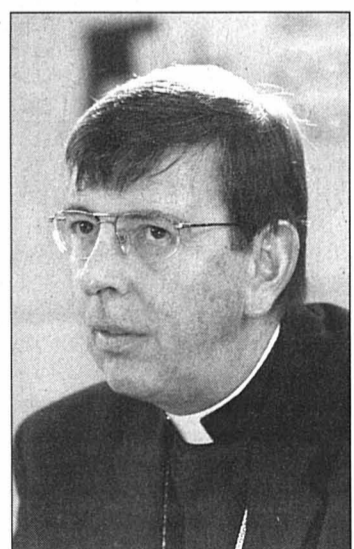
Vent de réformisme à Lucerne

Eglise catholique ■ Le célibat des prêtres doit être supprimé

L'Eglise catholique du canton de Lucerne veut réformer l'institution. Son synode demande aux évêques de lever le célibat des prêtres et d'autoriser l'ordination des femmes.

Le synode a approuvé hier une déclaration en ce sens. L'évêque Kurt Koch a été chargé de transmettre le document à la Conférence suisse des évêques. Le synode demande non seulement de lever le célibat, mais aussi de réhabiliter les prêtres qui ont été dispensés pour avoir violé cette obligation. Le but n'est pas de supprimer le célibat des prêtres, a déclaré Paula Beck, la porte-parole de la commission qui a élaboré la déclaration. Elle estime qu'il sera plutôt valorisé s'il repose sur une décision libre.

Le célibat des prêtres serait aussi plus crédible s'il ne résultait pas d'une obligation. Permettre aux prêtres qui le désirent de vivre en couple au grand jour ne présente que des avantages pour l'institution. Concernant l'ordination des



L'évêque Kurt Koch.

PHOTO KEYSTONE

femmes, la déclaration note qu'il n'existe aucune loi divine interdisant la consécration des femmes. Pour Paula Beck, il s'agit d'une discrimination sexiste. L'expérience a démontré que des femmes assistantes pasteurs accomplissent leurs devoirs de «mère spirituelle» aussi bien que les hommes, constate enfin le synode. /ats

DIPLÔMES

Bilan positif avec l'Union européenne

Le système de reconnaissance des diplômes entre la Suisse et les Etats de l'Union européenne et de l'AELE introduit en 2002 fonctionne bien.

Réunis hier à Berne, 120 experts suisses et étrangers ont dressé un premier bilan globalement positif. Près de 8.000 diplômes et certificats étrangers ont été reconnus depuis le 1er juin 2002 par les Offices fédéraux compétents et la Croix-Rouge suisse.

Professions médicales et paramédicales

La part du lion revient aux professions médicales, avec 3500 dossiers, et paramédicales, avec 3300. La plupart des requêtes proviennent de ressortissants des pays voisins, de France et d'Allemagne surtout. Les cantons ont également procédé à la reconnaissance de diplômes dans les domaines pour lesquels ils sont compétents, mais en nombres plus restreints.

Le bilan est également positif concernant la reconnaissance des diplômes suisses. /ap

Les CFF renforcent leurs contrôles

Freins ■ L'ex-régie tire les leçons du drame de Zurich



Un employé des CFF lors d'un contrôle en mai 2003.

PHOTO KEYSTONE

Les CFF ont ordonné avec effet immédiat un contrôle supplémentaire des freins avant le départ de chaque train, pendulaires exceptés. Cette mesure de sécurité découle de la collision ferroviaire qui a eu lieu le 24 octobre en gare de Zurich-Oerlikon. Le contrôle est effectué à l'arrière du train juste avant le départ. Il a pour but de s'assurer

que les robinets de frein sont tous ouverts sauf en queue de train, c'est-à-dire que l'air circule dans les conduites entre tous les wagons.

Les CFF ont aussi renforcé les directives concernant le système électronique de contrôle de la marche des trains. Installé sur les rails, il déclenche un freinage automatique si le train ne ralentit pas à un feu rouge. /ats

EN BREF

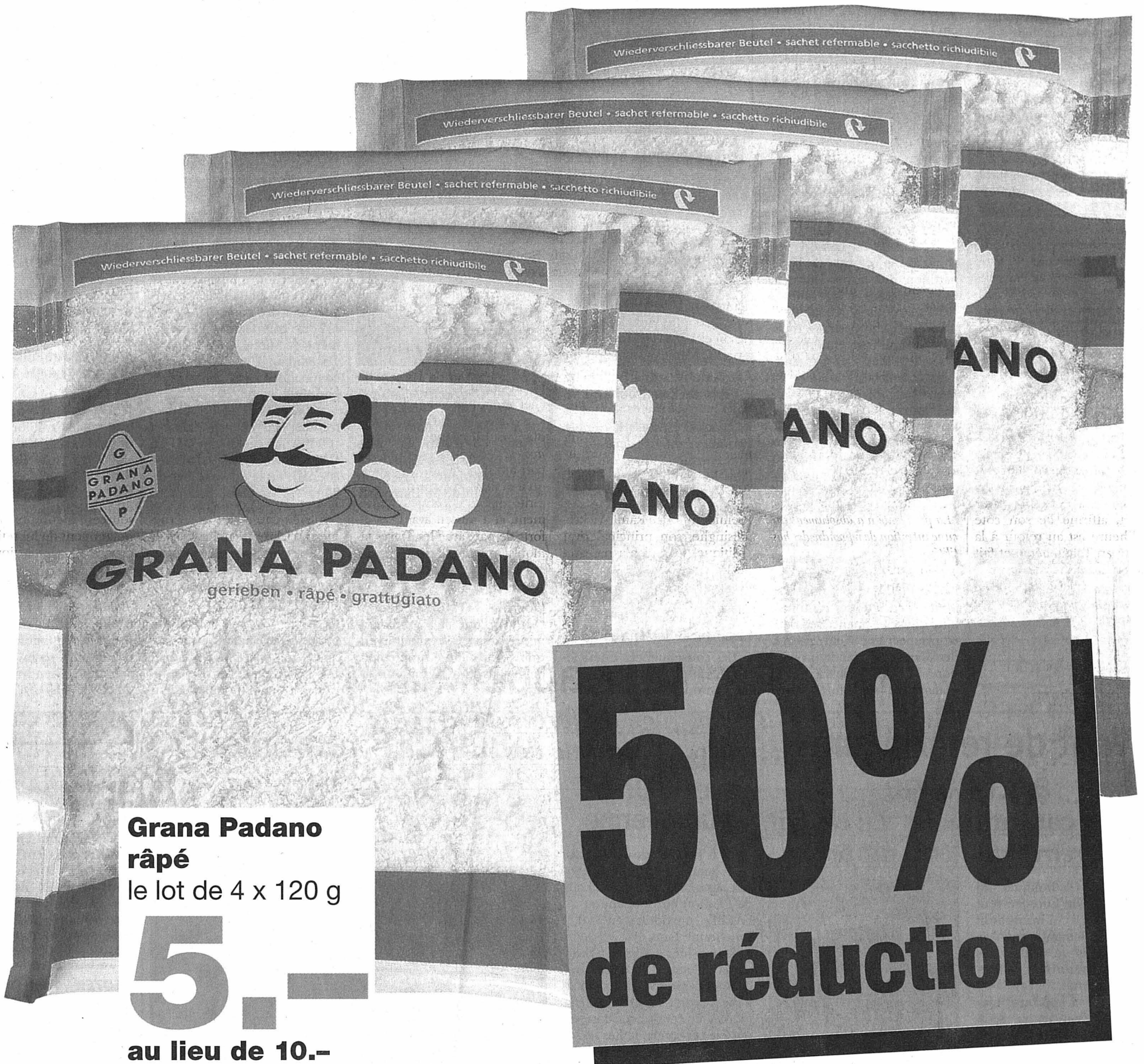
ÉLECTRICITÉ ■ Les EEF déboutées. Les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) doivent ouvrir leur marché à la concurrence. Le Département de l'économie (DFE) a refusé hier de leur octroyer des mesures provisionnelles pour suspendre une décision de la Comco et du Tribunal fédéral. /ats

KLOTEN ■ «Il faut s'accommoder». Le Conseil fédéral a discuté hier du problème des atterrissages par le sud à l'aéroport de Zurich. Exprimant sa compréhension pour les riverains, il a toutefois rappelé que pour le moment, «il fallait malheureusement s'accommoder de ces nouvelles approches». Il soutient Moritz Leuenberger dans sa démarche pour rétablir le dialogue entre les parties concernées. /ats

CONSEIL FÉDÉRAL ■ Rencontre tripartite. Les dirigeants des trois partis bourgeois, PDC, PRD et UDC, se rencontrent aujourd'hui. Le PDC s'est fait entendre: il souhaitait ardemment cette réunion depuis les élections. Mais rien ne filtre pour l'instant sur le contenu des discussions. /ats

Prix marteau!

**Valable à partir du jeudi 6.11
jusqu'à épuisement du stock!**



Wiederverschliessbarer Beutel • sachet refermable • sacchetto richiudibile

GRANA PADANO
gerieben • râpé • grattugiato

5.-
au lieu de 10.-

50%
de réduction

Offrez-vous de belles économies! Faire vos achats à Migros vous permet d'économiser chaque jour un peu plus. Mais en profitant de notre offre à prix marteau, alors là, vos économies deviennent vraiment gagnantes!



MIGROS
ÉVIDEMMENT

EN BREF

ALLEMAGNE ■ Extradition. L'Allemagne a extradité hier un membre présumé de l'ETA vers l'Espagne. Agé de 30 ans, Pablo Elcoro est soupçonné d'avoir participé à un attentat en 1997 contre une base militaire à Araca, au Pays basque, a-t-on indiqué de source officielle. /ats-afp-reuters

WASHINGTON ■ Signé. Le président américain George Bush a signé hier une législation interdisant une méthode chirurgicale d'avortement tardif, offrant ainsi une victoire aux opposants à l'interruption volontaire de grossesse alors même qu'un juge fédéral s'est interrogé sur la constitutionnalité du texte. Une cérémonie réunissant quelque 400 parlementaires et opposants à l'avortement a été organisée par la Maison Blanche dans un bâtiment fédéral portant le nom de l'ancien président Ronald Reagan, farouche partisan des groupes anti-IVG. /ap

TUNIS ■ Graciés. De nombreux détenus ont été graciés hier par le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali à l'occasion du 16e anniversaire de son accession au pouvoir. /ats-afp-reuters

GROZNY ■ Retards Le chef du Conseil de sécurité de la Tchétchénie s'est plaint hier du retard pris dans les travaux de reconstruction de la République, avertissant que les opérations de remise en état de la capitale dévastée par la guerre, Grozny, pourraient prendre plusieurs décennies. Le Kremlin, pour sa part, affirme de son côté que l'heure est au retour à la stabilité en Tchétchénie et fait régulièrement état de l'ouverture de nouvelles écoles, d'hôpitaux et de logements. /ats-afp-reuters

La crise s'aggrave au Sri Lanka

Colombo ■ La présidente décrète l'état d'urgence et accorde pleins pouvoirs à l'armée, parachevant ainsi son coup de force

Par
Dilip Ganguly

Le Sri Lanka s'enfonce dans la crise politique. La présidente Chandrika Kumaratunga a décrété l'état d'urgence hier, accordant de larges pouvoirs à l'armée dans toute l'île, au grand dam à la fois de son Premier ministre, qui a été reçu dans la journée à la Maison Blanche, et des rebelles tamouls qui respectent un cessez-le-feu depuis plus de 18 mois.

La présidente paracheve ainsi le coup de force légal qu'elle a déclenché mardi avec une première série de mesures autoritaires: limogeage de trois des principaux ministres qui tentaient de relancer les négociations avec les rebelles tamouls; suspension du Parlement; déploiement de l'armée autour de sites stratégiques dans la capitale, Colombo.

Cessez-le-feu maintenu

Chandrika Kumaratunga, qui reproche au gouvernement de cohabitation d'être trop conciliant avec les rebelles tamouls, assure que l'état d'urgence n'a pas pour objet de reprendre les combats contre le mouvement des Tigres.

«Je suis spécialement autorisé par la présidente à déclarer que l'accord de cessez-le-feu tient et tendra», a souligné l'un de ses proches conseillers, Lakshman Kadirgama, devant les journalistes. *«La présidente n'a absolument aucune intention de reprendre des hostilités.»*

Pour autant, l'état d'urgence décrété par le chef de l'Etat autorise l'armée à entrer dans n'importe quelle maison sans



Le premier ministre sri lankais Ranil Wickremesinghe à son départ de la Maison blanche, hier, au terme de son entrevue avec George Bush. PHOTO KEYSTONE

mandat de perquisition, à arrêter quiconque sans donner de raison et à prolonger les gardes à vue. Il donne aussi le pouvoir à la présidente de promulguer des lois et d'exercer un contrôle exceptionnel sur les médias avec censure stricte.

La présidente, qui est commandant en chef des forces armées et dispose de larges pouvoirs en vertu de la Constitution, a maintenu à son poste le Premier ministre Ranil Wickremesinghe, son principal rival politique. Ce qui n'a pas empêché hier plus de la moitié des parlementaires sri-lankais d'apporter leur soutien au chef du gouvernement et de

rejeter le limogeage des trois ministres.

Entretien avec Bush

A l'issue d'un entretien avec le président George Bush, le chef du gouvernement sri-lankais Ranil Wickremesinghe a observé hier que *«les choses avaient changé»* depuis son départ aux Etats-Unis. Il a ajouté qu'il avait le soutien de la majorité des membres du Parlement, et a mis en avant ses efforts de paix avec les Tigres tamouls, après une guerre civile qui a fait 65.000 morts depuis 1983. *«Quand je rentrerai, j'arrangerai ça»,* a-t-il dit au sujet de la crise politique.

Peu avant la rencontre, le porte-parole de la Maison Blanche Scott McClellan avait déclaré que les Etats-Unis soutenaient vigoureusement le processus de paix et *«les fortes institutions démocratiques au Sri Lanka»*. L'état d'urgence, qui devait entrer en vigueur aujourd'hui, a toutes les chances de provoquer la colère des Tigres. Ces derniers ont signé en février 2002 un accord de cessez-le-feu avec le gouvernement Wickremesinghe, mais ils se sont retirés en avril dernier des négociations de paix en réclamant une large et rapide autonomie pour la minorité tamoule. /ap

ITALIE

Une visite au goût de pétrole

L'affaire Ioukos a marqué hier le début de la visite d'Etat de Vladimir Poutine en Italie. Le président russe s'est dit opposé au retrait des licences d'exploitation pétrolière au groupe, mesure envisagée par le ministère russe des Ressources naturelles.

De telles mesures *«donneraient l'impression que l'Etat cherche à faire cesser l'activité de la compagnie visée»*, a dit Vladimir Poutine. Il s'exprimait lors d'une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec le premier ministre italien Silvio Berlusconi.

«Or, l'Etat ne peut avoir qu'un objectif, faire régner la loi et l'ordre. L'Etat ne peut chercher à faire cesser les activités d'une entreprise», a-t-il poursuivi.

Retombées négatives

«Les retombées économiques seraient négatives et cela n'aurait pas de fondement juridique. J'espère que l'Etat s'abstiendra d'actions de ce genre», a expliqué Vladimir Poutine. Il a évoqué la mise sous séquestre d'un paquet d'actions de Ioukos, ajoutant que si *«de nombreux spécialistes avaient des doutes»* sur cette mesure prise par le Parquet général, *«il y avait une logique juridique là-dedans, pour préserver les intérêts de l'Etat»*.

Les menaces qui pèsent sur le n°1 du pétrole russe Ioukos continuaient à s'amonceler hier, au lendemain de la nomination du nouveau patron du groupe, le ministère des Ressources naturelles menaçant notamment de lui retirer ses licences d'exploitation pétrolière. Les propos de Vladimir Poutine pourraient calmer la situation, selon les observateurs. /ats-afp

PROCHE-ORIENT

Israël allège le blocus

Israël a annoncé hier l'allègement du blocus des villes palestiniennes autonomes de Cisjordanie occupée, sauf Naplouse et Jénine. L'Etat hébreu a pris cette décision dans l'optique d'une rencontre entre les premiers ministres Ariel Sharon et Ahmad Qoreï.

Le texte confirme aussi le rétablissement, déjà annoncé la semaine dernière, des transports publics interurbains.

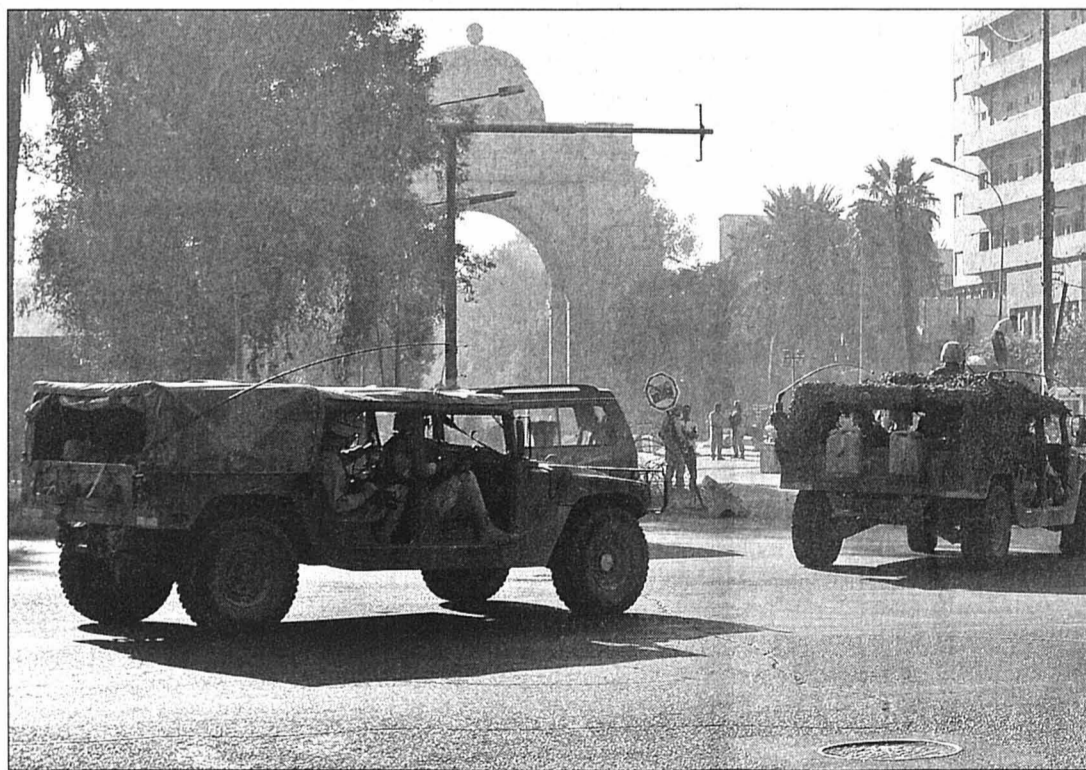
Contingent partiel

Le 2 novembre, avec le début du ramadan, mois de jeûne musulman, dans les territoires palestiniens, une nouvelle mesure d'allègement avait été annoncée concernant l'autorisation pour 10.000 travailleurs palestiniens de la bande de Gaza à revenir travailler en Israël.

Le chef d'état-major israélien, le général Moshé Yaalon, avait préconisé récemment des mesures d'allègement dans les territoires palestiniens afin d'y réduire l'influence croissante des mouvements islamistes radicaux Hamas et Jihad islamique. /ats-afp-reuters

Le gouverneur appelle à la grève

Irak ■ Le magistrat juge les forces de la coalition responsables de l'insécurité et réclame des mesures immédiates



Les forces américaines ont renforcé hier leur dispositif de sécurité autour du quartier général de la coalition, à Bagdad. PHOTO KEYSTONE

Le gouverneur de Najaf a lancé hier un appel à la grève générale pour protester contre l'insécurité qui règne en Irak. Il a réclamé le transfert des organes de sécurité aux Irakiens alors que deux ex-généraux soupçonnés de commanditer et finan-

cer des attaques ont été arrêtés. Le gouverneur de la province de Najaf, Haïdar Mehdi Matar Al-Mayyali, a lancé son mot d'ordre à la suite d'une marche silencieuse qui a rassemblé des centaines de personnes dans la ville de Najaf, au sud du pays. Les manifes-

tants ont dénoncé l'assassinat d'un juge d'instruction, enlevé puis tué lundi.

Le gouverneur avait auparavant rencontré des représentants de la coalition américano-britannique, pour demander que *«toutes les prérogatives soient accordées à l'adminis-*

tration civile, conduite par le gouverneur» et que soit menée *«une campagne d'épuration dans toutes les administrations contre les membres du Baas»,* le parti du président déchu Saddam Hussein.

Plusieurs assassinats

Ces requêtes interviennent alors que les assassinats de responsables irakiens se multiplient. Un autre juge, chargé également d'enquêter sur les responsables de l'ancien régime de Saddam, a été tué mardi à Mossoul (nord). Le magistrat a été abattu devant sa maison, selon les autorités locales.

Selon le «Washington Post», l'administrateur américain pour l'Irak, Paul Bremer, aurait donné son accord, sous conditions, à la création d'une force paramilitaire dirigée par les Irakiens pour poursuivre les auteurs d'attentats en Irak. Elle réunirait notamment d'anciens membres de l'armée et de la police.

Dans ce contexte, l'armée américaine a annoncé hier la capture de deux anciens généraux irakiens soupçonnés de commanditer et de financer des actions contre la coalition américano-britannique. /ats-afp-reuters

IRAN

Menaces pour un Nobel

L'avocate iranienne Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix 2003, a été placée sous la protection de gardes du corps après avoir reçu plusieurs menaces de mort depuis son retour en Iran le mois dernier.

Mohammad Ali Dadkhah, porte-parole du Centre pour la protection des droits de l'Homme, a expliqué que la lauréate du Nobel de la paix avait reçu chaque jour une à deux lettres contenant des menaces depuis le 17 octobre, soit une semaine après l'annonce de la distinction. *«Vous serez punie pour ce prix»,* disait notamment, selon lui, une missive.

Groupes extrémistes

Il a ajouté, sans plus de précisions, qu'on ignorait qui était(en)t les ou les expéditeurs de ces menaces de mort mais il semblerait qu'il s'agisse d'une mise en garde provenant de groupes extrémistes.

La police iranienne a réagi en assignant plusieurs gardes du corps à Shirin Ebadi. Les forces de l'ordre ont également donné à la militante des droits de l'homme une voiture de police avec chauffeur particulier. /ap

Menuiserie
Agencement
Vitrerie

**Louis
Cupillard**

Concorde 55
Le Locle
Tél. 032 931 10 38
Fax 032 931 78 38

Samedi 8 et dimanche 9 novembre
Paroisse, Le Locle

Vente-Kermesse

Après-midi: «CIRQU'ALORS» Spectacle d'enfants
«CAPOEIRA» Karaté sans se toucher,
avec musique et danse

Soirée: «CIRQU'ALORS»
«JEAN-MI» Animateur, ventriloque, prestidigitateur

Dès 22 h 30, au Baramacho, danse avec Francis Humbert-Droz
et son orchestre

Samedi

Dimanche

Dès 12 h 30: Repas
Après-midi: «BRETEMIAS E RAIOLAS» Groupe folklorique espagnol

- Restauration chaude et froide, pâtisseries, matches au loto, tombolas
- Baramacho au Cercle catholique, spécial cocktails
- Animation pour les enfants par un groupe de jeunes loclois dynamiques

Pour réserver vos repas: tél. 032 931 17 21



Un grand
merci à nos
annonceurs!

Paroisse catholique romaine - Le Locle

BOUCHERIE
CHARCUTERIE
Rue J.-d'Aarberg 8
2400 Le Locle
032 931 23 29
P. Jeanneret

E. Erard

Ferblanterie - Couverture -
Ventilation

2400 Le Locle
Joux-Pélichet 20
Tél. + fax 032 931 27 95
Natel 079 637 84 23

**Auberge
du Prévoux**

Vivet Alain
2314 Le Prévoux
Tél. 032 931 23 13
Fax 032 931 50 37

Les plaisirs de la table
au cœur des sapins



Pharmacie
de la
Poste

J.-P. et C. de Cocatrix-Philippin
Bournot 17
2400 Le Locle
Tél. 032 933 94 94
Fax 032 933 94 95



Transports REA

Jean REA

Ch. des Carabiniers 8
2400 Le Locle
Tél. + fax 032 931 66 87
Mobile 079 237 87 28

primo

Alimentation
Simon-Vermot
Crêt-Vaillant 3

Fruits et Légumes
Produits laitiers
Vins - Eaux minérales

Livraisons à domicile
Tél. 032 931 19 65
Fax 032 931 19 75

Ouvert le dimanche de 8 h 30 à 11 h 30



Plâtrerie
Peinture

Ucelli & Cie

10, rue J.-J.-Huguenin
2400 LE LOCLE
Tél. + fax: 032 931 64 72



Crêt-Vaillant 10
2400 Le Locle

Tél. 032 931 57 27
Fax 032 931 61 20

Restaurant

Le Perroquet

R. et B. Piémontesi, France 16
Le Locle, tél. 032 931 67 77

**Fondue chinoise
à volonté Fr. 24.-**

JOSSI

Horlogerie

Bijouterie

Alain JOSSI

Daniel-Jeanrichard 1
2400 Le Locle

Tél: 032 931 14 89
Fax: 032 931 14 30

manifestations

Casino Le LOCLE

**Samedi
8 novembre 2003
20 h 15**

La Mili fait son cinéma

Concert gratuit

Direction: Jean-Louis Urech

www.mililocle.ch

PHILIPPE COHEN improvise

Halle des fêtes
LE NOIRMONT

SAMEDI
8 NOVEMBRE,
à 20 h 30

et

**VINCENT
VALLAT**

ANNONCE OFFERTE PAR

Laiterie-Fromagerie Famille Kälin Spécialité:
2340 Le Noirmont - Tél. 032 953 12 16 Tête de moine

Publicité
intensive,
publicité
par
annonces



GRAND LOTO

La Chaux-de-Fonds
BASKET

MAISON DU PEUPLE, LA CHAUX-DE-FONDS
VENDREDI 7 NOVEMBRE, DES 20H

Lots en bons d'achat de commerçants (Chx-de-Fds, CID)
Fr. 12.-/carte, la 5^e gratuite (par personne)
1 Royale hors abonnement!

avis divers

**GRANDE VENTE
DE VÊTEMENTS CUIR**
(hommes et femmes, toutes tailles)
PRIX IMBATTABLES!

Vendredi 7 novembre 2003, de 10 h 30 à 17 heures
Restaurant des Faucheurs - La Chaux-de-Fonds.
Renseignements: tél. 079 392 83 30

Étudiez à l'étranger !

Tout âge, dates à choix !

- Anglais, allemand, italien, espagnol
- Débutants à prép. universitaire
- Cours et stages professionnels
- Semestre et Année d'étude

Aspect
LAUSANNE

Tél. 027 205 66 60

Votre conseiller VISA CENTRE SION
info.suisse@aspectworld.com

Répondez s.v.p.
aux offres
sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

ATTENTION!

Tireurs, chasseurs, collectionneurs d'armes...
Ne votez pas pour Mme Michèle Berger-Wildhaber, sur la liste Radicale ou apparentée!
Votre hobby est menacé à plus ou moins long terme!

Ce lobby anti-détenteurs d'armes, mené par la PDC Ruth METZLER est dangereux pour notre avenir d'honnêtes citoyens.
Pense au futur!

Section ASEAA NE-JU
A. Guyot



**Résultat
du concours
CCAP
Modhac 2003**

L'heureuse gagnante du week-end
pour 2 personnes à Ovronnaz est:

M^{me} Océane Tissot, La Chaux-de-Fonds



Etudes secondaires
Maturité - Bac français
Etudes commerciales

LEMANIA
Ecole Lémania - Lausanne
Suisse - Switzerland

Cours intensifs de langues
Formation continue
Révisions - Cours d'été

Ch. de Préville 3 - 1003 Lausanne
Tél. 021 320 1501
Fax 021 312 6700

www.lemania.ch

EN BREF

PARIS ■ Tableaux volés retrouvés. Deux cent cinquante-huit tableaux volés, dont au moins deux Dufy et un Picasso, ont été retrouvés lundi dans une camionnette à Paris par la police. Trois personnes ont été interpellées au terme d'une enquête de plusieurs mois. Les policiers ont arrêté trois hommes des gens du voyage, dont deux fichés au grand banditisme, avenue Georges V, un quartier huppé de la capitale, et découvert les toiles dans leur camionnette. Ces tableaux proviennent de plusieurs cambriolages et vols à main armée, particulièrement de celui dont avait été victime un grand collectionneur, en 2002, à Bréviandes, près de Reims, dans l'est de la France. /ats-afp

MICHAEL JACKSON ■ Bentley mise aux enchères. Michael Jackson (photo arch) a décidé de vendre aux enchères sa Bentley spéciale Arnage Red Label de 2001. Avec seulement 21.882 km au compteur, l'intérieur de cette Bentley «branchée» a été modifié pour correspondre aux envies de la star.



Son futur propriétaire et ses passagers bénéficieront ainsi de deux lecteurs de DVD, trois écrans plats mais aussi un changeur de CD et une console de jeux vidéo pour chaque siège. «Ce sera l'occasion d'une vie pour quelqu'un de posséder une voiture vraiment très spéciale», a déclaré Craig Jackson, le président de la société Barrett-Jackson, la maison d'enchères dont le siège est à Scottsdale en Arizona. /ap

TOURISTES TUÉS ■ Prison à vie pour un ex-chef khmer rouge. La Cour d'appel de Phnom Penh, au Cambodge, a confirmé hier une condamnation à la prison à vie pour un ancien chef de guerre khmer rouge, Chhouk Rin. Ce dernier était accusé d'avoir participé au meurtre de trois otages occidentaux en 1994. /ats-afp

ÉTATS-UNIS ■ Malade mental exécuté. Un condamné à mort, James Willie Brown, considéré comme un malade mental, a été exécuté par injection létale dans l'Etat de Géorgie. Il avait été condamné pour le viol et le meurtre d'une femme en 1975. Il souffrait de paranoïa à tendance schizophrénique, une maladie diagnostiquée chez lui à dix-sept reprises, mais avait été jugé «apte» à être exécuté en 1981. En comptant Brown, cinquante-huit personnes ont été exécutées depuis le début de l'année aux Etats-Unis, selon le Centre d'Information sur la peine de mort, qui a son siège en ville de Washington. /ats-afp

La jeunesse dorée défie la mort

Vietnam ■ Les fils de bonne famille tuent l'ennui en organisant des courses illégales à moto sur fond de paris

Par
Le Thang Long

On les aperçoit avant les premières lueurs du jour, ivres de vitesse sur leurs motos japonaises, défiant la mort dans d'irréels raids sauvages au cœur des villes: depuis quelques années, la jeunesse vietnamienne tue l'ennui dans des courses de motos illégales.

Pouvoir d'achat

Mieux vaut céder le passage. Parfois à deux par moto, ils ne portent jamais de casques. Occasionnellement, certains suppriment les freins pour pimenter l'exercice. Evidemment, les accidents sont souvent mortels.

On se déplace de la province pour participer à une course, et l'on mise sur un motard, comme d'autres sur un cheval, des sommes qui peuvent atteindre les milliers de dollars.

Le phénomène s'est largement développé ces dernières années. L'accroissement du pouvoir d'achat a mis à disposition de la jeunesse désœuvrée des engins pas plus gros que des mobylettes, mais propulsés par des moteurs de 100 ou 110 centimètres cubes.

«Il éprouvent un fort besoin de décompression face au rythme hallucinant des études, de la course à l'université et de la promiscuité familiale. Il y a un moment où il faut qu'ils s'éclatent», constate un diplomate.

Impossible de taxer le pouvoir d'inaction, les procès se succèdent. Mais la partie n'est pas gagnée. Certains journaux jugent les peines trop légères et



A Hanoi, la capitale du Vietnam, les motards sont parfois de véritables casse-cou.

PHOTO ARCH

s'insurgent contre l'indulgence obtenue par ces fils de bonne famille à force de contacts et de pots-de-vin. Et ces têtes brûlées, gagnées par le sentiment d'impunité qui règne chez leurs parents, échappent le plus souvent aux barrages et aux lances à eau déployés par la police lorsqu'elle est prévenue à temps.

La transgression fait même partie intégrante du plaisir, dans un pays où «le policier est celui qui rançonne et peut arrêter n'importe qui, n'importe quand», ajoute le diplomate.

Récemment, le directeur adjoint de la police de Hanoi a indiqué que ses équipes envisageaient l'usage de balles en plastique imprégnées d'un produit chimique pour marquer les corps et les vêtements.

Cent motos confisquées

Si Hanoi est de plus en plus touché, c'est encore à Ho Chi Minh-Ville que le phénomène a pris le plus d'ampleur. En octobre 2002, la police avait arrêté quatre personnes et confisqué plus de cent motos lors de dizaines de courses dans l'ex-

Saigon. «C'est à la fois une course et une présentation de puissance et de virilité», explique le diplomate. Mais les limites sont sans cesse repoussées. Cet été, six gosses de riches ont été arrêtés après une course sauvage. En voitures de luxe, cette fois. A en croire la presse locale, l'un d'eux a proposé 400 dollars à un policier pour qu'il ferme les yeux. A la surprise générale, ce dernier a refusé et le jeune homme a été condamné à de la prison ferme. Les cinq autres n'ont en revanche écopé que de peines avec sursis. /LTL-afp

Le tourisme prend l'ascenseur à Calcutta

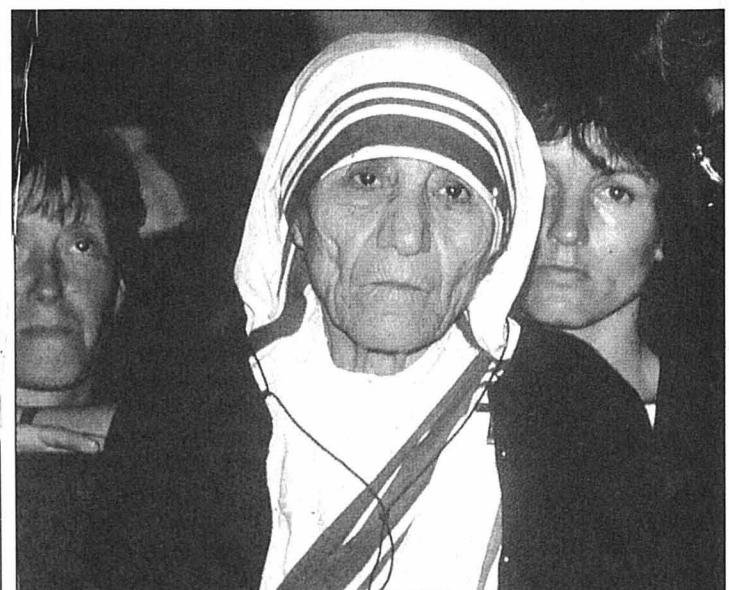
Mère Teresa ■ Béatification à l'origine du boom

La béatification de Mère Teresa a provoqué un «mini-boom» économique à Calcutta. La religieuse a aidé les pauvres et les mourants pendant près d'un demi-siècle dans cette ville indienne.

Selon Tarapada Das, directeur adjoint de l'Office de tourisme régional, il y a eu une augmentation d'environ 10% du nombre de touristes étrangers depuis la cérémonie de béatification au Vatican, avec un intérêt marqué pour les

lieux où Mère Teresa a vécu et travaillé. «Le flot de visiteurs a dopé le tourisme», a pour sa part indiqué le maire de Calcutta, Subrata Mukherjee, précisant que magasins, hôtels et restaurants étaient bondés en ce moment.

Parmi les manifestations organisées depuis samedi à Calcutta figurent un festival de films sur la vie de Mère Teresa, une exposition artistique, un spectacle musical et des prières interconfessionnelles. /ats-afp



Depuis samedi, des prières interconfessionnelles sont organisées à Calcutta en l'honneur de Mère Teresa. PHOTO ARCH

Les pères ont leur Spiderman

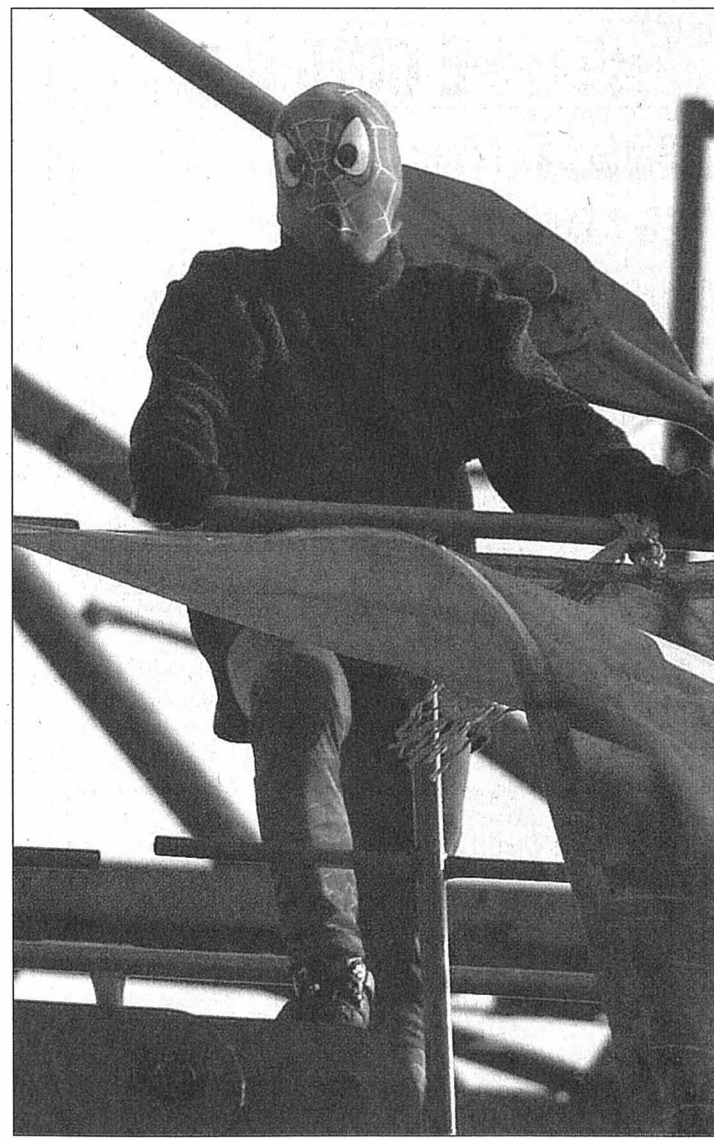
Londres ■ Juché sur une grue, un homme voulait attirer l'attention sur le droit des papas

David Chick est un homme en colère. Vendredi dernier, ce père de 36 ans avait revêtu les habits de Spiderman et s'était installé au sommet d'une grue de 37 m près de Tower Bridge, à Londres, pour attirer l'attention du public sur le sort des pères qui ont perdu tout contact avec leurs enfants.

Estimant qu'il représentait un danger pour la sécurité, la police avait fermé le pont, provoquant la colère de conducteurs. Finalement, les forces de l'ordre avaient rouvert les axes autour du pont mardi soir pour soulager le trafic, jugeant peu probable que Chick tombe ou soit victime d'une chute.

L'action de protestation en solo de David Chick était soutenue par «Fathers 4 Justice», un groupe qui a tenté d'attirer l'attention sur le droit des pères. En 2002, 200 militants avaient revêtu les habits du Père Noël pour participer à un sit-in devant un bureau des services judiciaires.

Le groupe a trouvé en Bob Geldof, le fondateur de Live Aid, un célèbre partisan. L'artiste de rock s'est battu pour la garde des trois enfants qu'il a eus avec son ex-compagne Paula Yates, morte d'une surdose de drogue en 2000. /ap



David Chick s'était hissé sur une grue de 37 mètres près de Tower Bridge, à Londres. PHOTO KEYSTONE

ALGÉRIEN ABATTU

Gendarme fribourgeois disculpé

Le gendarme fribourgeois qui avait tué un Algérien de vingt-huit ans au mois de juillet 2002 au cours d'une fusillade sur l'A1 a agi en état de légitime défense. La procédure pénale s'est achevée sur un non-lieu, a indiqué hier le juge d'instruction André Piller.

Le drame avait eu lieu sur l'A1

Le drame s'était noué le 6 juillet 2002 sur l'A1 entre Morat et Avenches (VD). La police avait aperçu le requérant d'asile algérien poussant une moto en panne sur l'autoroute. D'abord venus pour l'aider, les agents ont remarqué que l'engin était volé. L'homme a alors pris la fuite. Une course-poursuite s'est alors engagée.

L'enquête a permis d'établir que l'Algérien s'était ensuite emparé de l'arme d'un aspirant policier qui tentait de le maîtriser et qu'il avait tiré dans sa direction. Selon des témoins, il avait par ailleurs obligé trois automobilistes à s'arrêter en pointant l'arme contre eux.

L'affaire est définitivement classée

La victime avait aussi visé un gendarme, âgé de trente-huit ans à l'époque. Après les sommations d'usage, celui-ci avait été contraint d'utiliser son arme à feu. Il avait agi en état de légitime défense et avait fait un usage proportionné de son arme.

Les délais de recours pour les parties étant écoulés, l'affaire est définitivement classée. /ats

EN BREF

LONDRES ■ En hausse. British Airways (BA) a annoncé hier une hausse de 4% de son trafic passagers en octobre sur un an. La première compagnie européenne estime que ses perspectives de chiffre d'affaires s'étaient désormais stabilisées. /ats-reuters

BANQUES ■ Pas satisfaites. Les attentes salariales des collaborateurs du secteur bancaire ne sont en général pas satisfaites selon une étude menée sur cinq ans par l'Association Suisse des employés de banque (ASEB). Les hausses sont en moyenne inférieures de 1% aux recommandations de l'ASEB. /ats

ALITALIA ■ Effectifs menacés. Alitalia a fait savoir hier qu'elle pourrait réduire ses effectifs dans une proportion pouvant aller jusqu'à 20% au cours des trois années à venir. Au total, 4200 emplois pourraient passer à la trappe. /ats-reuters

SWISSQUOTE ■ Bénéfice. Le groupe vaudois de services financiers en ligne Swissquote a pour la deuxième fois de son histoire réalisé des chiffres trimestriels noirs. Sur juillet-septembre 2003, le bénéfice net a atteint 4,4 millions de francs. /ats

POLOGNE ■ Perspective euro. La Pologne pourrait adopter l'euro en 2009 ou en 2010, a déclaré hier le Conseil de politique monétaire de la banque nationale polonaise. /ats-reuters

ZFS ■ Vente. Zurich Financial Services (ZFS) met en vente l'essentiel de sa participation dans La Bâloise, soit 18,08 % du capital de l'assureur rhénan. /ats

La Bourse lorgne vers 2004

Valeurs ■ Certains titres menacés il y a peu affichent une santé éclatante et tout le monde attend merveille de l'année à venir

Par **Philippe Gummy**

La Bourse suisse, comme les autres marchés, va au devant d'une correction à court terme, estiment la plupart des observateurs. Attendu depuis quelques mois, le recul des indices tarde cependant à venir et personne ne hasarde d'échéance précise.

Les analystes sont quasi unanimes à considérer que le niveau actuel des marchés est relativement élevé. Entre le début de l'année et mardi soir, l'indice Swiss Market Index (SMI) des grandes capitalisations de la Bourse suisse a bondi de 13,4 % à 5252 points.

Progression générale

De nombreux titres malmenés en 2002 ont tout simplement explosé cette année. Mardi à la clôture, Swiss Life décollait de 95,7% par rapport à son niveau du début de l'année, Kudelski de 99,7%, ABB de 80,7% et Unaxis de 75,3%. Huit valeurs sur 26 seulement s'affichaient en baisse.

«Il y a d'excellents chiffres économiques depuis quelque temps. Ces données ont rassuré les investisseurs et explique a posteriori la hausse des bourses ces derniers mois», note Michel Juvet, de la banque Bordier & Cie.

De gros espoirs

La santé retrouvée de l'économie américaine et les bénéfices des entreprises ont fait naître de grandes attentes. L'indice américain des valeurs technologiques Nasdaq a pris 40% ces six derniers mois et 45% depuis le début de l'année, relève Michel Girardin, conseiller éco-



Le siège zurichois de la Bourse suisse. Les analystes partagent le même optimisme sur la progression des valeurs et la reprise de l'économie en 2004.

PHOTO KEYSTONE

nomique à l'Union Bancaire Privée (UBP).

«C'est beaucoup. Les évaluations ne sont pas très engageantes», continue-t-il. Pour l'heure, l'amélioration des bénéfices des entreprises s'explique principalement par des réductions de coûts. «On attend le passage à une expansion des marges», explique Michel Girardin.

Les marchés devraient donc se consolider d'ici là. Reste à savoir quand et surtout dans quelle ampleur. Chez Ferrier

Lullin & Cie, Roland Duss pense que la correction a déjà démarré, mais qu'elle a pour l'heure une forme «rampante». Et un décrochage de la Bourse suisse de 5 à 10% ne peut pas a priori être exclu.

Petites capitalisations

Le phénomène devrait toutefois être de courte durée pour au moins deux raisons. Primo, les nombreux gérants qui ont raté le rebond boursier de mars n'attendent qu'un ac-

cès de faiblesse des marchés pour prendre des positions, et cela ralentira la baisse. Deuzio, les perspectives à long terme sont encourageantes.

«Nous attendons des hausses de bénéfices de 20% en moyenne l'an prochain pour les entreprises», souligne Roland Duss. Pour lui, ce sont en outre les petites et moyennes capitalisations, et non les «blue chips» du SMI, qui affichent les meilleures promesses.

«Les perspectives sont excellentes à partir du milieu de l'année prochaine», s'enthousiasme-t-il. Il voit un potentiel de hausse de 10% pour l'indice SMI en 2004.

Attentes partagées

Sans chiffrer l'ampleur de la progression attendue, Michel Girardin partage ce point de vue. Il estime que la correction prévue «ne remet pas en cause la tendance, clairement positive, appuyée sur de meilleurs fondamentaux de l'économie.»

Dans le meilleur des cas, il pourrait d'ailleurs ne pas y avoir de consolidation du tout ces prochains mois. C'est en tout cas l'avis de Patrick Lambert, responsable de l'analyse chez Pictet & Cie, qui voit le SMI à 5400 points à la fin de l'année, soit une évolution «plate», et à 5800 à douze mois.

SMI défensif

«Il y aura des oscillations, mais le marché ne va pas dégringoler. Les entreprises vont émettre des perspectives positives», commente-t-il. Il note en outre que le marché suisse (SMI) est très peu corrélé à la croissance, exception faite des titres bancaires. /PGU-ats

CHINE

Un seul milliardaire en dollars

La Chine compte un seul milliardaire en dollars parmi ses plus riches citoyens. Il s'agit de William Ding Lei, patron de NetEase, un portail d'accès à l'internet et de jeux en ligne, selon un classement établi par le magazine américain «Forbes» du mois de novembre.

Selon «Forbes», William Ding Lei, 32 ans, dispose d'une fortune estimée à 1,076 milliard de dollars (environ 1,45 milliard de francs), en raison de la forte valeur prise par les actions de sa société en deux ans. Elles valent plus de 60 dollars aujourd'hui, contre un plancher de 54 cents après l'éclatement de la bulle technologique.

Il est suivi par Larry Rong Zhijian, 61 ans, et sa famille, à la tête de Citic Pacific Group, le conglomérat basé à Hong-Kong (assurances, marketing, la compagnie aérienne Cathay Pacific...), avec une fortune estimée à 934 millions de dollars.

Première femme dixième

Viennent ensuite Xu Rongman, 53 ans, qui dirige l'empire immobilier Shimao Group, basé à Shanghai, avec une richesse de 800 millions de dollars, puis Lu Guanqiu, 58 ans, membre du Congrès national du peuple chinois, avec 687 millions et dont le groupe Wanxiang (Zhejiang) est spécialisé dans la finance et l'équipement automobile.

La première femme du classement de «Forbes» arrive 10e. La richesse de Chen Lihua, 62 ans, est évaluée à 361 millions de dollars. Son groupe est spécialisé dans l'immobilier, mais gère aussi un musée dédié au bois de santal. /ats-afp

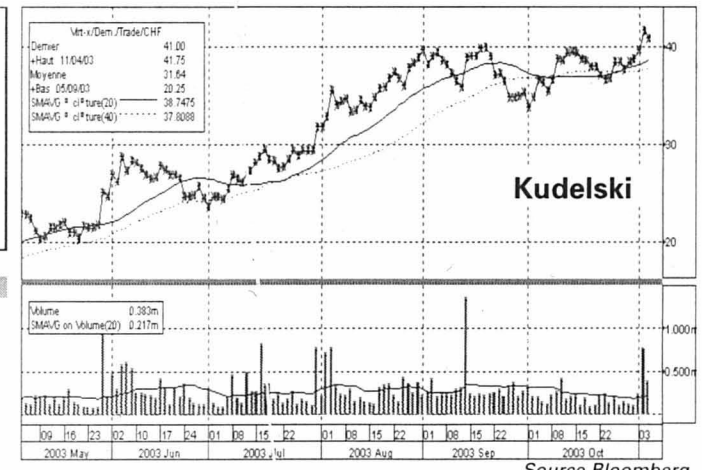
LABOURSE

BCN www.bcn.ch

BCN-Netbanking

Aujourd'hui soyez votre gestionnaire financier

INDICES	bas / haut 2003	précédent	5/11
Zürich, SMI	3618	5445.2	5252.1
Zürich, SPI	2568.21	3899.02	3798.32
New-York, DJI	7416.64	9896.16	9838.83
New-York Nasdaq comp	1253.22	1971.38	1957.96
Francofort DAX	2827.67	5467.31	3741.71
Londres, FTSE	3277.5	4393.8	4330.4
Paris, CAC 40	2401.15	3448.61	3393.25
Tokio, Nikkei 225	7603.76	11238.63	10837.54
DJ Euro Stock 50	1847.62	2654.3	2609.9



Bourse suisse (cours en CHF)			
	bas / haut 2003	précédent	5/11
ABB Ltd n	2.51	8.54	7.68
Actelion Ltd	53	134	127
Adecco n	34.25	79.9	78.55
Bâloise Holding n	25	64.5	54.35
BB Biotech	45.8	74.8	66.5
BK Vision	93.85	166	165.5
BT & T TimeLife	1.55	2.49	1.65
Centerpulse n	205	442	437
Charles Voegelé Holding	13.3	80	79.6
Ciba Spéc. Chimiques n	74.75	101.5	89.9
Cicorel Holding n	20.25	45	44.1
Cie fin. Richemont	17.5	31.15	30.05
Clariant n	9.21	24.5	18.9
Converium Holding SA	49.6	74.5	65.5
Crédit Suisse Group n	20.3	49.15	46.1
Ems-Chemie Holding	4427	5465	5170
ES&C Holding n	52.5	198.5	192.25
Fischer (Georg) n	88.7	234.25	228
Forbo Hld n	336.4	417	372
Givaudan n	422	648	604
Helvetia-Patria Holding n	111	187.5	186
Holcim Ltd	35.6	60.85	56.5
Julius Baer Holding p	177	457	445
Kudelski SA n	14.55	41.8	41.75
Logitech International n	36	56.5	54.3
Lonza	59.75	86.35	65.7
Moevenpick	436.9	849.1	700
Nestlé n	233.25	314.5	297.5
Nextram	4.8	28.5	14.8
Novartis n	45.2	56.1	51.35
Pargesa Holding p	2126	3175	3090
Phonak Holding n	9.06	28.7	26.55
PubliGroupe n	180	347	339.5
Réassurance (Cie Suisse) n	49.6	108	87.1
REER Real Estate Group	76.25	89	78
Rigter Holding n	208	290	279.5
Roche Holding bj	73.4	116	110.5
Roche Holding p	119.25	185	168
Serono SA b	562	958	917
Sulzer n	132.5	328	327
Swiss International Airlines	2.55	23.5	13.3
Surveillance n	409	779	760
Swatch group n	19.15	29.85	29.4
Swatch group p	93.7	149.75	146.25
Swiss Life Holding n	41.75	240.25	230.5
Swisscom n	359.4	429.4	388
Syngenta SA n	55.1	87.85	72.75
UBS n	49.8	83.75	82.5
UMS p	15.25	36	34.5
Unaxis Holding n	72.8	182.5	179.25
Von Roll Holding p	0.85	2.83	1.28
Vontobel Holding p	12.75	30.1	30
Zürich Fin. Serv. n	88	192	177.25

Bourses européennes (cours en EUR)			
	bas / haut 2003	précédent	5/11
ABN Amro (NL)	11.25	18.75	18.47
Aegon (NL)	5.55	13.5	11.94
Ahold (NL)	2.39	13.65	8.02
AKZO-Nobel (NL)	16	32.44	27.31
Alcatel (F)	4.16	11.89	11.47
Allianz (D)	39.755	96	94.55
Aventis (F)	37.5	54.55	46.6
AXA (F)	8.9	17.5	16.8
Bayer (D)	9.85	22.42	20.75
Carrefour (F)	29.2	46.85	46.23
Cie de Saint-Gobain (F)	22.4	37.3	36.34
DaimlerChrysler (D)	23.82	37.5	32.85
Clariant n	33.01	59.99	57.9
Deutsche Bank (D)	6.81	14.06	13.92
Deutsche Telekom (D)	9.07	14.47	13.53
E.ON (D)	34.25	47.95	44.38
Elf Aquitaine (F)	135	180	165
Elsevier (NL)	8.01	12.07	9.76
France Telecom (F)	14.5	24.45	20.67
Groupe Danone (F)	104.2	137	129.6
ING Groep (NL)	8.05	19.35	18.39
KLM (NL)	5.2	14.42	14.13
KPN (NL)	5.3	7.24	6.6
L'Oréal (F)	50.15	74.85	64.35
LVMH (F)	33.97	61.4	60.35
Metro (D)	15.8	36.3	35.8
Nokia (F)	10.6	16.64	14.79
Philips Electronics (NL)	12.45	24.35	23.8
Pinault-Printemps-Redoute(F)44.55	88.9	84	82.55
Royal Dutch Petroleum (NL)	33.35	44.58	38.95
RWE (D)	17.65	27.75	24.93
Schneider (F)	37.4	52	51.75
Siemens (D)	32.22	60.45	59.6
Société Générale (F)	42.8	65.9	65.35
Telefonica (E)	7.82	11.16	10.73
Total (F)	110.5	144.2	136.6
Unilever (NL)	45.35	60.1	50.55
Vivendi Universal (F)	11.03	18.81	18.65
Vodafone Group(GB) £	1.008	1.348	1.225

Fonds de placement (cours différés)			
	précédent	précédent	5/11
Swissca Emer. Markets CHF	129.23	130.26	130.26
Swissca Switzerland CHF	216.35	213.95	213.95
Swissca Germany EUR	90.4	90.35	90.35
Swissca France EUR	25.5	25.45	25.45
Swissca Great-Britain GBP	150.75	150.55	150.55
Swissca Europe CHF	160.05	160.1	160.1
Swissca Green Invest CHF	80.9	81.4	81.4
Swissca IFC	299.5	298	298
Swissca VALCA	243.15	242.15	242.15
Swissca PF Income CHF B	119.41	119.63	119.63
Swissca PF Yield CHF B	134.8	135.07	135.07
Swissca PF Bal. EUR B	96.74	96.8	96.8
Swissca PF Bal. CHF B	149.54	149.86	149.86
Swissca PF Growth CHF B	90.17	90.21	90.21
Swissca PF Growth EUR B	179.43	179.83	179.83
Swissca PF Equity CHF B	80.37	80.36	80.36
Swissca PF GI Bal. CHF B	134.79	135.24	135.24
Swissca PF GI Equity EUR B	69.95	70.11	70.11
Swissca Bond SFR	94.5	94.55	94.55
Swissca Bond INTL	98.3	98.8	98.8
Swissca BI CHF B	108.71	108.7	108.7
Swissca BI GBP B	63.13	63.38	63.38
Swissca BI EUR B	64.3	64.41	64.41
Swissca BI USD B	111.23	111.45	111.45
Swissca BI CAD B	120.42	120.71	120.71
Swissca BI AUD B	117.98	117.93	117.93
Swissca BI JPY B	11565	11550	11550
Swissca BI INTL B	102.96	104.01	104.01
Swissca BI MT CHF B	103.9	103.89	103.89
Swissca BI MT EUR B	104.47	104.38	104.38
Swissca BI MT USD B	111.68	111.76	111.76
Swissca Communication EUR	150.69	149.29	149.29
Swissca Energy EUR	386.4	385.28	385.28
Swissca Finance EUR	403.72	402.43	402.43
Swissca Health EUR	373.02	368.85	368.85
Swissca Leisure EUR	256.33	256.03	256.03
Swissca Gold EUR	165.8	165.58	165.58

Margot Mazout
Huile de chauffage

Numéro unique: 0844 844 644

E-Mail: info@margotmazout.ch
Internet: www.margotmazout.ch

Source des cours : FIDES
Sans engagement ni responsabilité de notre part.

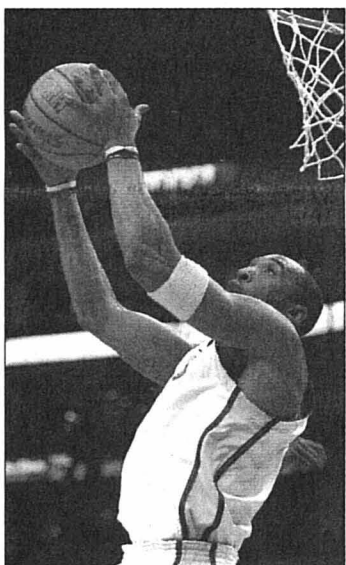
BASKETBALL

Bryant
se console

Depuis le début de la saison, Kobe Bryant tient la vedette en NBA, mais pas forcément sur les parquets. L'arrière-shooteur des Los Angeles Lakers a tout de même fini par faire parler de lui sportivement mardi soir à Milwaukee. Face à la formation de ses débuts, le No 8 des Californiens a inscrit 31 points et a permis à son équipe de s'imposer 113-107.

Du coup, les anciens tenants du titre mènent le bal dans la conférence ouest avec quatre victoires en autant de matches. Comme quoi, les déboires judiciaires de Kobe Bryant ne semblent pas le perturber et encore moins diminuer le rendement de son équipe. «Nous sommes tous sur la même longueur d'onde, assure d'ailleurs Shaquille O'Neal. A chaque rencontre, n'importe lequel d'entre nous peut exploser.»

Combien de temps encore Kobe Bryant pourra-t-il prêter main forte à ses coéquipiers? La réponse est dans les mains de la justice et c'est certainement devant les tribunaux que ce grand joueur disputera la plus importante partie de sa vie./JCE



Kobe Bryant dans ses œuvres PHOTO KEYSTONE

LEPOINT

Matches de mardi: Milwaukee Bucks - Los Angeles Lakers 107-113. Indiana Pacers - Denver Nuggets 71-60. New Jersey Nets - Houston Rockets 75-86. San Antonio Spurs - Miami Heat 80-73.

Classements. Conférence est. Division atlantique: 1. Boston Celtics 2 matches gagnés-1 perdu. 2. Philadelphia Sixers et New Jersey Nets 2-2. 4. New York Knicks et Washington Wizards 1-2. 6. Orlando Magic 1-3. 7. Miami Heat 0-5.

Division centrale: 1. New Orleans Hornets et Indiana Pacers 3-1. 3. Toronto Raptors et Detroit Pistons 2-1. 5. Milwaukee Bucks 2-2. 6. Chicago Bulls et Atlanta ??? 1-3. 7. Cleveland Cavaliers 0-3.

Conférence ouest. Division midwest: 1. Dallas Mavericks et Houston Rockets 3-1. 3. Memphis Grizzlies et Utah Jazz 2-1. 5. San Antonio Spurs 3-2. 6. Denver Nuggets et Minnesota Timberwolves 2-2.

Division pacifique: 1. Los Angeles Lakers 4-0. 2. Seattle SuperSonics 2-0. 3. Sacramento Kings 2-1. 4. Phoenix Suns, Golden State Warriors et Portland Blazers 1-2. 7. Los Angeles Clippers 0-2./réd.

Un coup de pouce financier

Athlétisme ■ Julien Fivaz a reçu une belle offre pour changer de club. L'Olympic s'est aligné pour conserver son athlète. Qui rêve plus que jamais des... JO!

Par
Patrick Turuvani

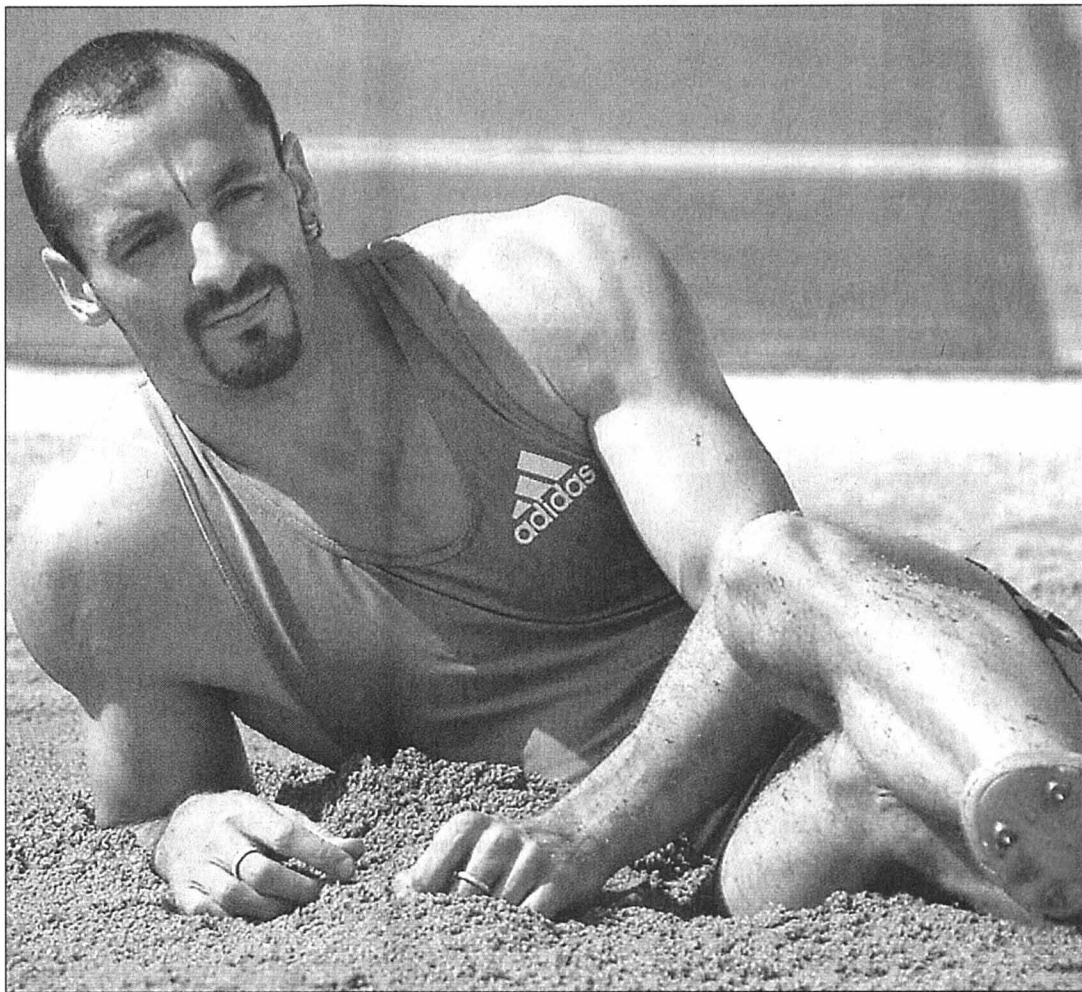
L'histoire commence par il était une fois. Un club – on n'en saura pas plus... – qui a proposé 10.000 balles à Julien Fivaz (24 ans) pour qu'il quitte l'Olympic et rejoigne sa garnison. La Fédération suisse interdit pourtant le débauchage financier des athlètes. Mais sous le manteau, ça passe toujours. Dans les poches intérieures.

Le recordman de Suisse du saut en longueur (8,27 m) a joué cartes sur table. A mis les dirigeants chauds-fonniers au courant du négoce. A demandé un arrangement, qu'il a obtenu. Julien Fivaz continuera de porter le chandail de son club formateur. L'histoire s'achève donc par ils vécurent heureux...

Coup médiatique

«Ce club voulait réaliser un gros coup médiatique en réunissant plusieurs athlètes suisses en vue des Jeux olympiques d'Athènes, précise Julien Fivaz. En tant qu'étudiant, je n'ai guère de revenus et la politique proposée me semblait bonne. En clair, j'étais plutôt intéressé.»

Cette proposition a permis au Chaux-de-Fonnier de «mettre la pression» sur les dirigeants de l'Olympic, qui ont mis le nez dans la combine. Ouf. «Je me serais retrouvé face à un sacré dilemme s'ils avaient refusé de faire un effort, glisse Julien Fivaz. Je n'avais pas envie de partir, mais j'avais quand même besoin d'un coup de pouce financier! L'Olympic devait savoir s'il voulait me garder ou pas. A un moment donné, il faut s'aligner.» C'est chose faite, pour un montant non dévoilé qui oscille logiquement entre zéro et 10.000 francs! «A l'échelon du



Julien Fivaz apprécie le sable de l'Olympic.

PHOTO ARCH-MARCHON

foot ou du hockey, c'est ridicule! Mais pour moi, c'est un bon apport qui me permet d'être tranquille et de me concentrer uniquement sur ma préparation.»

Le fait de rester dans un petit club n'est-il pas pénalisant pour faire carrière? «Non. Les places dans les grands meetings sont négociées par la Fédération et mes entraîneurs. Ce n'est pas comme dans les sports d'équipes. Si j'étais footballeur et que je pouvais partir à Manchester, je ne resterais pas au FCC...»

Poursuivre l'aventure

Après l'effervescence de l'été, la vie de Julien Fivaz est

redevue plus calme. «C'est arrivé d'un coup et c'est reparti tout aussi vite, sourit le Chaux-de-Fonnier. Ça m'a permis de faire ma pub et de revoir mes objectifs à la hausse. Je peux désormais dire que je veux aller aux JO (réd.: la limite sera fixée à 8,10 m) et que je m'entraîne uniquement pour ça (réd.: il a également une bonne chance de décrocher sa place dans le relais 4 x 100 m). Maintenant, c'est normal que ça se tasse un peu. A moi de réaliser de bons résultats l'année prochaine pour que ça revienne!»

En 2004, justement, la longueur sera une nouvelle fois

absente de la lucrative Golden League. Déçu, l'ami? «Si j'avais fait 8,30 m à chacune de mes sorties, je serais vraiment fâché de ne pas être en course pour le million, plaisante l'athlète de l'Olympic. Plus sérieusement, il y aura d'autres rendez-vous importants. L'essentiel, pour moi, sera de continuer à me faire la main dans les grands meetings et de vivre d'autres expériences internationales face à des gars qui sont meilleurs que moi. Mon but est de pouvoir débarquer dans les grandes «compètes» sans être étonné ni déçus. En étant simplement concentré sur ce que j'ai à faire sur le sautoir.»

Après une bonne pause de fin septembre à fin octobre, Julien Fivaz a repris le chemin de l'entraînement. La saison en salle sera de transition. «Je vais la faire, mais mon seul objectif, ce sont les JO, point final! J'aimerais simplement battre mes records à la longueur (7,53 m) et sur 60 m (6''97) qui ne sont pas brillants! Avec quatre ou cinq compétitions sur l'hiver, on n'aura pas le temps d'affûter grand-chose. Si je réalise la limite (réd.: 8,10 m) pour les Mondiaux de Budapest en mars, j'irai défendre mes chances. Mais je ne vais pas me fatiguer pour ça. La salle, on la jouera la saison d'après, avec l'espoir de réussir un joli coup lors des Européens de Eskilstuna, en Suède.»

Refus du dopage

Reste le problème du dopage. Et des dégâts causés par le désormais fameux THG. «C'est dommage que cela n'ait pas concerné la longueur, ça m'aurait fait de la place» tente de sourire Julien Fivaz. Avant de reprendre: «Le risque que l'on me propose des trucs est faible. Qui aurait intérêt à le faire? En continuant de bosser à l'Olympic et avec des entraîneurs qui croient en moi et en qui j'ai entière confiance, je me sens à l'abri de ces choses-là. De toute manière, cela ne m'intéresse pas! J'ai prouvé qu'on pouvait aller loin avec du travail et une bonne ligne de conduite. Cela fait dix ans que je m'entraîne comme un fou en rêvant des Jeux olympiques. Sans rien prendre, j'ai porté mon record à 8,27 m. Une longueur qui m'aurait valu une médaille dans la plupart des grands rendez-vous internationaux. Alors pourquoi tenter le diable maintenant? Pour me faire pincer et qu'on balance aux chiottes tout ce que j'ai fait avant? Non merci!»

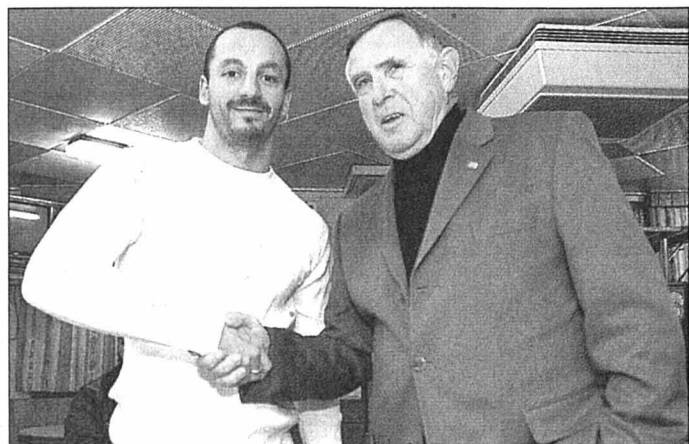
C'est dit! /PTU

«C'est lui qui reste!»

On a essayé de savoir combien l'Olympic a casqué pour conserver Julien Fivaz. Uppercut et renvoi dans les cordes! «Ce n'est pas nous qui le gardons, c'est lui qui reste, coupe René Jacot. Il a percé grâce au club et le club a désormais une meilleure résonance grâce à lui. Le rapport de force s'est inversé. L'Olympic a plus besoin de Julien Fivaz que Julien Fivaz de l'Olympic. On l'a élevé jusqu'à maintenant. On n'allait pas l'abandonner devant la porte...» Petite boutade en

forme de rappel: «Quand on a des emmerdes, on est toujours plus vite oublié ailleurs que chez soi...»

René Jacot laisse entendre que l'Olympic est prêt à tout. «On va offrir à Julien le maximum... pour autant qu'on ait quelque chose à lui offrir!» Une promesse que l'intéressé prend avec des pincettes: «Avec la conjoncture actuelle, je n'y crois pas trop.» «Ne t'en fais pas, il y a bientôt le hockey en moins» coupe alors René Jacot pour mettre une pointe finale à la conversation... /PTU



Julien Fivaz et René Jacot, ou l'entente cordiale! PHOTO GALLEY

MISE AU NET

Lorsque les amateurs francophones de sport recherchent des informations sur internet, ils tombent souvent sur des sites français. S'ils continuent à opter pour la langue de Voltaire, ils peuvent arriver sur des adresses canadiennes et, pourquoi pas, suisses romandes. Et les Belges?

Un petit tour chez les Belges

Les amateurs de frites ont aussi leur mot à dire sur le web. Et l'adresse www.infosport.be tient vraiment bien la route avec une richesse en informations et une clarté dans la présentation qui sont tout à son honneur. L'adresse se présente comme le «site portail du sport belge francophone» et les bons sujets sur le sport ne manquent pas.

Afin de faire le point sur le sport en Belgique, il y a un article avec Christian Dupont, le ministre des sports, qui dévoile les grandes lignes de sa politique sportive. Des propos qui ne concernent qu'un seul pays, mais qui pourraient très bien en inspirer d'autres.

Mais il y a aussi des thèmes qui sont valables pour toutes les nations. A l'exemple de deux textes intitulés «Eau et sport: deux mots indissociables...» et «Les bienfaits du sport». L'occasion de faire le point sur les gestes essentiels que les sportifs ne doivent jamais oublier.

Enfin, le site s'interroge avec l'article «Qu'est-ce que la psychologie du sport?» et il prévient grâce au texte «Les blessures sportives et le surentraînement». Tout un programme qui fera peut-être des heureux. Les visiteurs pourront toujours donner leur avis dans le sondage qui permet d'évaluer le site. /TTR

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A vendre

A louer

A VENDRE

Rolf Graber
FIDUCIAIRE - GÉRANCE

Au Locle:
Quartier calme
MAISON FAMILIALE DE 4 PIÈCES
Prix intéressant

132-140401

Rue des Envers 47 • 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 53

A VENDRE à la Chaux-de-Fonds

Pro Immo SA
25, rue du Collège - La Chaux-de-Fonds

Villas contiguës construction en cours

Situées dans les quartiers Sud, jouissant d'un magnifique ensoleillement.
Composées de 4 chambres, 2 salles d'eau, d'un vaste séjour/coin à manger et cuisine (60m²), d'une cave, d'un local bricolage et d'un espace buanderie.
Mais encore d'une grande baie vitrée orientée sur le soleil couchant, d'une terrasse/jardin, d'un garage avec accès direct à la villa et d'une place de jeux. Toutes les finitions (cuisine, cheminée, carrelage, ap. sanitaire, peinture, etc.) au choix de l'acheteur.
Dès CHF 488'800.-
Ne rêvez plus, prenez contact sans engagement !!!
032 967 87 20 www.proimmob.ch

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA
A LOUER

Plusieurs appartements de 1 à 3 pièces
Le Locle - Conditions intéressantes.
Contactez-nous au 032 931 62 40

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-leloclle

028-419128/DUO

CASTEL REGIE
A louer à Neuchâtel,
Avenue de la Gare 41

LOCAUX COMMERCIAUX

Petit immeuble indépendant composé de rez env. 92 m², 1^{er} étage env. 95 m², galetas, 1 place de parc
TÉL. 032 731 22 11

A vendre
immeuble d'importance à Peseux

Proche des centres commerciaux.
Partie commerciale au rez.
3 appartements:
3 pièces, 4 pièces et attique.
Revenu locatif brut actuel: Fr. 154 000.-
Ecrire sous chiffres: E 028-418408,
à Publicitas S.A., case postale 48,
1752 Villars-sur-Glâne 1

A louer

CASTEL REGIE
NEUCHÂTEL
Avenue de la Gare,
5 min. de la zone piétonne

MAGASIN env. 200 m²

Grandes vitrines
Libre dès janvier 2004

TÉL. 032 731 22 11

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
Nous vous proposons un appartement de 4 pièces
Cuisine agencée, hall, salle de bains avec baignoire et douche, WC séparés, balcon!
L'immeuble possède des dépendances, un ascenseur et une lessiverie.
Libre tout de suite.
Situation: Locle 38

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gerancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

A vendre à **Chézaré-St-Martin**, situation dominante et tranquille,

A louer
Industrie 34
à La Chaux-de-Fonds

► **Appartement de 3 pièces**

- Cuisine agencée
- Commerces et transports publics à proximité
- Quartier tranquille

► **Libre de suite ou à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA
40, av. Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds ► 032 911 15 15

FIDIMMOBIL
A louer de suite
Avenue
Léopold-Robert 108

Appartement ou bureaux de 7 pièces

Cuisine avec lave-vaisselle, salle de bains/WC + WC séparés. Proximité des transports publics.
Fr. 1790.- + charges.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

A louer au Locle
Rue des Envers 64

4 pièces

Cuisine agencée.
Salle de bains/WC - Buanderie.
Libre de suite ou à convenir.
Tél. 032 931 28 83

Publicité intensive, publicité par annonces

A vendre
au Landeron, rue des Brévards

TERRAINS

Zone à bâtir de 696 m² et zone d'utilité publique jouxtant la zone à bâtir de 574 m².
Prix total: Fr. 270 000.-.
FORTUGEST, D. WAELTI
Rue de Soleure 29,
2525 Le Landeron
032 751 42 55.

A louer
Chapeau-Rablé 52
La Chaux-de-Fonds

► **2½ pièces**

- Cuisine agencée
- Balcon + dépendances
- Ascenseur
- Transports publics à proximité

► **Libre dès le 01.01.04 ou à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA
40, av. Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds ► 032 911 15 15

FIDIMMOBIL
À LOUER de suite ou à convenir
Rue
M.-A.-Calame 14,
Le Locle

Appartements rénovés de 2 et 3 pièces

Proches des commodités
Dès Fr. 450.- + ch.
Contact: Mme Mazzieri
032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

Installateurs sanitaires

Le bon tuyau

Installations sanitaires - Chauffage - Dépannages

Détartrage de boilers

Voegtli SA Maîtrise fédérale

La Chaux-de-Fonds - Le Locle Succès 1
Tél. 032 926 20 60 - Fax 032 926 20 65

A LOUER

WWW.UNPI.CH

FIDIMMOBIL
A louer de suite
Rue des Musées 60
à La Chaux-de-Fonds

Appartement de 4 pièces

Cuisine agencée, salle de bains-WC. Proche des transports publics.
Fr. 940.- + 300.- charges.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL
Dans immeuble entièrement rénové
Rue de l'Hôtel-de-Ville 40

A louer à convenir

Appartement de 3½ et 4½ pièces

Cuisine agencée.
Loyer: dès Fr. 880.- + charges.
Contact: Mme Mazzieri
032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

instaflex

sanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

A. QUATTRIN E. GÖRI
Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 39 89
Fax 032 968 38 30

A VENDRE

DELEMONT (internet n° objet G92)
Bel appartement de 4.5 pces dans immeuble récent
Surface habitable de 130 m²
Prix de vente Fr. 320'000.-
Frais mensuels (intérêts et amortissement compris) Fr. 735.-

CHEVENEZ (internet n° objet G41)
Habitation de 5.5 pces avec bureau et entrepôt annexé
Parcelle de 1'059 m²
Prix de vente Fr. 380'000.-
Frais mensuels (intérêts et amortissement compris) Fr. 870.-

COURTEMAICHE (internet n° objet G62 et G84)
Habitation de 3 appartements (2 X 3.5pces & 1 X 5.5pces)
Parcelle de 1'381 m²
Prix de vente Fr. 320'000.-
Frais mensuels (intérêts et amortissement compris) Fr. 735.-

LA FERRIERE (internet n° objet G29)
Maison mitoyenne de 5.5 pces avec véranda et garage
Parcelle de 182 m²
Prix de vente Fr. 380'000.-
Frais mensuels (intérêts et amortissement compris) Fr. 870.-

ST-IMIER
Habitation de 3 appartements (2 X 3pces & 1 X 4 pces)
Parcelle de 568 m²
Prix de vente Fr. 250'000.-
Frais mensuels (intérêts et amortissement compris) Fr. 570.-

Agence agréée **www.axic.ch** + de 100 objets
5 collaborateurs à votre service, Tél. : 032/422 64 67

Achat/Vente **www.greagre.ch** sans intermédiaire

FIDIMMOBIL
À LOUER de suite
Av. Léopold-Robert 83

Spacieux 3½ pièces
avec balcon plein sud
Immeuble avec ascenseur.
Proche des commodités.
Contact: Mme Mazzieri
032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

A remettre
Fitness
Reprise intéressante.
032 755.9.755
028-418014/DUO Réf. D

S.J.-D.

Maîtrise fédérale

Schindelholz
Installations sanitaires
Ferblanterie - Paratonnerre
Service de dépannage

Jeanneret 67 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 65 00

La détresse se trouve partout

Donnez maintenant Fr. 10.- par téléphone au
0900 001 234
- sans frais, vite et efficace -
(pas possible avec carte à prépaiement)

ZEW Annonce gratuite
Rainmattstrasse 10 - 3001 Berne
www.redcross.ch - PC 30-9700-0

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Croce Rossa Svizzera

LEPOINT

LIGUE DES CHAMPIONS,
PREMIÈRE PHASE

GRUPE A

Hier soir
Bayern Munich - Lyon 1-2
Celtic Glasgow - Anderlecht 3-1

Classement

1. Lyon	4	2	1	1	4-4	7
2. Celtic Glasgow	4	2	0	2	6-4	6
3. B. Munich*	4	1	2	1	5-5	5
4. Anderlecht	4	1	1	2	3-5	4

Prochaine journée

Mardi 25 novembre. 20 h 45: Anderlecht - Lyon. Celtic Glasgow - Bayern Munich.

GRUPE B

Hier soir
Arsenal - Dynamo Kiev 1-0
Inter Milan - Lok. Moscou 1-1

Classement

1. Inter Milan	4	2	1	1	6-5	7
2. Dynamo Kiev	4	2	0	2	5-4	6
3. Lok. Moscou*	4	1	2	1	4-3	5
4. Arsenal	4	1	1	2	2-5	4

Prochaine journée

Mardi 25 novembre. 18 h 30: Lokomotive Moscou - Dynamo Kiev. 20 h 45: Inter Milan - Arsenal.

GRUPE C

Hier soir
Monaco - La Corogne 8-3
Eindhoven - AEK Athènes 2-0

Classement

1. Monaco	4	3	0	1	14-5	9
2. La Corogne	4	2	1	1	7-9	7
3. Eindhoven*	4	2	0	2	4-4	6
4. AEK Athènes	4	0	1	3	1-8	1

Prochaine journée

Mardi 25 novembre. 20 h 45: La Corogne - AEK Athènes. Monaco - Eindhoven.

GRUPE D

Hier soir
Olympiakos - Galatasaray 3-0
Real Sociedad - Juventus 0-0

Classement

1. Juventus+	4	3	1	0	8-4	10
2. Real Sociedad	4	2	1	1	5-5	7
3. Olympiakos*	4	1	0	3	4-4	3
4. Galatasaray	4	1	0	3	3-7	3

Prochaine journée

Mardi 25 novembre. 20 h 45: Galatasaray - Juventus. Olympiakos - Real Sociedad.

GRUPE E

Mardi
Manchester U. - Glas. Rangers 3-0
Panathinaïkos - Stuttgart 1-3

Classement

1. Stuttgart	4	3	0	1	8-4	9
2. Manchester U.	4	3	0	1	10-2	9
3. Glas. Rangers*	4	1	1	2	3-6	4
4. Panathinaïkos	4	0	1	3	2-11	1

Prochaine journée

Mercredi 26 novembre. 20 h 45: Panathinaïkos - Manchester United. Stuttgart - Glasgow Rangers.

GRUPE F

Mardi
P. Belgrade - Real Madrid 0-0
Porto - Marseille 1-0

Classement

1. Real Madrid+	4	3	1	0	8-3	10
2. Porto	4	2	1	1	6-6	7
3. Marseille*	4	1	0	3	7-8	3
4. P. Belgrade	4	0	2	2	1-5	2

Prochaine journée

Mercredi 26 novembre. 20 h 45: Marseille - Real Madrid. Porto - Partizan Belgrade.

GRUPE G

Mardi
Besiktas - Sparta Prague 1-0
Lazio - Chelsea 0-4

Classement

1. Chelsea	4	3	0	1	7-3	9
2. Besiktas	4	2	0	2	4-4	6
3. Sp. Prague*	4	1	1	2	4-5	4
4. Lazio	4	1	1	2	5-8	4

Prochaine journée

Mercredi 26 novembre. 20 h 45: Chelsea - Sparta Prague. Lazio - Besiktas.

GRUPE H

Mardi
Celta Vigo - Ajax 3-2
Bruges - AC Milan 0-1

Classement

1. AC Milan	4	2	1	1	2-1	7
2. Ajax	4	2	0	2	5-4	6
3. Celta Vigo*	4	1	2	1	4-4	5
4. Bruges	4	1	1	2	2-4	4

Prochaine journée

Mercredi 26 novembre. 20 h 45: Ajax - AC Milan. Celta Vigo - Burges.

* Les troisièmes seront repêchés en Coupe de l'UEFA.
+ Qualifié pour les huitièmes de finale.

Belle revanche pour Elber

Football ■ Le Brésilien a donné la victoire à Lyon face à son ancienne équipe hier soir à Munich. Pas important pour les Lyonnais en Ligue des champions

Patrick Müller et Lyon ont fait un pas très important pour leur qualification dans le groupe A de la Ligue

des champions. Ils ont réussi l'exploit de s'imposer 2-1 dans l'antre du Bayern Munich. Ils se sont imposés grâce à des buts

des Brésiliens Juninho et Elber alors que la réussite bavaroise a été l'œuvre de Makaay. Devenu second choix au

Bayern à la suite de l'engagement de Makaay, Giovane Elber, transféré à Lyon, a pris une belle revanche en inscrivant le but de la victoire pour la formation française au début de la seconde mi-temps. Les Lyonnais n'ont rien volé au stade olympique de Munich, devant 58.000 spectateurs. Bien organisés, disciplinés, ils ont empêché le Bayern de développer son jeu. Incapables de jouer sur les cotés, les Bavarois n'ont réellement été dangereux que lors des dix dernières minutes de la première mi-temps.

franc. Bayern ne tardait pourtant pas à rétablir l'équité. Huit minutes plus tard, lancé dans le dos de Réveillère par Ballack, Ze Roberto adressait un centre parfait pour Makaay. Le Néerlandais, devançant Patrick Muller et sa la reprise ne laissait aucune chance à Coupet. Après ces deux buts inscrits dans le premier quart d'heure, le soufflé allait retomber. Bayern enflammait toutefois un peu la rencontre en fin de première mi-temps.

Le début de la seconde mi-temps allait se dérouler selon le même schéma que la première. Lyon prenait de nouveau rapidement l'avantage, par Elber. Mais au contraire de la première période, Bayern n'allait cette fois pas revenir à la marque. /si



Giovane Elber (en blanc) échappe à Robert Kovac: le Brésilien a joué un joli tour à son ancienne équipe. PHOTO KEYSTONE

BAYERN MUNICH - LYON 1-2 (1-1)

Stade olympique: 59.000 spectateurs (guichets fermés).
Arbitre: M. Barber (GB).
Buts: 6e Juninho 0-1. 14e Makaay 1-1. 53e Elber 1-2.
Bayern Munich: Kahn; Sagnol (72e Scholl), Kuffour, Kovac, Li-

zarazu; Salihamidzic, Demichelis (72e Jeremies), Ballack, Ze Roberto; Makaay, Pizarro (67e Santa Cruz).
Lyon: Coupet; Réveillère, Edmison, Müller, Berthod; Essien (77e Govou), Diarra; Luyindula, Malouda, Juninho (90e Carrière); Elber (78e Caçapa) /si

AUTRES MATCHES

GRUPE A

CELTIC GLASGOW - ANDERLECHT 3-1 (3-0)

Celtic Park: 50.000 spectateurs. Arbitre: M. Vassaras (Grè).
Buts: 12e Larsson 1-0. 17e Miller 2-0. 29e Sutton 3-0. 77e Dindene 3-1.

Notes: Hedmann (Celtic Glasgow) retient un penalty de Mornar (77e).

GRUPE B

INTER MILAN - LOKOMOTIVE MOSCOU 1-1 (1-0)

Giuseppe Meazza: 35.000 spectateurs. Arbitre: M. De Bleckere (Be).
Buts: 14e Recoba 1-0. 54e Loskov 1-1.

Inter Milan: Toldo; Adani, Materazzi, Cannavaro, Helveg; J. Zanetti, Almeyda, C. Zanetti (68e Lamouchi), Kily Gonzalez; Vieri, Recoba (76e Cruz).

ARSENAL - DYNAMO KIEV 1-0 (0-0)

Highbury: 35.000 spectateurs. Arbitre: M. Cortez Batista (Por).
But: 89e Cole 1-0.
Arsenal: Lehmann, Lauren, Touré, Campbell, Cole; Ljungberg (69e Wiltord), Parlour (76e Kanu), Gilberto, Pires; Henry, Bergkamp (90e Edu).

GRUPE C

MONACO - LA COROGNE 8-3 (5-2)

Stade Louis II: 20.000 spectateurs.

Arbitre: M. Hauge (No).

Buts: 2e Rothen 1-0. 11e Giuly 2-0. 26e Prso 3-0. 30e Prso 4-0. 39e Diego Tristan 4-1. 45e Scaloni 4-2. 45e Prso 5-2. 47e Plasil 6-2. 49e Prso 7-2. 52e Diego Tristan 7-3. 67e Cissé 8-3.

EINDHOVEN - AEK ATHÈNES 2-0 (0-0)

Philips-Stadion: 30.000 spectateurs. Arbitre: M. Plautz (Aut).
Buts: 51e Bouma 1-0. 63e Robben 2-0.

Notes: Eindhoven sans Vogel (blessé). Vonlanthen est resté sur le banc des remplaçants.

GRUPE D

REAL SOCIEDAD - JUVENTUS 0-0

Anoeta: 29.000 spectateurs. Arbitre: M. Bré (Fr).
Juventus: Buffon; Birindelli, Tudor, Ferrara, Iuliano; Pessotto (69e Appiah), Conte (82e Tacchinardi), Davids; Nedved, Miccoli; Di Vaio (76e Zalayeta).

OLYMPIAKOS - GALATASARAY 3-0 (2-0)

Rizoupoli: 18.000 spectateurs. Arbitre: M. Michel (Slq).
Buts: 6e Mavrogenidis 1-0. 34e Castillo 2-0. 95e Giovanni 3-0.
Notes: Expulsions de Ayhan (88e, Galatasaray) et Djordjevic (94e Olympiakos). /si

Un autre grand d'Angleterre

Coupe de l'UEFA ■ Face à Newcastle, Bâle espère vivre une nouvelle grande soirée européenne

Le Parc Saint-Jacques respirera à nouveau ce soir le parfum enivrant des grandes soirées européennes. Après l'aventure extraordinaire de la Ligue des champions la saison dernière, Bâle s'attaque à nouveau à un grand d'Angleterre: le Newcastle de Sir Bobby Robson.

«La tension est palpable dans nos rangs. Le grand match que nous attendons depuis le début de la saison est enfin là» souligne Christian Gross avant cette rencontre aller du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA qui se disputera bien sûr à guichets fermés. Jugé incollable sur le football anglais par sa «patronne» Gigi Oeri, l'entraîneur estime toujours les chances de qualification du FC Bâle à 50%. «Newcastle présente les mêmes caractéristiques que l'équipe de Liverpool que nous avons affrontée l'an dernier», explique

Christian Gross. Newcastle possède dans ses rangs un grand buteur en la personne d'Alan Shearer, comme l'est Owen à Liverpool. Le danger peut, par ailleurs, venir du côté gauche avec les deux Français, Bernard et Robert».

Au contraire des Anglais qui seront privés de quatre joueurs importants - Woodgate, Bellamy, Bowyer et Dyer - Bâle présentera pour la première fois depuis bien longtemps son équipe «idéale». Hakan Yakin est, en effet, annoncé partant dans son rôle de 9,5, juste derrière les deux «goleadors» argentins Rossi et Gimenez.

Aux yeux de Christian Gross, le fait de disputer le match aller à domicile ne constitue pas un handicap. La difficulté pour les Rhénans sera de retrouver très vite le bon rythme contre un tel adversaire. «Toute la préparation de ces derniers jours a été menée dans

ce sens», souligne Christian Gross. Pour moi, il n'y a aucun doute: l'équipe est prête. /si

À L'AFFICHE

COUPE DE L'UEFA

Deuxième tour, matches aller

Ce soir

16.45	Gaziantepspor - Lens
17.00	Sl. Prague - Lev. Sofia
	Sp. Moscou - Di. Bucarest
17.30	Di. Zagreb - D. Dniepropetr.
18.00	Schalke 04 - Bröndby
18.30	Bordeaux - H. of Midlothian
	Utrecht - Auxerre
	V. Oslo - W. Cracovie
19.00	Gençlerbirliği - Sp. Lisbonne
20.00	Manchester C. - G. Grodzisk
	St. Bucarest - Liverpool
	Villarreal - T. Moscou
	Panio. Ahtènes - Barcelone
20.15	Copenhague - Majorque
	PAOK Salonique - Debrecen
20.30	Bâle - Newcastle
	B. Dortmund - Sochaux
	Salzbourg - Parme (à Linz)
20.45	Feyenoord - Teplice
	Pérouse - Aris Salonique
21.00	AS Roma - H. Split
22.00	Benfica - Molde
	Valence - M. Haifa

Retour de Marco Streller

Equipe nationale M21 ■ L'attaquant bâlois ne sera pas de trop face à la République tchèque

Bernard Challandes, l'entraîneur de l'équipe de Suisse des M21, a convoqué pour la première fois le Bâlois David Degen en prévision de la double confrontation face à la République tchèque, le 15 novembre à Bâle et le 19 novembre à Ostrava, pour le compte des huitièmes de finale du championnat d'Europe 2004.

Marco Streller, le buteur du FC Bâle qui avait évolué avec la première équipe lors du match face à l'Eire le mois dernier à Bâle, rejoint à nouveau ses camarades de promotion. Roland Schwegler (Grasshopper) et

Daniel Gygax (Zurich), qui avaient été contraints de déclarer forfait avant d'affronter la relève irlandaise, effectuent également leur retour contre Tchèques.

Challandes devra en revanche renoncer aux services de Philippe Senderos (Arsenal), Luca Denicola (Aarau), Rijat Shala (Grasshopper) et Raphaël Darbellay (Yverdon), tous blessés.

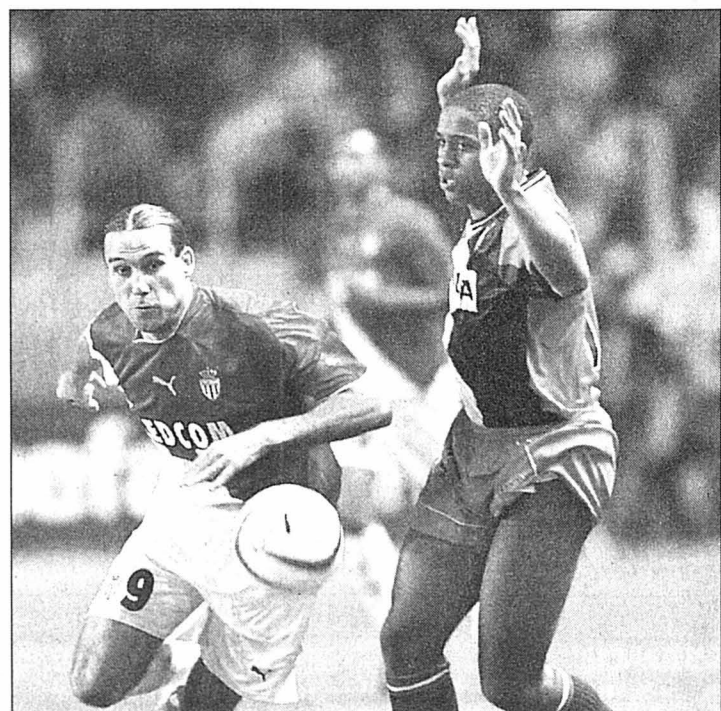
La sélection

Gardiens: Diego Benaglio (20 ans, Stuttgart) et Marco Wölfli (21, Young Boys).
Défenseurs: Philipp Degen (20, Bâle), Mario Eggimann (22, Karls-

ruhe), Kim Jaggy (20, Grasshopper), Stefan Lichtsteiner (19, Grasshopper), Philippe Montandon (21, Wil), Alain Nef (21, Zurich), Alain Rochat (20, Young Boys), Roland Schwegler (21, Grasshopper), Steve von Bergen (20, Neuchâtel Xamax).

Milieux et attaquants: Thierno Bah (21, Servette), Tranquillo Barretta (18, Saint-Gall), Patrick Baumann (21, Thoune), Pascal Cerrone (22, Thoune), Davide Chiumento (19, Juventus), David Degen (20, Bâle), Daniel Gygax (22, Zurich), Xavier Margairaz (19, Neuchâtel Xamax), André Muff (22, Zurich), Marco Streller (22, Bâle), Johan Vonlanthen (17, Eindhoven).

De piquet: Oender Cengel (21, Winterthur), Nicolas Marazzi (22, Sion), Yassin Mikari (20, Lucerne), Alain Portmann (22, Yverdon), Nicolas Weber (20, Servette). /si



Dada Prso (à gauche) et Monaco ont surclassé Jorge Andrade et La Corogne. PHOTO KEYSTONE

Crucifié à la soixantième!

Hockey sur glace ■ Jamais Star Chaux-de-Fonds n'a été aussi près de comptabiliser. Mais une décision arbitrale farfelue en fin de match a fait le bonheur de Tramelan

Tramelan
Gérard Stegmüller

C'est raté, encore raté. Star Chaux-de-Fonds est toujours sans le moindre point. Pourtant hier soir à Tramelan, les Chaux-de-Fonniers ont réalisé une bonne performance, qui, hélas, n'a pas été récompensée du point de

vue comptable. C'est injuste, profondément injuste. Au coup de sirène final, Fabrice Dessarzin était d'humeur grincheuse. A raison. Ses hommes ne méritaient pas pareil coup de Jarnac. Les Neuchâtelois en effet se sont fait crucifier à la 60e (59'14") alors qu'ils évoluaient en infériorité numérique à la suite d'une décision farfelue de

l'arbitre. Une poignée de secondes auparavant, monsieur Kiener avait envoyé L. Mano en prison alors que c'était bel et bien le Tramelot König qui avait commis une faute. Avec un homme supplémentaire, les Juraissiens terrassaient des visiteurs qui n'auront jamais passé aussi près de leur première récolte dans ce championnat.

Les Stelliens, renforcés par trois joueurs élites du HCC (les frères Mano et Daucourt), ont longtemps menacé une formation locale qui a elle aussi pu compter sur l'apport de son club partenaire, Bienne (prêt des juniors élites Müller et Hostettler). Les hockeys des Mélézes se sont ménagé une craquée d'occasions. Mais par maladresse, et aussi de par le talent du portier Fringeli, ils ont été incapables de prendre le large. Tramelan n'a pas sorti un grand match. Il toutefois su attendre son heure grâce à un coup de pouce venu d'où l'on sait. Pour Star Chaux-de-Fonds, la pilule est terriblement amère./GST

LEPOINT

Tramelan - Star Chx-de-Fds 4-3
Fr.-Montagnes - Moutier 4-5

Classement		
1. Forw. Morges	8	7 0 1 37-13 14
2. Martigny	8	7 0 1 38-22 14
3. Star LS	8	6 0 2 34-13 12
4. Neuchâtel YS	8	4 1 3 31-24 9
5. Saas Grund	8	4 1 3 29-29 9
6. Tramelan	8	4 0 4 33-32 8
7. Fr.-Montagnes	8	3 2 3 21-20 8
8. Guin	8	4 0 4 26-28 8
9. Monthey	8	2 1 5 18-27 5
10. Villars	8	2 1 5 19-32 5
11. Moutier	8	2 0 6 28-48 4
12. Star Chx-Fds	8	0 0 8 21-47 0

Prochaine journée
Vendredi 7 novembre. 20 h 15: Neuchâtel YS - Martigny. Samedi 8 novembre. 17 h 15: Star Lausanne - Saas Grund. 17 h 30: Guin - Tramelan. Moutier - Monthey. 20 h 30: Forward Morges - Franches-Montagnes. Star Chaux-de-Fonds - Villars.



L'apport de Jérémy Mano (au centre), face aux Tramelots Dario Andematten (à gauche) et Cédric Jeannotat, a failli permettre à Star Chaux-de-Fonds de cueillir ses premiers points. PHOTO LEUENBERGER

TRAMELAN - STAR CHAUX-DE-FONDS 4-3 (1-1 2-1 1-1)
Lovières: 300 spectateurs.
Arbitres: MM. Kiener, Huber et Maag.
Buts: 5e (4'04") Wälti (S. Braillard) 0-1. 5e (4'56") Hostettmann (Dick) 1-1. 35e Schneiter (Huguenin) 1-2. 37e Raymond (König) 2-2. 38e König (Raymond, Durini) 3-2. 43e S. Braillard (Wälti) 3-3. 60e (59'14") Hostettmann (G. Dubois, à 5 contre 4) 4-3.
Pénalités: 4 x 2' contre Tramelan, 2 x 2' contre Star Chaux-de-Fonds.
Tramelan: Fringeli; Faigaux, Durini; Jeannotat, Andematten;

Star Chaux-de-Fonds: Matthey; Mayer, Richard; L. Mano, Batscher; Daucourt, P. Braillard; Wälti, S. Braillard, Slavkovsky; Huguenin, J. Mano, Schneiter; Bord, Schneider, Y. Dubois.
Notes: Star Chaux-de-Fonds sans Boillat, Mermillon, Dessarzin (blessés), Meier, Favre ni Guyot (raisons professionnelles). Temps mort demandé par Star Chaux-de-Fonds (58'30") et Tramelan (59'14"). Hostettler et J. Mano sont désignés meilleurs joueurs de chaque équipe.

Ironie de l'histoire LNA ■ Fuhrer succède à son remplaçant. Renforts du HCC?

Riccardo Fuhrer (47 ans) est de retour à Malley. Il succède au poste d'entraîneur de Lausanne au Canadien Mike McParland, remercié après un peu plus de deux saisons à la tête de l'équipe vaudoise. Fuhrer a signé un contrat portant jusqu'au terme de la saison 2005-2006. Dans le même temps, le directeur technique Ueli Schwarz, en désaccord avec ses dirigeants, a présenté sa démission. L'ironie de l'histoire est que McParland, arrivé en provenance de Coire, avait remplacé... Fuhrer, qui avait fait jouer une clause libératoire de

son contrat au terme de la saison 2000-2001 pour rejoindre Berne. Fuhrer a laissé de bons souvenirs aux Vaudois, puisqu'il avait grandement contribué à la promotion inattendue du club vaudois parmi l'élite au printemps 2001. L'ancien entraîneur du HCC, Grasshopper, Lausanne, Berne et Ambri-Piotta a dirigé son premier entraînement hier. L'équipe ne subira pas de gros changements. «Je vais essayer d'intégrer quelques jeunes de La Chaux-de-Fonds, notre club partenaire, durant la pause réservée à l'équipe de Suisse», a annoncé Riccardo Fuhrer./si

FOOTBALL ■ Stupidement épinglé. Saadi Kadhafi, fils du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, qui joue à Pérouse, a été contrôlé positif à la nandrolone, un stéroïde anabolisant. Saadi Kadhafi, 30 ans n'a pas encore porté les couleurs de Pérouse depuis qu'il a signé son contrat d'un an cet été avec le club de l'Ombrie. Mais le contrôle positif a été effectué à l'issue du match Pérouse-Reggina (0-0), le 5 octobre, où il figurait sur le banc. /si

Doudin marque. Match amical international M18. Irlande du Nord M18- Suisse M18 3-1 (2-0). Lurgan (IdN): 250 spectateurs. Arbitre: M. Weatherall (IdN). Buts: 17e 1-0. 27e 2-0. 46e 3-0. 89e Doudin (Neuchâtel Xamax) 3-1. /si

ENBREF
Karlen à Lausanne. Le comité du FC Lausanne-Sport annonce l'engagement de Jean-Philippe Karlen, âgé de 31 ans. Après deux saisons passées la Pontaise (de 2000 à 2002), il rejoint l'équipe des M21, étant le troisième et dernier joueur de plus de 21 ans, avec Patrick Isabella et Fabien Lacroix. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Aebischer sorti. NHL. Mardi: Colorado Avalanche (David Aebischer remplacé après 40 minutes) - Minnesota Wild 4-4 ap. Saint-Louis Blues - Anaheim Mighty Ducks (sans Martin Gerber) 2-1 ap. New York Rangers - Dallas Stars 3-0. Tampa Bay Lightning - Washington Capitals 1-5. Toronto Maple Leafs - Pittsburgh Penguins 4-2. Canadiens Montréal - Edmonton Oilers 2-4. Calgary Flames - Detroit Red Wings 0-3. /si

TENNIS ■ Le sort a choisi. Masters Cup à Houston. Tirage au sort des groupes. Groupe bleu: Ferrero (Esp-2), Federer (S-3), Agassi (EU-5), Nalbandian (Arg-8). Groupe rouge: Roddick (EU-1), Coria (Arg-4), Schüttler (All-6) Moya (Esp-7). /si

BASKETBALL ■ FR Olympique défait. FR Olympic s'est incliné 82-93 face aux Hongrois du Debreceni Vadkaskok, lors de la première journée du groupe B de la Central Division de la FIBA Cup. Les Fribourgeois ont fait jeu égal avec leurs adversaires, le temps d'un quart, avant que ceux-ci n'élevaient leur rythme. /si

PMUR
Demain à Maisons-Laffitte
Prix de la Malivoie (plat, Réunion I, course 1, 1800 mètres, départ à 13h45)
Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch
Seule la liste officielle du PMU fait foi

Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
1 Ascetic-Silver	61	F. Blondel	D. Prodhomme	11/1	0p6p8p	1 - Il ne veut pas faire maigre.
2 Campo-Charro	58,5	O. Peslier	M. Rolland	24/1	0p0p5p	11 - Il sait soutenir son effort.
3 Counterclaim	57,5	S. Pasquier	M. Delzangles	5/1	6p4p3p	4 - Tout le désigne actuellement.
4 Pro-Ken	57	A. Boschert	P. Rau	19/1	6p5p4p	15 - Il monte d'un cran.
5 Sable-Fin	56,5	C.-P. Lemaire	M. Clément	6/1	5p0p4p	7 - L'effet Soumillon surtout.
6 Solo-Tango	56,5	J. Cabre	N. Nigge	31/1	3p7p0p	5 - Le terrain l'indiffère.
7 Tashkiyla	56,5	C. Soumillon	A. Royer-D.	8/1	6p1p2p	13 - Plus discret que secret.
8 Desert-Interim	55,5	D. Bonilla	F. Monnier	10/1	9p3p2p	18 - Ses intentions sont nettes.
9 Le-Berlairoad	55,5	A. Malenfant	E. Pilet	60/1	0p0p3p	LES REMPLAÇANTS
10 Arobas	55	S. Maillot	T. Clout	20/1	0p1p9p	14 - Reconnaisant à son entourage.
11 Fugas	55	E. Legrix	N. Rossio	15/1	4p9p9p	3 - Il devrait progresser.
12 Grazela	55	Y. Lerner	C. Lerner	35/1	0p1p3p	
13 Secret-Slope	55	T. Gillet	J.-E. Pease	22/1	3p4p0p	
14 Thank-Heavens	55	T. Jarnet	H. Van Zuylen	17/1	3p7p8p	
15 Mister-Fixit	54,5	Y. Barberot	S. Wattel	21/1	1p8p1p	
16 Desert-Sand	54	D. Boeuf	Rb Collet	12/1	4p8p4p	
17 Ring-Swing	54	M. Nobili	C. Boutin	38/1	4p6p5p	
18 Vaguely-Secret	54	V. Vion	N. Clément	14/1	7p3p1p	

LES RAPPORTS
Hier à Nantes, dans le Prix Paris-Turf - Geny Courses
Tiercé: 17 - 1 - 5.
Quarté+: 17 - 1 - 5 - 18.
Quinté+: 17 - 1 - 5 - 18 - 9.
Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 36,50 fr.
Dans un ordre différent: 7,30 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 100,00 fr.
Dans un ordre différent: 12,50 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 4,60 fr.
Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 800,00 fr.
Dans un ordre différent: 16,00 fr.
Bonus 4: 10,20 fr.
Bonus 3: 3,40 fr.
Rapports pour 5 francs
2sur4: 7,50 fr.

DEUXIÈME LIGUE
Bulle - Prilly 3-3

Classement

1. Saint-Imier	5	4	1	0	29-12	9
2. Fleurier	5	4	0	1	23-11	8
3. Nord Vaudois	5	3	1	1	18-15	7
4. Université	5	3	0	2	22-15	6
5. Sarine	5	3	0	2	29-30	6
6. Bulle	5	2	1	2	28-23	5
7. Delémont	5	2	0	3	17-22	4
8. Prilly	5	1	1	3	12-19	3
9. Fr.-Mont. II	5	0	1	4	10-20	1
10. Alterswil	5	0	1	4	9-34	1

Prochaine journée
Vendredi 7 novembre. 20 h 30: Prilly - Sarine. Nord Vaudois - Bulle. Samedi 8 novembre. 16 h 45: Université - Fleurier. 17 h: Franches-Montagnes II - Saint-Imier. 20 h 15: Delémont - Alterswil.

FOOTBALL
CHALLENGE LEAGUE
Ce soir
19.30 Sion - Kriens

Classement

1. Yverdon	13	6	4	3	26-16	34 (12)
2. FC Schaffh.	13	7	4	2	18-10	33 (8)
3. Chiasso	13	7	2	4	19-13	33 (10)
4. Wohlen	13	6	5	2	19-16	33 (14)
5. M. Agno	13	7	3	3	26-20	32 (8)
6. Lucerne	13	6	4	3	21-12	30 (8)
7. Kriens	13	6	3	4	15-15	25 (4)
8. Bellinzona	13	6	1	6	20-22	25 (6)
9. Concordia	13	6	1	6	22-27	23 (4)
10. Vaduz	13	4	4	5	19-17	20 (4)
11. Winterthur	13	4	2	7	18-19	20 (6)
12. Delémont	13	4	4	5	20-22	18 (2)
13. Bulle	13	4	4	7	15-22	17 (4)
14. Meyrin	13	3	5	5	16-22	16 (2)
15. Chx-de-Fds	13	3	2	8	9-16	15 (4)
16. Baden*	14	3	0	11	18-30	13 (4)
17. Sion*	2	1	0	1	2-4	3 (0)

Entre parenthèses points de bonus.
* = Le nombre exact d'équipes reléguées sera déterminé ultérieurement.

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 2
Young Boys M21 - Bâle M21 1-3

Classement

1. YF Juventus	14	10	3	1	34-16	33
2. Bâle M21	14	10	0	4	35-18	30
3. Soleure*	14	9	2	3	26-16	29
4. Bienne	14	8	0	6	29-19	24
5. Zurich M21	14	7	2	5	24-22	23
6. Red Star	14	6	3	5	30-25	21
7. Dornach	14	6	2	6	27-30	20
8. Wangen	14	5	4	5	21-20	19
9. Grassh. M21	14	5	4	5	20-19	19
10. Serrières	14	5	4	5	18-22	19
11. Y. Boys M21	14	5	3	6	27-23	18
12. Seefeld	14	5	2	7	26-27	17
13. Münsingen	14	5	1	8	15-17	16
14. Granges	14	4	4	6	21-28	16
15. Altstetten	14	2	2	10	13-40	8
16. Colombar	14	2	0	12	12-36	6

*Les deux meilleurs troisièmes participent aux finales de promotion.

DEUXIÈME LIGUE
SERRIÈRES II - LA SAGNE 3-1 (0-1)
Terrain de Serrières: 98 spectateurs.
Arbitre: M. Lebre-Lopes.
Buts: 4e Polat 0-1. 60e F. Da Costa 1-1. 70e Rohrer 2-1. 86e S. Da Costa (penalty) 3-1.
Serrières II: Menendez; F. Da Costa, Guye, Dupasquier; Rohrer, Xhemali (56e Guillaume-Gentil), Maggiore (58e Wiacek), C. Da Costa; Meyer, De Oliveira, Krasniqi.
La Sagne: Salvi; Vallat, Fort, J. Hützli, Alvarez; Polat, P. Kolonovics (80e P. Hützli), A. Kolonovics (85e Meuwly), Boillat; S. Hützli, Hugoniot (76e Crivelli).
Notes: expulsion de J. Hützli (58e)./SDE

Classement

1. Cortaillod	10	10	0	0	31-4	30
2. Serrières II	11	8	2	1	34-11	26
3. Saint-Imier	10	5	4	1	27-9	19
4. Audax-Friül	11	5	2	4	19-14	17
5. Corcelles	11	5	2	4	21-24	17
6. Saint-Blaise	11	3	5	3	23-20	14
7. Deportivo	11	4	2	5	18-28	14
8. Bôle	11	4	1	6	24-32	13
9. Boudry	10	3	1	6	7-20	10
10. Hauterive	11	3	1	7	21-29	10
11. La Sagne	11	1	4	6	16-26	7
12. Peseux Com.	10	0	2	8	7-31	2

Prochaine journée
Samedi 8 novembre. 17 h 30: Peseux Comète - Saint-Blaise. Dimanche 9 novembre. 14 h 30: Hauterive - Audax-Friül. 15 h: Deportivo - Boudry. Bôle - Cortaillod. Corcelles - Saint-Imier.

HELIO MAZOUT
VOTRE SOURCE DE CHALEUR
près de chez vous

MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
www.heliomazout.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
HELIO MAZOUT S.A.
15, rue de la Fiaz
2300 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info@heliomazout.ch

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A louer

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds
Studios

Croix-Fédérale: Studio libre de suite, composé de cuisine avec buffets et cuisinière, 1 chambre, hall, salle de bains-WC. Loyer de Fr. 509.- charges comprises.

Rue du Locle: Studio libre de suite dans immeuble avec ascenseur, composé de cuisine avec buffets et frigo, 1 chambre, salle de douches-WC. Loyer de Fr. 425.- charges comprises.

Rue du Nord: Studio libre de suite composé de petit coin cuisine, 1 chambre, salle de douches-WC, hall. Loyer de Fr. 380.- charges comprises.

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

BAFID
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 032 725 46 42

A louer centre ville de La Chaux-de-Fonds dans immeuble avec ascenseur

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

Tout de suite ou date à convenir.

BAFID
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 032 725 46 42

A louer centre ville de La Chaux-de-Fonds dans immeuble avec ascenseur

LOCAUX COMMERCIAUX BUREAUX de 175 m²

Tout de suite ou date à convenir.

CEB Management SA
Case postale 33, 2606 Corgémont

A louer à SAINT-IMIER

MAGNIFIQUE DUPLEX

Dans quartier calme et ensoleillé, cuisine agencée / salle à manger / mezzanine, 2 salles de bains.

Fr. 1100.- + charges Fr. 200.-

À VISITER ABSOLUMENT.

APPARTEMENT 3 PIÈCES

Situation calme. Libre 31.10.2003.

Fr. 730.- + charges Fr. 100.-

Renseignements et visite: 032 488 33 35

ste@klgh.com
ceb.klgh.com

FIDIMMOBIL
028-419343

À LOUER de suite

Fritz-Courvoisier 24 à La Chaux-de-Fonds

Appartements de 3 pièces

Cuisine salle de bains/WC, balcon, ascenseur

Loyer: dès Fr. 670.- + 150.-

Contact: M. Pereira
032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

Publicité intensive,
Publicité par annonces

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds

Très beaux locaux à l'usage de bureaux

Surface approximative de 180 m². Etat neuf. Installation réseau pour ordinateur + luminaires. Libre de suite.

Gérance Charles Berset SA
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

offres d'emploi

Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE

La Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE cherche un-e:

Assistant-e en information documentaire à 60%

La diversité des travaux (prêt, catalogage, gestion du secteur des périodiques) devrait motiver toute personne dynamique, disponible, faisant preuve d'esprit d'initiative et sachant travailler en équipe.

Votre profil

- CFC d'assistant-e en information documentaire ou titre jugé équivalent;
- très bonnes connaissances des outils informatiques (Word, Excel);
- facilités de contacts avec les enseignants et étudiants;
- quelques années d'expérience professionnelle.

Votre futur employeur offre

- un travail intéressant et varié;
- des perspectives de formation continue.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds, médiathèque de l'Institut pédagogique neuchâtelois.

Entrée en fonction: immédiate ou date à convenir.

Procédure

Votre lettre de candidature parviendra, jusqu'au **25 novembre 2003** à M. Pascal Reichen, secrétaire général, rue du Banné 23, 2900 Porrentruy, avec la mention «Postulation Assistant-e». Un complément d'information peut être obtenu auprès de M. Pierre Brossin, tél. 032 919 73 04 ou courriel pierre.brossin@hep-bejune.ch.

PLATINE DESSOUS

Cherchons

collaboratrices/ collaborateurs

pour la vente directe à domicile de lingerie féminine.

021 922 34 02 ou 079 210 27 00.

Nous cherchons pour la période du 28 novembre au 24 décembre 2003

UNE CONSEILLÈRE DE VENTE

de bonne présentation, ayant le contact facile et du flair pour la vente.

Votre tâche: Conseiller, faire de la démonstration et vendre nos produits de la marque Zapf Création, poupées Baby born, Annabell, Chou Chou, etc.

Lieu de travail: Migros, La Chaux-de-Fonds.

Horaires du magasin: du lundi au samedi.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec Monsieur Winkler de la maison SOMBO S.A., tél. 079 623 01 08. SOMBO S.A., Aarauerstrasse 16, 5103 Wildegg.

ULYSSE NARDIN
SINCE 1846 LE LOCLE - SUISSE

Société d'horlogerie haut de gamme recherche

HORLOGERS SUR COMPLICATIONS

Exigences

- CFC horloger complet ou rhabilleur
- Plusieurs années d'expérience en assemblage de mouvements mécaniques à complications
- Formation complémentaire technicien ET ou cours WOSTEP «complications» serait un avantage

Nos offres:

- Travail gratifiant sur des produits innovatifs
- Rémunération en rapport avec les exigences

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur postulation écrite accompagnée d'un C.V. à:

Ulysse Nardin SA,
Département des Ressources Humaines
Rue du Jardin 3, 2400 Le Locle

DSR

LE RESTAURATEUR

Nous sommes des professionnels en matière d'organisation et de gestion de restaurants de collectivités. Notre siège se situe à Morges et nous comptons aujourd'hui plus de 1'200 collaborateurs répartis dans près de 200 établissements en Suisse. Nous sommes présents dans les entreprises, les écoles, les universités, les organisations internationales et les résidences pour personnes âgées.

Afin de faire face à notre expansion, nous souhaitons engager:

Un/une Responsable de secteur pour superviser la gestion de plusieurs établissements

Vos tâches:

Après une période de formation, vous supervisez le bon fonctionnement de plusieurs restaurants situés dans les régions de **Fribourg, Bienne, Jura et Jura Bernois**. Vous effectuez les contrôles de gestion et veillez à l'application de la politique d'entreprise dans les établissements concernés. Vous apportez un réel soutien aux gérants et prenez toutes les mesures visant à garantir la qualité de nos prestations. Vous entretenez des relations de confiance avec nos sociétés clientes.

Votre profil:

Bon communicateur, autonome et à l'aise dans les relations humaines, vous aimez créer les contacts, négocier et convaincre vos interlocuteurs. Vous êtes de nationalité Suisse ou êtes au bénéfice d'un permis de travail valable. Vous possédez un diplôme d'école hôtelière ou un CFC de cuisinier complété par une formation supérieure. Votre âge se situe entre 28 et 40 ans. **Vous êtes parfaitement bilingue français-allemand.** Vous posséder un permis de conduire et résidez dans l'une des régions dont vous avez la responsabilité.

Nous vous offrons la possibilité de vous réaliser dans une entreprise dynamique et de participer à son développement. Nous vous mettons à disposition une voiture d'entreprise et une place de travail moderne et vous octroyons une rémunération et des avantages sociaux dignes d'une grande entreprise.

Intéressé ? Alors n'hésitez pas à envoyer un dossier de candidature complet à DSR, M. Roland Freudiger, Directeur des Ressources Humaines, Case postale 2203, 1110 Morges 2 et à visiter notre site www.dsr.ch, rubrique Carrières.

SERVICES SOCIAUX RÉGIONAUX DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Les Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura mettent au concours les postes suivants:

Pour le Service social régional du district de Delémont:

- **Tuteur-trice officiel-le 50%**
- **Assistant-e social-e 70%** (éventuellement plein temps)
- **Secrétaire-comptable 85%**

Pour le Service social régional des Franches-Montagnes

- **Secrétaire-comptable 100%**

Pour le Service social régional d'Ajoie et du Clos-du-Doubs

- **Assistant-e social-e 50%** (éventuellement davantage)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le *Journal officiel* du mercredi 5 novembre 2003.

Services sociaux régionaux

MULTIPLE GLOBAL DESIGN
cherche

Designer et/ou constructeur/projeteur

utilisateur ProEngineer et connaissances en plasturgie.

Faites parvenir votre dossier de candidature à: **Multiple S.A., ruelle des Buissons 1, CH-2300 La Chaux-de-Fonds.**

RG group

A travers ses sociétés spécialisées telles que **IFREC S.A. - LE SIXIEME CONTINENT S.A.** et **RG INNOVATION S.A.**, RG GROUP se positionne sur l'ensemble de la chaîne des produits de divertissement grand public et junior: distribution et représentation commerciale en Suisse et en Europe, création de marques et édition de contenu et, enfin, développement et production de produits ludiques innovants.

Afin de renforcer son département administratif, les sociétés du groupe souhaitent s'attacher les compétences de:

UN / UNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF & COMPTABLE
Français / Anglais

Au sein du département administratif, **ce nouveau collaborateur aura à sa charge le suivi administratif et comptable de plusieurs sociétés du groupe, et notamment la coordination avec une de ses filiales de production françaises.**

- Tenue comptable (Comptabilisation en multi-devises)
- Comptabilité analytique par projets
- Etablissement de situations comptables et financières
- Préparation des boucléments annuels et consolidation
- Gestion des salaires pour les sociétés concernées
- Déclarations diverses (TVA, Impôts, etc...)
- Suivi administratif

A ce titre, vous participerez au dynamisme d'un groupe novateur en pleine croissance.

Vous offrez: un sens aigu des responsabilités - au profit d'une formation d'école de commerce ou équivalent et d'une expérience confirmée dans la comptabilité suisse (des connaissances de la comptabilité française seraient un atout) - une parfaite maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Outlook) - d'excellentes qualités relationnelles et d'organisation - Agé(e) entre 30 et 50 ans.

Nous offrons: une grande liberté d'action - un esprit d'équipe - des possibilités d'évolution dans un secteur de marché dynamique.

Merci de nous adresser vos offres à l'adresse suivante:

RG GROUP - Dpt. des ressources humaines
Pass. Léopold-Robert 6 - 2302 La Chaux-de-Fonds
ou par courrier électronique à l'adresse: rh@ifrec.ch



www.l'impartial.ch



PUBLICITAS SA
Place du Marché
2302 La Chaux-de-Fonds

Immobilier à vendre



COLOMBIER, sur plans, appartements de haut standing de 5 $\frac{1}{2}$ pièces, terrasses de 31 m², quartier tranquille et ensoleillement total. Vue sur le lac. Tél. 032 911 15 15.

COLOMBIER, magnifique appartement de 4 $\frac{1}{2}$ pièces, calme, vue. Tél. 079 637 22 03.

CORNAUX, CENTRE DU VILLAGE, villa mitoyenne neuve de 5 $\frac{1}{2}$ pièces, 180 m² habitables, grandes chambres (20 m²), jardin, garage, etc... Fonds propres nécessaires: Fr. 120'000.-, mensualités: Fr. 1500.- charges comprises. Tél. 079 417 11 30.

CORTAILLOD, splendide rez-de-jardin de 5 $\frac{1}{2}$ pièces, surface habitable 130 m² avec un jardin privatif de 200 m². Prix clés en main: Fr. 545'000.-. Michel Wolf SA - 032 721 44 00.

LOFT FAMILIAL de 190 m², au Locle, sous toit, séjour de 120 m², hauteur de toit 4 m, grande verrière sur soleil couchant, etc. Fr. 377'500.-. Tél. 032 914 76 76.

MARIN, LA PRAIRIE, bel appartement de 3 pièces de 74 m², dans PPE, au 1^{er} étage, 2 grandes chambres, salon, salle de bains, cuisine habitable, cave et une place de parc extérieure. Fr. 240'000.-. Tél. 032 754 12 45 (dès 18h30).

MONTMOLLIN, centre village, terrain de 729 m², zone à bâtir 30%. Tél. 079 402 00 76.

NEUCHÂTEL, immeuble locatif 9 appartements, 5 x 3 pièces, 4 x 4 pièces, 70 des transports publics. Tél. 032 730 42 70 ou www.petite-joux@bluewin.ch

NEUCHÂTEL, sur plans, attique de 6 $\frac{1}{2}$ pièces, ensoleillement total. Vue sur le lac. Tél. 032 911 15 15.

OUEST DE NEUCHÂTEL, grande maison villageoise en cours de finition. Ecrire sous chiffres T 028-419254 à Publicitas SA, case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

PETIT IMMEUBLE à vendre, Les Bayards (NE), vente de particulier à particulier, petit immeuble partiellement rénové de 4 appartements. Prix de vente Fr. 260'000.-, rendement net 8,5%. Tél. 032 931 47 70.

SAVAGNIER, appartement 4 $\frac{1}{2}$ pièces, ensoleillé au sud avec vue, dans petite PPE, avec cheminée de salon, 2 salles d'eau, disponible chauffé avec gaz, 3 places de parc dont 1 couverte, jardin avec cheminée, grande terrasse avec fontaine. Fr. 450'000.-. Entrée en jouissance le 01.11.04. Tél. 032 853 60 25.

VAL DE RUZ, 3 $\frac{1}{2}$ pièces de 85 m², grand balcon accessible depuis toutes les pièces, dégagement visuel, proche des transports publics. Tél. 032 914 76 76.

Immobilier à louer



AUVERNIER, très beau 3 $\frac{1}{2}$ pièces agencé. Fr. 1400.- + charges. 01.12.2003. Tél. 032 731 55 85.

BÔLE, chemin du Bugnon 1, 3 pièces, cuisine agencée. Fr. 800.- + charges Fr. 150.-. 01.12.2003. Tél. 078 730 12 95.

BÔLE, charmant 3 $\frac{1}{2}$ pièces sous les toits, cachet, cuisine ouverte, pas de balcon. Fr. 1400.- charges comprises. Entrée à convenir. Tél. 079 425 71 38.

BÔLE, 4 $\frac{1}{2}$ pièces, cuisine agencée, balcon, vue. Place de parc et charges comprises Fr. 1460.-. Libre dès le 01.01.2004. Tél. 032 757 19 00.

LA CHAUX-DE-FONDS, chambre meublée. Libre tout de suite. Tél. 079 401 64 56.

CHAUMONT, 3 $\frac{1}{2}$ pièces, cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, terrasse, place de parc couverte. Libre dès le 01.12.2003. Fr. 1435.-. Tél. 032 753 18 82.

LA CHAUX-DE-FONDS, Champs 5, places de parc intérieures. Libres tout de suite ou à convenir. Fr. 120.- DHR Gérance Immobilière SA - 021 721 01 01.

LA CHAUX-DE-FONDS, Biaufond 18, 2 pièces, cuisine avec frigo et cuisinière. Libre tout de suite ou à convenir. Place de parc à disposition. Fr. 500.- + Fr. 120.- de charges - DHR Gérance Immobilière SA - 021 721 01 01.

LA CHAUX-DE-FONDS, Jardinière 135, appartement de 2 pièces, cuisine aménagée, balcon, proche des transports en commun. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 911 15 15.

COLOMBIER, CENTRE VILLAGE, joli 1 $\frac{1}{2}$ pièce entièrement rénové. Cuisine agencée habitable, salle de bains avec baignoire hydro-massage, WC séparés. Libre tout de suite. Loyer mensuel: Fr. 790.- + charges. Tél. 032 755 90 00, (heures de bureau).

CORCELLES (NE), à retraité tranquille, confortable 3 pièces rénové, cuisine agencée, balcon. Près TN. Libre tout de suite. Fr. 1350.- charges comprises. Tél. 079 450 72 27.

CHÉZARD, joli 3 $\frac{1}{2}$ pièces, part au jardin, place de parc. Libre. Tél. 032 466 73 26.

FLEURIER, pour date à convenir, magnifique appartement tout confort, 170 m². Fr. 1500.- + charges Fr. 125.-. Tél. 032 861 12 61 - 079 699 15 50.

AU LOCLE, garage individuel, Jolimont 9. Fr. 120.- par mois. Tél. 079 318 53 55.

HANGAR dépôt 600 m², est de Neuchâtel, hauteur 4 m. Quai de chargement. Tél. 079 416 34 84.

LA CHAUX-DE-FONDS, magasin à louer, proche centre commercial Migros, surface approximative: 120 m², vitrine. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Loyer de Fr. 1298.- + charges. Pour tout renseignement: tél. 032 913 57 79.

LA CHAUX-DE-FONDS, bel appartement de 4 pièces avec balcon, rénové, cuisine agencée avec lave-vaisselle, buanderie, cave et galetas. Vue dégagée, ensoleillé, quartier nord, calme. Double accès: possibilité d'utiliser une chambre comme bureau indépendant. Loyer: Fr. 1180.- + 170.- charges. Libre 01.12.2003. Tél. 078 805 12 82.

LA CHAUX-DE-FONDS, Vieux-Patriotes 34, appartement de 5 $\frac{1}{2}$ pièces, cuisine agencée, cave, garage et un local de jeux. Fr. 1900.- charges comprises. Libre dès le 1^{er} janvier 2004. Tél. 032 842 22 52.

LA CHAUX-DE-FONDS, à l'Ancien Manège, un appartement de 1 pièce, 1^{er} étage, libre tout de suite. Aide au logement à disposition. S'adresser à Etude Jean Oesch, avocat, Avenue Léopold-Robert 66 à La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 913 40 44.

LA CHAUX-DE-FONDS, Fritz-Courvoisier 34c, 2^e étage, 3 $\frac{1}{2}$ pièces, cuisine agencée, ascenseur. Libre tout de suite. Fr. 1250.- charges comprises. Tél. 079 458 50 68.

LA CHAUX-DE-FONDS, 3 $\frac{1}{2}$ pièces, David-Pierre-Bourquin, spacieux, rénové, cuisine agencée, vitrocéram, 1^{er} étage, balcon, jardin, dès fin décembre. Fr. 950.- charges comprises. Tél. 078 803 00 57, heures repas.

LE LOCLE, quartier ouest, 4 $\frac{1}{2}$ pièces, tout confort, cuisine agencée, balcon, cave. Situation plein sud. Libre tout de suite. Tél. 0033 6 08 82 84 91.

LE LOCLE, Cardamines 11, beau 3 $\frac{1}{2}$ pièces agencé, balcon. Fr. 650.-. Tél. 032 853 52 51, (heures de bureau).

LE LOCLE, grand 3 $\frac{1}{2}$ pièces, cuisine agencée, lave-linge, rénové, beaucoup de cachet. Fr. 790.- charges comprises. Possibilité garage Fr. 130.-. Tél. 079 408 76 81, le soir.

LE LOCLE, Bellevue, charmant 4 pièces, cuisine agencée, grande terrasse. Fr. 1100.- charges comprises. Possibilité de louer garage. Tél. 032 931 04 64.

AVENUE JAQUET-DROZ 2, tout de suite, local commercial de 87 m². Fr. 1860.-/mois. Tél. 076 452 40 34.

NEUCHÂTEL CENTRE, 2 $\frac{1}{2}$ pièces, cachet. Fr. 910.-, dès 01.12.03. Tél. 079 423 15 54 dès 17h.

NEUCHÂTEL ET RÉGION, vaste choix de 2 à 5 $\frac{1}{2}$ pièces disponibles. Dès Fr. 178.-. Tél. 0900 701 702. (Fr. 2.90 par appel et minute).

NEUCHÂTEL, centre-ville, 4 $\frac{1}{2}$ pièces, 170 m², Fr. 1750.- + charges. Libre 01.12.03, + gros rachat. Tél. 032 721 12 42.

NEUCHÂTEL, Charles-Knapp, tout de suite, 2 pièces très calme, vue lac, cuisine agencée. Cause double emploi. Fr. 880.- + charges + parking. Tél. 079 794 06 55.

NEUCHÂTEL, Louis-Favre, studio, douche-WC, cuisinière. Fr. 570.- charges comprises. 01.12.2003. Tél. 032 710 19 45 ou 0049 762 498 26 03 ou radejka@tiscal.ch

PESEUX, Corcelles 11, joli 4 $\frac{1}{2}$ pièces 135 m², grande cuisine agencée. Fr. 1530.- (y.c. une place de parc) + charges. Libre 01.12.2003. Tél. 032 724 46 18.

SAINT-BLAISE, 2 chambres, cuisine agencée, bain. Fr. 800.- charges comprises. Dès 01.12.03. Tél. 032 753 38 13.

VAL-DE-RUZ, grand 6 $\frac{1}{2}$ pièces duplex, dans la campagne. Bien connecté avec Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, belle vue sur les Alpes. Libre dès le 01.11.2003 ou à convenir. Fr. 2200.- + Fr. 300.- de charges. Tél. 079 745 05 54.

Immobilier demandes de location



LA CHAUX-DE-FONDS, cherche restaurant avec ou sans patente. Ecrire sous chiffres F 132-140431 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

URGENT, CHERCHE GARAGE à louer. Tél. 079 359 48 38.

CANARIS de couleur. Fr. 25.-, moineaux du Japon. Fr. 10.-. Tél. 078 679 39 92.

CHATONS CHARTREUX à vendre. Pour mi-décembre. Vaccinés, vermifugés. Tél. 032 731 02 07 - 078 731 19 99.

DAME SEULE À L'AI, avec un enfant, cherche personne pouvant me donner un chat persan, pour remplacer "Diana" qui l'a quittée l'année passée. Très bons soins assurés. En vous remerciant. Tél. 032 724 36 84.

Cherche à acheter



ACHÈTE GRANDS VINS: Bordeaux, Bourgogne, Rhône, italiens, Alsace, etc. Tél. 079 217 45 49.

TRAINS ÉLECTRIQUES ANCIENS, 1900 à 1975, tous écarterments. Tél. 032 853 36 83 ou 079 292 68 39.

A vendre



AU MEILLEUR PRIX, électroménager neuf: lave-linge, sèche-linge, cuisinières, frigos, congélateurs, etc. Spécialités encastrees. De grandes marques. Garantie. Livraison + installation. Service après-vente. Tél. 032 931 03 33 - Tél. 032 853 21 11.

BARRES DE CHARGE pour Audi Avant 800. Fr. 75.-. Tél. 079 639 62 32.

CHAMBRE À COUCHER chêne clair, fabrication suisse, en très bon état: une armoire 3 portes, bibliothèque-commode à 3 tiroirs, 2 étagères-coffre et un lit gigogne complet, un bureau. Fr. 1500.-. Tél. 032 842 25 62.

FENÊTRES en PVC, bois ou bois-alu à prix imbattable. Renseignements: tél. 032 941 26 57 (Tessimmo).

MACHINE À TRANCHER électrique, professionnelle, neuve. Valeur Fr. 1600.-, cédée à Fr. 800.-. Tél. 032 913 23 33, le soir.

POULETS ET LAPINS frais de la ferme. Tél. 032 937 18 16.

Perdu Trouvé



LA PERSONNE QUI A VOLÉ mon porte-monnaie dans le magasin Matile, à la rue de Corcelles à Corcelles, est priée de me rendre les papiers sans ennuis. Tél. 032 731 20 94.

TROUVÉ devant Rapunzel, direction salle de gym Beaugard, montre Flic-Flac garçon, bracelet petites voitures. Tél. 032 968 44 12.

Rencontres



350 PROPOSITIONS AUTHENTIFIÉES au 032 566 2003, hors agence! www.reseau1.ch

Vacances



MONTANA-VILLAGE, 4 km de Crans-Montana, appartement 4 personnes, semaine. Tél. 027 481 40 11.

RETRAITÉS? PASSEZ L'HIVER AU SOLEIL! Côte d'Azur, à louer, appartement 3 pièces, domaine résidentiel, vue mer, confort. Tél. 021 946 11 87.

VALAIS, famille cherche appartement à louer. Proche des téléskis. Du 28/29 février au 5/6 mars 2004. Tél. 076 528 64 94.

Demandes d'emploi



DAME cherche travail intéressant, 40 %, région La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 913 08 94.

EMPLOYÉE DE COMMERCE expérimentée, sérieuse et polyvalente actuellement en emploi, cherche changement de situation. Tél. 079 454 30 78.

ÉTUDIANTE CHERCHE ÉLÈVE à aider pour leçon de soutien toutes branches jusqu'en 9^e secondaire. Tél. 076 586 90 06.

FEMME avec expérience cherche heures de ménage, repassage. Tél. 076 402 51 91.

GARY, nettoie appartements après déménagements. Tél. 079 377 23 23.

JEUNE DAME, avec expérience, cherche nettoyage déclaré dans bureaux et cabinets médicaux. Tél. 076 417 87 79.

JEUNE FILLE CHERCHE heures de nettoyage et repassage. Tél. 079 370 08 51.

NEUCHÂTEL, 48 ans, licencié math, cherche emploi, cours, même temps partiel ou durée déterminée. Tél. 076 588 29 36.

SERVEUSE du métier, bilingue, cherche extra, motorisée. Tél. 076 527 33 95.

Offres d'emploi



CHERCHE ÉTUDIANT(E), pour aider aux devoirs d'un élève de 7^e année. Corcelles. Tél. 032 731 39 19, le soir dès 20h.

COUPLE PROPOSE HEURES DE MÉNAGE mardi et vendredi de 8h à 11h. Cherchons personne motorisée, non fumeuse et possédant références. A l'aise avec Vaporetto et Laura Star, vous savez aussi prendre soin des objets délicats. Tél. 076 562 15 62, vendredi 7 novembre de 8h à 14h ou tous les soirs dès 19h uniquement merci.

CHERCHONS pour début janvier, 1 court-peintière à 100 %, avec quelques années d'expérience. Tél. 079 654 15 81 ou 032 964 19 69.

CRÈCHE CHERCHE UNE ÉDUCATRICE de la petite enfance entre 40 et 60% et une stagiaire. Peseux. Tél. 032 730 53 50.

HÔTEL DU CYGNE, BEVAIX, cherche serveuse à 50%. Horaires réguliers. Congé samedi, dimanche. Véhicule indispensable. Sans permis s'abstenir. Tél. 032 846 13 65, dès 9h.

HÔTEL-RESTAURANT cherche cuisinier(ère) et serveur(se) avec expérience. Entrée tout de suite ou à convenir. M. Leuba. Tél. 032 858 17 17.

CHERCHE PERSONNE pouvant partiellement s'occuper d'une dame paralysée. Nourrie, logée. Salaire. Tél. 032 731 85 15.

Véhicules d'occasion



À BON PRIX achète voitures, bus, camionnettes, état indifférent. Tél. 079 200 91 77.

À BON PRIX, achète voitures, bus camionnettes. Paie cash. Tél. 079 214 09 37.

FIAT UNO, 5 portes, expertisée, 93'000 km, année 1991, 4 pneus neufs. Fr. 2'800.-. Tél. 032 731 25 22 - 032 731 93 27.

PEUGEOT 405 BREAK 1.9 SRI, 1989, 128'000 km, bordeaux, expertisé 07.2003, très bon état, Fr. 4'000.-. Tél. 079 301 38 82.

Divers



ÇA DÉMÉNAGE SERVICES. Déménagements, garde-meubles, débarras, montage-meubles, emballage, nettoyages. Devis et cartons gratuits. Tél. 079 204 27 23, www.cademénagement.ch

BLEU DÉMÉNAGEMENTS: transports, garde-meubles, nettoyages. Expérience, travail soigné, devis gratuits. Tél. 079 420 26 23. www.bleu-demenagements.ch

LE CYBER CAFÉ "AXEMEDIA". Internet - Jeux en réseau. Lundi-Vendredi 16-22h - Collège 12 - La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 914 76 69

DÉMÉNAGEMENTS, débarras, nettoyages. 2 professionnels + camion. Fr. 120.-/heure. M. Beuchat. Tél. 079 462 83 35.

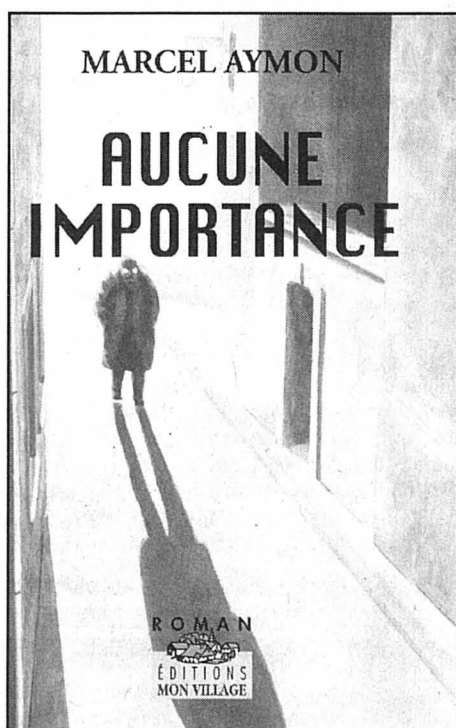
HELENA ASTRO VOYANCE. Tél. 032 841 35 43.

MARCHÉ AUX PUCES, place Espacité, La Chaux-de-Fonds. Samedi 8 novembre de 10-17h en faveur de l'hôpital des éléphants de Lampang/Thaïlande.

MASSAGE À 2 OU 4 MAINS. Cellulite, épilation sport et érotique. Tél. 079 207 91 25.

TAXI DÉMÉNAGEMENTS transports, garde-meubles, pianos. Tél. 079 286 61 71.

UN CADEAU-SOUVENIR ORIGINAL: la main et le pied de votre enfant. Pour renseignements: tél. 032 913 87 41.



Pour engageante que fût la perspective de séjourner ici, il n'y donna pas suite. «Ça doit aller chercher dans les 50 balles la nuit, au moins!» La ruine à brève échéance! Il se retrouva donc dans la rue! La bise avait encore redoublé d'intensité, détestable, destructrice. Devant lui, le bureau de poste, là, une petite rue qui semblait devoir grimper jusqu'au sommet d'une montagne. En face, dans son champ visuel sans cesse entrecoupé par le passage d'une file ininterrompue de voitures, il aperçut quelques petits commerces, trouvant leur point d'orgue avec cette confiserie dont la renommée lui était parvenue alors qu'il habitait loin d'ici. D'un naturel gourmand, il se serait peut-être laissé tenter, comme au bon vieux temps, par une friandise. Mais non, décidément, la traversée de ce carrefour compliqué et biscornu le rebutait.

Poursuivant ses investigations, il avisa, sur sa droite, deux «grandes surfaces», commerces d'alimentation relativement importants. Rien d'engageant cependant, les devantures faisaient dans l'excessive sobriété. Cela ne l'empêcha pourtant pas de prendre conscience que s'il mangeait quelque chose, il aurait moins froid. Il monta un peu, passa devant une banque, arriva finalement à la hauteur de ce complexe commercial, où des voitures entraient et sortaient d'un parc souterrain. Devant l'entrée principale du magasin, des piétons le bousculèrent. Affronter cette cohue lui parut impossible. Un escalator bienvenu l'y invitait, il monta vers l'étage supérieur de ce bloc bétonné. Dans un long couloir en V, il passa devant un marchand de chaussures qui présentait une importante gamme de produits. Un peu plus loin,

d'autres commerces: une droguerie, un coiffeur, des vêtements, il n'y prêta guère attention. La température, ici, était agréable; cela suffisait à son bien-être du moment. Il lui avait semblé avoir vu, de la rue, une enseigne BRASSERIE de quelque chose. Il y arriva, entra. Une salle unique, spacieuse, plafond bas, carrelage gris sur toute la surface du sol, de petites tables rondes, entourées chacune de quatre chaises, à placets de forme semblable. A droite, un bar, interminable. Plus loin, tout au fond, il lui sembla pouvoir lire l'inscription «restaurant». Il déposa son sac à côté de lui, s'installa.

OLYMPISME

Feu vert pour 2014

La Suisse pourra présenter en 2014 une nouvelle candidature à l'organisation des Jeux d'hiver: telle est la décision majeure prise par la septième Assemblée du Parlement du sport, qui s'est tenue à Berne.

A la grande surprise du président de Swiss Olympic, Walter Kägi, personne n'a sollicité la parole lorsque la discussion sur la pertinence d'une nouvelle candidature a été ouverte.

Aucun projet

«Les chances de la Suisse pour 2014 sont meilleures que pour 2010», a souligné avec raison Walter Kägi. Le choix de Vancouver pour 2010 opéré cet été par le Comité international olympique (CIO) offre d'excellentes cartes à une candidature européenne pour 2014.

Sylvain Chariatte sur le podium

Automobilisme ■ Vainqueur du dernier rendez-vous saisonnier à Romont, l'Ajoulot prive Oswald Schumann du bronze neuchâtelois

À la longue table du réfectoire de la place d'arme de Drogneus c'était Sylvain qui rit, Oswald qui pleure. C'est certain, sur quatre roues comme ailleurs, le bonheur des uns fait le malheur des autres.



Heureux, le premier nommé se réjouissait du bon tour qu'il venait de jouer à ses petits camarades. «C'est la première fois que je gagne ici.» Une victoire de classe synonyme d'accession

au podium final du championnat neuchâtelois. Le second était désespéré d'avoir manqué le coche. «Presque toute la saison dans le tiérré et finalement je crève au poteau.» La dure loi du sport avait encore frappé. Mieux encore, rejoint sur le fil par Olivier Waeber, Schumann doit partager la médaille en chocolat.

Et pourtant il avait joué fin, allant jusqu'à troquer sa fidèle Porsche pour la Toyota de son

épouse. «Histoire de ne pas être seul dans ma catégorie et d'avoir une chance de marquer des points.» Essayer, pas pu. Reste à appliquer le principe signé De Coubertin: «l'essentiel est de participer». Les petits calculs terminés, signalons tout de même la victoire du champion neuchâtelois en titre Thierry Barraud qui grappille encore quelques unités pour mieux asseoir sa domination.

qui ne semblait pas trop lui convenir. «En ligne droite ça pousse, mais je ne suis pas trop à l'aise avec la traction intégrale dans les courbes.»

Cette ultime sortie passée, le millésime 2003 du championnat neuchâtelois est tiré. Et le moins que l'on puisse écrire est qu'il s'impose comme un bon cru. Thierry Barraud décroche sa deuxième timbale consécutive. Il a gagné sur tous les tableaux et devrait sérieusement songer à sortir du rang des «locaux» pour donner un autre

éclat à ses qualités. Grégoire Hotz et Sylvain Chariatte lui servent de dauphins. Le premier a fait, si besoin était, la preuve de ses talents d'équilibriste sur la terre de France et sur l'asphalte du Valais. Le second a joué la régularité en figurant plus souvent qu'à son tour parmi les meilleurs. Mais plus que ce classement régional ce sont les prestations de chaque fin de semaine qui sont à relever. Victoires, podiums, exploits se sont succédés à haute vitesse et à différents niveaux. Chapeau!

Résultats du week-end

- Romont. Slalom de clôture. IS, jusqu'à 1600: 1. Sylvain Chariatte (Courgenay), VW Golf. E2, jusqu'à 1600: 2. Olivier Waeber (Courtelary), PRM. Locaux. Cat.1, plus de 2500: 3. Hervé Domon (Les Hauts Geneveys), Subaru Impreza.



Sylvain Chariatte: une première victoire à Romont et le bronze neuchâtelois. PHOTO ARCH-FRL

CLASSEMENTS

- Pilotes: 1. Thierry Barraud (Rocheport) 197 points-10 résultats. 2. Sylvain Chariatte (Courgenay) 153-10. 3. Grégoire Hotz (Fleurier) 150-10. 4. Oswald Schumann (Neuchâtel) et Olivier Waeber (Courtelary) 147-10. 6. Daniel Erard (Saignelégier) 136-9. 7. Hervé von Dach (Fontainemelon) 124-10. 8. Thierry Mathez (Prêles) 118-10. 9. Rodolfo Esposito (Colombier) 117-10. 10. Willy Santschi (Le Locle) 111-9.

- Ponts-de-Martel) 96-10. 6. Isabelle Muscioni (Luserny) 86-6. 7. Claudia Stussi (Les Vieux Prés) 78-10. 8. Philippe Jacot (Boudry) 74-6. 9. Martial Kaufmann (Saint-Aubin) 66-6. 10. Emmanuelle Larfi (Le Locle) 54-4. Karting: 1. Alexandre Girault (Cortaillod) 145-10. 2. Michaël Duccomun (Corcelles) 95-8. 3. Yann Zimmer (Cortaillod) 92-10. 4. Damiano Rossi (La Chaux-de-Fonds) 80-6. 5. Maurizio Mosca (Marin) 64-4. 6. Adrien Gretilat (Coffrane) 48-8. 7. Thierry Gretilat (Coffrane) 44-4. 8. Kimberley Fatton (Buttes) 40-6. 9. Yann Fer (La Chaux-de-Fonds) 32-2. 10. Quentin Fatton (Buttes) 24-6. /FRL

SPORT RÉGION

BASKETBALL

- ACNBA. Messieurs. Deuxième ligue: Hünibasket - Soleure 38-102. Marin - SWB Berne 72-63. Université - Uni Berne 53-83. Classement: 1. Uni Berne 3-6. 2. Soleure 2-4. 3. Rapid Bienne 2-4. 4. Marin 2-2. 5. UCLA 96 2-2. 6. Université 3-2. 7. Val-de-Ruz 2-0. 8. Hünibasket 3-0. 9. SWB Berne 1-2. Troisième ligue: Val-de-Ruz II - Union NE II 40-92. Juniors: Berthoud - La Chaux-de-Fonds 114-50. Moutier - Berthoud 41-121. Soleure - Schlieren 118-42. STB Berne - Buchsibasket 88-59. Classement: 1. STB Berne 3-6. 2. Berthoud 2-4. 3. Soleure 1-2. 4. La Chaux-de-Fonds 2-2. 5. Moutier 3-2. 6. Marin 1-0. 7. Buchsibasket 1-0. 8. Schlieren 3-0. Cadets: Langenthal - Berthoud 0-20 (forfait). Val-de-Ruz - UCLA 96 67-55. Hünibasket - Rapid Bienne 60-56. Classement: 1. Berthoud 2-4. 2. Hünibasket 2-4. 3. STB Berne 1-2. 4. Val-de-Ruz 2-2. 5. UCLA 96 2-2. 6. Rapid Bienne 1-0. 7. La Chaux-de-Fonds 2-0. 8. Langenthal 1-2. 9. Schlieren 1-2. Benjamins: Rising Stars - Marin 49-43. Classement: 1. Rising Stars 2-4. 2. Berthoud 1-2. 3. STB Berne 1-2. 4. Université 1-2. 5. Union NE 0-0. 6. La Chaux-de-Fonds 0-0. 7. Marin 1-0. 8. Fleurier 1-0. 9. UCLA 96 1-0. 10. Val-de-Ruz 1-0. 11. Rapid Bienne 1-0. Coupe neuchâteloise. Quarts de finale: Fleurier - UCLA 96 47-82. Val-de-Ruz II - Université 36-105. Marin - UCLA 96 II 86-40. Benjamins: Fleurier - Val-de-Ruz 66-33. Union NE - Université 26-88. Dames. Deuxième ligue: Hünibasket - La Chaux-de-Fonds 28-86. Eagles - Villars 42-44. SWB Berne - Elfic FR III 30-57. Bulle II - Uni Berne 18-71. Classement: La Chaux-de-Fonds 2-4. 2. Elfic FR III 2-4. 3. Eagles 3-4. 4. Uni Berne 3-4. 5. Villars 4-4. 6. Fémina Berne II 2-2. 7. SWB Berne 3-2. 8. Bulle II 4-2. 9. Hünibasket 3-0. Cadettes: La Chaux-de-Fonds Université-Eagles 62-46. La Chaux-de-Fonds - Elfic FR 33-108. Val-de-Ruz - Romont 59-27. Benjamins: Val-de-Ruz - Fémina Berne 17-26. Rapid Bienne - Elfic FR 17-58. /réd.

FOOT CORPO

- Groupe A: Casa d'Italia - EM-Microelectroni 0-9. Philip Morris - Nexans 1-1. Police cantonale - Boulangers 1-0. Classement: 1. EM-Microelectroni 6-16. 2. Commune 5-13. 3. Police cantonale 4-9. 4. Boulangers 6-6. 5.

JUDO

- Le Locle. Challenge des Montagnes neuchâteloises: La Chaux-de-Fonds I - Cortaillod 12-2. Dubs Frasse - Morteau I 8-6. La Chaux-de-Fonds I - Dubs Frasse 10-4. Morteau I - Cortaillod 8-6. La Chaux-de-Fonds I - Morteau I 10-4. Dubs Frasse - Cortaillod 8-6. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds I. 2. Dubs Frasse. 3. Morteau I. 4. Cortaillod. 5. Le Locle, Morteau II et La Chaux-de-Fonds II. /CPI

FOOTBALL FÉMININ

- Deuxième ligue. Groupe 12: Neuchâtel Xamax - Couvet 1-0. Classement: 1. Colombier 8-24 (47-1). 2. Concordia 8-24 (45-5). 3. Stade Nyonnais 9-19. 4. Neuchâtel Xamax 9-15. Puis: 9. Couvet 9-8. /réd.

FLÉCHETTES

- Ligue neuchâteloise: Peseux - De Dietrich 3-3. Toons II - Nomades 2-4. Corsair - Toons I 1-5. Drakkar - Werewolves 1-5. Classement: 1. Peseux 5-9. 2. Toons I 5-8. 3. De Dietrich 5-6. 4. Nomades 5-6. 5. Drakkar 5-5. 6. Werewolves 5-4. 7. Toons II 5-2. 8. Corsair 5-0. /réd.

GOLF

- Neuchâtel. Cross Country. Stableford. Messieurs (handicap 0 - 36.0): 1. Philippe Sutherland 26 points. 2. Hans-Jürg Kuenzi 24. 3. Adrien Thuillard 23. Dames (0 - 36.0): 1. Gabrielle Desaulles 25. 2. Patricia Kammermann 21. 3. Françoise Beyner 20. /réd.

GYMNASTIQUE AUX AGRÈS

- Uzwil. Demi-finales du championnat de Suisse. C5: 1. Saint-Gall 151,05 points. Puis: 10. Neuchâtel (Océane Evard, Jessica Lambiel, Maya Morgan, Sophie Gutknecht (toutes Les Geneveys sur Coffrane), Rachel Bourquin (Hauterive)) 147,15. C6: 1. Aarau 150,45. Puis: 19. Neuchâtel (Sarah Schmid, Laurianne Nuñez (les deux Les Ponts-de-Martel), Lucie Morgan, Naimi Kaiser (les deux Les Geneveys sur Coffrane), Margaux Zeender (La Chaux-de-Fonds)) 142,70. C7: 1. Aarau 152,45. Puis: 5. Neuchâtel (Olivia Jeanrenaud, Véronique Jacot (les deux Les Geneveys sur Coffrane), Valérie Geiser, Nathalie Geiser, Virginie Reusner (Hauterive)) 149,40. /réd.

TIR À L'ARC

- Le Sentier. Challenge de la Raisse Armand. Barebow. Jeunesse: 1. Nicolas Brossin (La Chaux-de-Fonds) 435 points (record de Suisse). Hommes: 6. Wolfgang Filler (Neuchâtel) 417. Compound. Minis: 3. Romain Donzelot (La Chaux-de-Fonds) 466 (record de Suisse). Jeunesse: 1. Pascal Gagnebin (La Chaux-de-Fonds) 546 (record de Suisse). Puis: Ludovic Matthey (La Chaux-de-Fonds) 497. Vétérans dames: 2. Cathy Ducommun (La Chaux-de-Fonds) 549. 3. Christiane Donzelot (La Chaux-de-Fonds) 510. Hommes: 15. Michel Anfossi (Neuchâtel) 558. Vétérans hommes: 2. Maurice Antoine (Neuchâtel) 561. Recurve. Vétérans hommes: 7. Avio Garavaldi (Neuchâtel) 474. /CDU

STREET-HOCKEY

- Comme prévu, le Street-Hockey Club La Chaux-de-Fonds s'est imposé assez facilement contre Stechkholz en LNB. Pas pressés, les visiteurs attendirent les 20 dernières minutes pour faire la différence. Pour ce faire, les Chaux-de-Fonniers ont pu s'appuyer sur une deuxième ligne très en verve, qui a signé pas moins de huit buts.

TCHOUKBALL

Le Tchoukball-club de la Chaux-de-Fonds, qui avait décroché la deuxième place du championnat de Suisse l'an passé, a bien entamé sa nouvelle saison. En effet, le TBCC s'est déplacé à Genève, pour y disputer sa première rencontre, qu'elle a gagné face à Queue d'Arve sur le score de 54-44. /VCH

TENNIS EN FAUTEUIL ROULANT

- CIS Marin Indoor. Simple messieurs. Quarts de finale: Fischer (Fr) bat Erm (S) 7-5 6-2. Baumgartner (Aut) bat Gatelli (It) 6-3 6-1. Pellegrina (S) bat Schmaeh (S) 6-3 6-2. Cazeaudumec (Fr) bat Fasanelli (Fr) 4-6 7-5 6-1. Demi-finales: Baumgartner (Aut) bat Fischer (Fr) 6-3 6-3. Cazeaudumec (Fr) bat Pellegrina (S) 6-4 6-0. Finale: Cazeaudumec (Fr) bat Baumgartner (Aut) 4-6 6-2 6-3. Double messieurs. Demi-finales: Fasanelli-Fischer (Fr-S) battent Cazeaudumec-Goudou (Fr) 7-5 4-6 6-1. Erni-Pellegrina (S) battent Chessell-Schmaeh (Fr-S) 6-4 6-4. Finale: Erni-

SPORT - TOTO

- CONCOURS No 45 1. Grasshopper - Bâle 1, X, 2 2. Aarau - Saint-Gall 1 3. Yverdon - Wil 1 4. Winterthur - NE Xamax 2 5. B. Munich - B. Dortmund 1 6. Leverkusen - Schalke 04 1 7. Bochum - Cologne X, 2 8. Hambourg - Munich 1860 1 9. Fribourg - Wolfsburg 1 10. AS Roma, Lazio 1, X 11. Juventus - Udinese 1 12. Inter Milan - Ancona 1 13. Parme - AC Milan X, 2

JEUX

- LOTÉRIE À NUMÉROS 2 - 12 - 28 - 34 - 41 - 42 Numéro complémentaire: 17 JOKER 252.375 EXTRAJOKER 665.960

GAINS

- LOTÉRIE À NUMÉROS 62 x 5 11.052.60 fr. 3542 x 4 50.- 67.555 x 3 6.- Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1.300.000.- JOKER 3 x 5 10.000.- 25 x 4 1000.- 234 x 3 100.- 2460 x 2 10.- Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 340.000.- EXTRAJOKER 24 x 4 1000.- 176 x 3 100.- 1630 x 2 10.- Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 830.000.- BANCO JASS ♥ 8 ◆ 6 8 9 R ♣ 7 8 9 V D ▲ 9 D

CHAUX-DE-FONDS - URTENER DRAGONS

- 8-8. La Chaux-de-Fonds: Rüegg; Comtesse; Morerod, Zmoos, Del Egidio; Studer, Hans, Piller; Kramer, Nodiroli, Chaboudez. /CLR

VOLLEYBALL

- ANVB. Messieurs. Deuxième ligue: Marin - Cortaillod 1-3. Val-de-Ruz II - Le Locle 2-3. Val-de-Travers - Boudry 3-1. Boudry - Val-de-Ruz II 0-3. Colombier II - Marin 3-0. Le Locle - Val-de-Travers 0-3. Classement: 1. Val-de-Travers 2-4. 2. Colombier II 1-2. 3. Cortaillod 1-2. 4. Val-de-Ruz Sport II 2-2. 5. Le Locle 2-2. 6. E2L 0-0. 7. Boudry 2-0. 8. Marin 2-0. Troisième ligue: Val-de-Ruz III - Val-de-Travers II 2-3. Val-de-Ruz III - Savagnier 3-2. Savagnier - La Chaux-de-Fonds 1-3. Classement: 1. E2L II 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds 2-4. 3. Colombier III 2-2. 4. Val-de-Travers II 2-2. 5. Val-de-Ruz III 3-2. 6. Savagnier 3-0. Juniors A: Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds 3-0. Coupe neuchâteloise: Marin F2 - Le Locle F3 3-0. NUC III (F3) - Colombier II (F2) 2-3. NUC (JFA) - La Chaux-de-Fonds II (F2) 0-3. Val-de-Ruz (F2) - NUC II (F2) 3-2. Dames. Deuxième ligue: NUC II - Les Ponts-de-Martel 0-3. E2L - Val-de-Ruz 3-1. Savagnier - Colombier 0-3. Troisième ligue: La Chaux-de-Fonds II - Cerisiers-Gorgier 3-1. La Chaux-de-Fonds II - Peseux 2-3. Les Ponts-de-Martel II - Val-de-Travers II 3-1. Le Locle - NUC III 1-3. Cerisiers-Gorgier - Corcelles 3-0. Classement: 1. NUC III 3-6. 2. La Chaux-de-Fonds II 3-4. 3. Peseux 3-4. 4. Gorgier 3-4. 5. Corcelles 3-2. 6. Les Ponts-de-Martel II 3-2. 7. Le Locle 3-2. 8. Val-de-Travers II 3-0. Quatrième ligue: Marin II - Lignières 3-2. Lignières - Boudry 0-3. Colombier II - Val-de-Ruz II 1-3. Lignières - Colombier II 3-0. Classement: 1. Val-de-Ruz II 2-4. 2. Boudry 2-2. 3. Marin II 2-2. 4. Lignières 3-2. 5. Colombier II 3-2. Juniors A: Colombier - Le Locle 1-3. Val-de-Travers - NUC 3-0. Juniors B: La Chaux-de-Fonds - Val-de-Travers II 1-3. Val-de-Travers II - Les Ponts-de-Martel 3-0. Les Ponts-de-Martel - La Chaux-de-Fonds 3-1. Classement: 1. Val-de-Travers II 2-4. 2. Les Ponts-de-Martel 2-2. 3. Val-de-Travers III 0-0. 4. Lignières 0-0. 5. La Chaux-de-Fonds 2-0. /réd.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Alcoolisme. CENEA, Centre neuchâtelois d'alcologie, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).

Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

Association sesame. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05. <http://go.to./sesame>

Association suisse des invalides. Procap La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.

Association à la trotinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

Avivo. 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habilierie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Mairet 29 Tél 032 967 20 61, lu au ve de 8h-12h/14h-18h. sa 8h-12h. di médecin de service et hôpital

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre

90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

Club des loisirs. Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 032 919 75 19.

Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.

Crèches. Arc-en-Ciel Charrière 4 Tél 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nouveaux, Jardinière 91, 913 77 37.

Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (transports, visites, s etc...), 7h30-12h. Vestiaire, vente de vêtements 2me main, Paix 73, Me-Je 14h-18h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Service des cours 032 725 42 10

Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIIP. Soins psychiatriques à domicile. Tél. & fax 032/964 14 64. Natel 079/789 82 28.

Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Tél. 032 932 14 84 ou 032 853 33 14.

Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.

Information diabète. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

Ligue contre la tuberculose. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

Mamans de jour. Marché 4, lu/ma/je 8-11h/14-17h, 968 27 48.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

Pro infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.

Pro senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.

Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.

SOS futures mamans. 079/772 16 90 (24h/24h).

Stomathérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

Tourisme neuchâtelois. Espace 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h et 13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél 919 68 95, fax 919 62 97.

Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Alcoolisme. CENEA, Centre neuchâtelois d'alcologie, France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 931 28 15

Association neuchâteloise «mamans de jour» district du Locle. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.

Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.

Centre de santé du Locle et des Environs. Service d'aide familiale, Service des soins infirmiers à domicile, pour tout le district du Locle et la commune de La Sagne 032 933 00 00, Grand-Rue 16,

2400 Le Locle. Pro Senectute 032 933 00 04 lu/ve 8h-11h30, 14h-16h.

Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 57 80.

La Girandole (Centre d'accueil) Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

Office social. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

Service médico-social. France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 931 28 15.

Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.

Tourisme neuchâtelois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

Vestiaire Croix-Rouge. Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.

Fondation Contact Jura bernois. Service d'information et de consultation pour les problèmes de toxicomanie, rue H.-F. Sandoz 26, Ta-

vannes. Accueil lu-ve 032 481 15 16.

Jura bernois Tourisme -Antenne de St-Imier. Tél. 032 941 26 63.

Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

Office régional du tourisme Chasseral - La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h -12h, 751 49 49.

Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

Pro senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

Résidence La Clarté. Diesse, tél. 315 19 14

SMAD - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.

Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys, 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

JURA

Handicapés. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

Jura 86 cts/min. Jura Tourisme. Siège cantonal Saingnégier 0901 123 400, Delémont 0901 123

401, Porrentruy 0901 123 402, St-Ursanne 0901 123 403.

Service social des Franches-Montagnes. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infir-

mis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 957 65 20.

SOS futures mères. 422 26 26 (24h/24h).

Transport handicapés. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

VAL-DE-RUZ

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 7/7j. 24/24h., 853 15 31.

Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).

Infirmières indépendants à domicile et soins palliatifs. 7j/7j 24h/24h 079 417 33 41

Information allaitement. 853 44 15.

Mamans de jour. 853 31 79.

Office du tourisme. Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Épervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.

Protection des animaux. 853 11 65.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtales 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois. Bureau social et permanences d'accueil, passage Max-Meuron 6, 725 99 89 (matin). Permanence accueil: ma/me 8h15-10h30.

Dispensaire des rues. Services offerts aux plus défavorisés: soins

médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu 14-18h, me 15-19h, tél 721 10 25.

Drop-in. Toxicomanie/drogue: Centre d'information, de prévention et de traitement, également aide et conseil aux parents et aux proches: Fausses-Brayes 5, lu-ve 8h30-12h/14h30-19h, 724 60 10, fax 729 98 58.

FRC - Conseil. Fédération romande des consommateurs, Fbg de l'Hô-

pital 1, ma 14-17h, 724 40 55.

Rateau-ivre. Bistro-ados, destiné aux adolescents de 12 à 18 ans: rue du Râteau, ma-ve 15h30-18h30, tél 725 26 65 ou 724 60 10.

SIDA. Groupe Sida, Peseux: Grand-Rue 18, 737 73 37. Tests anonymes: Groupe Sida Neuchâtel, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél 967 20 91.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0800 123 456 (gratuit)

AGAPA. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

ANAAP-Le Déclit. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél et fax: 032 842 66 03. E-mail info@anpp.ch

Neuchâtel Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

Association Alzheimer. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Eveline Bugnon, (le matin) tél 913 34 23.

Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.

Association Dyslexie Suisse Romande. Antenne Neuchâteloise. Permanence vendredi matin au 032 725 38 92.

Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case

postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a), tel. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

Cellule de debriefing 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour)

Centre de consultations Lavi - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main Tendue** (143) ou la police (117).

Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.

Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

Croix-Bleue. 032 725 02 17.

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social c/o Pro infirmis Rue de la Maladière 35, tél 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours 032 913 22 77

Lire et écrire Cours de base pour adultes parlant bien le français 032 913 75 75

Mouvement de la condition paternelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, Les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

Solidarité-femmes, 968 60 10

Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassecourt).

SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).

SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

SOS racket-violence 079/270 92 06.

T.I.M Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h/24 079 / 476 66 33.

Troubles psychiques. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

Vivre sans fumer -Prévention contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

Galerie Art-Cité. Exposition de Philippe Wyser, peinture. Ma-ve 14h-18h30; sa 10-12h/14-17h. Jusqu'au 8.11.

Galerie du Manoir. Exposition de Ariel Krettly, peinture. Ma-ve 16-19h; sa 10-17h. Jusqu'au 15.11.

DELEMONT

Galerie FARB. Exposition de Barbara Oetterli, oeuvres récentes. Je 17-19h, sa 10-12h/15-18h, di 15-18h. Jusqu'au 30.11.

PORRENTRUJ

Galerie (Les Halles) - Espace d'art contemporain. «En suspens», Gert Handschin et Jacques Moeschler. Je 19-21h. Sa-di 14h-18h, ou sur rdv au 032 465 84 02. Jusqu'au 23.11.

SAINT-IMIER

Galerie Espace Noir. Exposition de Martial Leiter «Swiss Installation». Ma-di 8h-22h. Jusqu'au 30.11.

NEUCHÂTEL

Galerie des Amis des Arts. Exposition de Armande Oswald. Ma-ve 14-18h, sa-di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 23.11.

Galerie Ditesheim. Exposition de Yersin, dessins, gravures et livres illustrés. Ma-ve 14-18h30. Sa 10-12h/14-17h. Di 15-18h. Jusqu'au 31.12.

Galerie DuPeyrou. Exposition de Stefanie Clerc, aquarelles. Ma-sa 15-18h. Di 15-17h30. Jusqu'au 30.11.

Galerie-Espage Alizarine. Exposition de Philippe Roulet, dessin et peinture. Ma-sa 14-18h, ou sur rdv au 032 721 12 39. Jusqu'au 15.11.

Galerie Editions Média. Luc Deleu «La ville inadaptée», dessins et maquettes; Royden Rabinowitch «Silkscreen 2003». Je-ve 11-18h; sa 10-17h. Jusqu'au 30.11.

Galerie de l'Evoles. Exposition «Charles Robert et ses amis»: Fernand Morel, André Rosselet, Pierre Lavanchy, Walter Wehinger, Marcel North, Daniel de Coulon; peintures et gravures. Ma-di 14-18h. Jusqu'au 16.11.

Galerie La Tour de l'Oléothèque. Exposition «2 Femmes, 2 pincesaux»: Patou Arbenz, collages avec pigments et Mardeline Scherrer, peinture sur soie et tissus. Ma-ve 14h30-18h, sa 9h30-12h30/14-17h. Jusqu'au 27.12.

Galerie YD. Akram Soltandoost «Voyage en Perse», huile sur toile. Ma-ve 15-18h, samedi sur rdv, 079 670 78 48. Jusqu'au 20.12.

AUVERNIER

Galerie Une. Exposition de Lori Hersberger et Christian Schoch

«New Works». Me-ve 14-18h. Sa 11-17h. Di 14-17h. Jusqu'au 30.11.

COLOMBIER

Galerie Numaga. Marc Verstockt, «Le carré illimité», sculptures, dessins et pyrographies; l'art de Veracruz, Mexique. Ma-di 14h-30-18h30. Jusqu'au 9.11.

FLEURIER

Galerie Bleu de Chine. Peintures et sculptures: Alexa Vincze, Minala, Claudine Grisél, Jeannotat, Jacot-Guillarmod, Adriana Ioset. Me-ve 15-18h30; sa 14-18h30 ou sur rdv au 032 861 28 87. Jusqu'au 29.11.

HAUTERIVE

Galerie 2016. Exposition de Vincent Delrez, peintures. Me-di 15-19h. Du 19.10. au 16.11.

VALANGIN

Galerie du Moulin de la Tourrelle. Exposition de Myriam Tripet, art textile. Me-di 15h-18h30 ou sur rdv au 032 857 24 33. Jusqu'au 23.11.

VAUMARCUS

Château. Galerie d'Art Contemporain. Daniel Aeberli, peintures récentes. Lu-di 9-18h. Jusqu'au 9.11.

*Je suis partie en silence,
je ne voulais pas déranger;
j'ai gardé pour moi la souffrance,
afin de ne pas vous inquiéter.*

Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous prions le Seigneur pour

Madame **Hélène CHABOUDEZ** née SCHAFFTER

qui nous a quittés le mardi 4 novembre, dans sa 86e année, réconfortée par l'onction des malades et la communion au corps du Christ. Qu'elle trouve auprès de Dieu la paix et la joie!

Ses enfants et petits-enfants:

Charles et Georgette Chaboudez-Fayot et leurs enfants Lucien et Aurelia, à Chamblon; André et Béatrice Chaboudez-Beuret et leurs enfants Valentine et Cyril, Sophie, Antoine, à La Chaux-de-Fonds;

René et Claudine Chaboudez-Monnerat et leurs enfants Benjamin et Emilie, à Asuel, Christophe et Isabelle, à Lausanne, Mathieu et Caroline, à Porrentruy;

Liliane et Patrick Dudon-Chaboudez et leurs enfants Hélène et Florent, Charles, Anne, à Pujols (France);

Ses arrière-petites-filles:

Jeanne et Gabrielle;

Sa sœur:

Cécile et Fredy Kyburz-Schaffter, à Erlinsbach,

ainsi que les familles parentes et alliées, invitent à prier pour que le Seigneur lui accorde le repos et la lumière éternels.

La messe et le dernier adieu seront célébrés en l'église Saint-Pierre, à Porrentruy, le jeudi 6 novembre, à 14 heures, suivis de la cérémonie au cimetière à 15 heures.

Notre maman repose dans une chambre mortuaire de la morgue de l'Hôpital de Porrentruy.

Domicile de la famille: René Chaboudez, Asuel

PORRENTRUUY, le 4 novembre 2003.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

165-790762

*Cultivez les bons souvenirs
et ne soyez pas tristes.*

Jean-Luc et Claire Humbert-Esseiva, à Fribourg, et leurs enfants

Paul, Antoine et Jérôme

Eve et Nicolas Simon-Humbert et leur petit Guillaume, à Luterbach (SO)

Les familles Gautschi, Viret, Bolle et Humbert

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur **Henri HUMBERT**

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens mercredi, dans sa 88e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 novembre 2003, Croix-Fédérale 44

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le vendredi 7 novembre, à 15 heures.

Notre papa repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Luc Humbert
Le Windig 312
1700 Fribourg

Un don peut être versé à Terre des Hommes, CCP 23-230-5.



Sa sœur,

Madame Marguerite Martin, ses enfants et petits-enfants;

Ses neveux et nièces et leurs enfants,

Jacques et Christiane Dubuis;

Françoise et Michel Howald;

Laurent et Gabrielle Dubuis,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur **Ernest FERRARI**

enlevé à leur tendre affection le mardi 4 novembre 2003, dans sa 89e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 7 novembre à 11 heures à la chapelle de la Cluse (Murith), 89, bd de la Cluse où le défunt repose.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

Domicile: Laurent Dubuis, 11, rue Jacques Dalphin, 1227 Carouge

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

DÉLAI jusqu'à 21 heures

Remise des textes:

jusqu'à 17 heures

exclusivement, du lundi au vendredi:
PUBLICITAS

tél. 032 910 20 50 fax 032 910 20 59
ou par e-mail: redaction@limpartial.ch

dès 17 heures, du lundi au vendredi
et durant le week-end et les jours fériés:

BUREAU DU JOURNAL

tél. 032 723 53 00 fax 032 723 53 09
ou par e-mail: redaction@limpartial.ch

LES SOCIÉTÉS LOCALES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

L'ABELLE SOCIÉTÉ DE GYM ■ Halle des Forges, jeunesse filles, lundi 18h-20h; jeunes gymnastes lundi 18h-20h; agrès filles, mardi, jeudi et vendredi 18h-20h; mercredi 13h30-17h30; enfantine 5-7 ans, mercredi 17h30-18h30; dames, mercredi 20h-22h; dames gym douce, mercredi 19h-20h; actifs, lundi 20h-22h. Renseignements, tél. 032 926 06 50.

LES AMIS DE LA NATURE ■ Chalet la Serment, 8 novembre, balisage des pistes de ski de fond, organisation: P.-Y. Droz, tél. 032 913 74 95. Gardien vacant, clés à la police locale de La Chaux-de-Fonds ou à la gare CFF des Hauts-Geneveys.

ASI CLUB ■ Gymnastique: chaque vendredi, 20h-22h, collège de Bellevue. Natation: chaque lundi, 17h30-19h à la piscine Alfaset (Centre ASI) et 20-21h à la piscine du collège Numa-Droz. Pétaque: chaque mercredi (en saison) dès 19h30 sur la piste du café des Tunnels. Judo: chaque vendredi 16h30-17h30 au Judo club, Blaise-Cendrars 3.

BOXING CLUB ■ Entraînements lundi, mardi et jeudi à 18h30, halle des Forges.

BRIDGE CLUB LA CHAUX-DE-FONDS ■ Trois tournois hebdomadaires (rue du Parc 51, tél. 032 913 42 60), lundi 14h, mardi 19h30 et jeudi 17h30. Renseignements: Huguette Steinmann, présidente, 032 968 41 25 ou Marie-Pierre Santschi, hôtesse, 032 926 71 66.

CERCLE DES AMATEURS DE BILLARD ■ Billards français et américain, lundi, mercredi, jeudi et vendredi dès 15h30, mardi et samedi dès 14h. Serre 64, tél. 032 913 38 45.

CEUX DE LA TCHAU ■ Société de chant et de danse, collège des Forges: mardi 20h, répétition de chant; jeudi 20h, répétition de danse adultes. Renseignements: tél. 032 931 29 94 (président), 032 926 08 35 (coprésident).

CLUB D'ÉCHECS ■ Restaurant Le Caminetto, rue de la Balance 15. Tous les mercredis dès 19h45, tournois et parties libres. Juniors, tous les mercredis de 18h à 19h30.

CLUB AMATEUR DE DANSE ■ Rue de la Paix 124. Cours pour débutants et perfectionnement, mercredi à 20h. Entraînement, lundi et jeudi 20h-22h. Renseignements: tél. 032 926 64 09, le soir.

CLUB DES AMIS DES CHEMINS DE FER ■ Commerce 126a, au-dessus des stations de lavage

des Abattoirs-Garage Bonjour. Ouvert tous les mardis dès 20h. Aide à la construction de maquettes, technique, décors.

CLUB INFORMATIQUE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES ■ Tous les jeudis dès 20h, au local, rue de l'Industrie 36, au sous-sol; e-mail: cimon@bluewin.ch.

CLUB JURASSIEN, SECTION POUILLEREL ■ Samedi 8 novembre, visite guidée d'un atelier de taxidermie. Rendez-vous à 8h30 à la gare de La Chaux-de-Fonds ou, pour les automobilistes, directement à l'atelier de M. Christian Schneider à La Filature entre Vicques et Vermes.

CLUB DES LOISIRS ■ Jeudi, 14h30, à la Maison du Peuple, production musicale des élèves du Collège musical, direction Pascal Guinand.

CLUB DE TIR À L'ARC LES COMPAGNONS DE SHERWOOD ■ Tir à l'arc en plein air et en halle. Renseignements, tél. 032 968 77 52.

CONTEMPORAINES 1931 ■ Jeudi 13 novembre, dès 14h, rencontre au restaurant de l'Abeille.

CROSS CLUB ■ Entraînements: juniors 18h (heures d'hiver, halle des Forges, heures d'été, piste Vita), tél. 079 219 79 54 ou 032 914 11 79. Débutants et populaires, mardi 18h, tél. 032 926 41 13. Avancés, lundi, 18h, patinoire, et mercredi 18h, stade de la Charrière, tél. 032 913 57 24 ou 032 913 06 89. Walking, lundi 18h et mardi 14h, patinoire, jeudi 18h, stade de la Charrière, tél. 078 666 62 54.

ENSEMBLE VOCAL DOMENICA ■ Tous les lundis à 20h, répétition à l'aula du collège de l'Ouest, Temple-Allemand 115, La Chaux-de-Fonds. Nouveaux choristes bienvenus. Renseignements: tél. 032 926 90 15.

GROUPE SCOUT VIEUX-CASTEL ■ Samedi, de 14h à 17h, découverte, jeux en forêt, piste, bricolages pour enfants de 6 à 11 ans (louveteaux), de 11 à 15 ans (éclairateurs). Renseignements, Nicolas Brossin, tél. 032 968 29 40.

JODLER CLUB ■ Mercredi 20h15, répétition. Nouveaux choristes bienvenus. Renseignements: tél. 032 926 43 42.

JUDO-KARATÉ CLUB ■ Blaise-Cendrars 3, judo: lundi 16h15, dès 4 ans et demi; 17h, dès 6 ans. Mardi 17h15, dès 8 ans. Mercredi 18h30, débutants et adultes. Karaté Shotokan: jeudi 18h30, débutants enfants et adultes. Autodéfense dames: mercredi 10h. Renseignements: Laurence Jeanne-Berruex, tél. 032 914 75 60 ou Dojo, 032 926 87 23.

KARATÉ-CLUB SHINTAIKAN ■ Local: Av. Léopold-Robert 105. Enfants 5 à 7 ans, lundi et vendredi 16h45 à 17h45; enfants et débutants 8 à 9 ans, lundi 18h-19h et jeudi 16h45 à 17h45; enfants avancés 8 à 10 ans, mardi 16h45 à 17h45 et jeudi 18h à 19h; enfants débutants 10 à 14 ans, mercredi 16h45 à 17h45 et vendredi 18h à 19h; enfants avancés de 11 à 14 ans, mercredi 18h à 19h et vendredi 19h15 à 20h15; adultes avancés, débutants dès 15 ans, lundi, mardi, mercredi et jeudi 19h15-20h30; compétition enfants-adultes, samedi 10h-11h30. Renseignements, tél. 032 913 64 48 ou 078 749 63 13.

MUSIQUE LA PERSÉVÉRANCE ■ Tous les jeudis à 19h45, répétition à la Maison du Peuple, 5e étage. Renseignements: tél. 032 968 48 42.

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA CHAUX-DE-FONDS ■ Répétition le jeudi soir. Renseignements: tél. 032 913 18 96.

PROCAP ■ Mardi, 14h, groupe de tricot, au local de Procap Club.

RED MOUNTAIN WHISPER ■ Danses country, répétitions tous les vendredis, rue du Locle 72. Initiation et débutant(e)s de 19h15 à 20h30. Niveau intermédiaire de 20h45 à 22h30. Renseignements: tél. 032 926 59 39 (dès 20h).

SCRABBLE CLUB ■ Entraînement, mardi à 19h45, au 2e étage de la Maison du peuple.

SEMONE ■ Radioamateurs, section des Montagnes neuchâtelaises de l'Uska. Renseignements: case postale 1489, 2301 La Chaux-de-Fonds.

SOCIÉTÉ CANINE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS ■ Entraînements, mercredi dès 19h et samedi dès 14h. Renseignements: J.-P. Zaugg, tél. 032 931 17 45.

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE SEC ■ Entraînements, mercredi à 19h et samedi à 14h aux Joux-Derrière (ancienne patinoire). Renseignements: G. Zoutter, tél. 032 968 65 80.

SOCIÉTÉ GYM HOMMES ■ Dès 30 ans, tous les jeudis, 19h45-22h, halle D, collège Numa-Droz. Renseignements: tél. 032 913 50 51 ou 079 519 93 91.

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ■ Tous les lundis, dès 20h, étude des champignons au local, rue du Commerce 121.

TIR À L'ARC ■ Salle boulevard des Eplatures 66 (près du McDonald's) mardi 18h30-19h30 (débutants); mardi et jeudi 18h30-20h30 (entraînement du club). Contact: la présidente, tél. 032 968 46 93.

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Valeurs hebdomadaires du 27 octobre au 2 novembre 2003

Température	Degrés-jours
Neuchâtel (ville):	6,3° C 95,9 DJ
Littoral ouest:	1,7° C 128,3 DJ
Littoral est:	4,0° C 111,7 DJ
Val-de-Ruz:	1,5° C 129,2 DJ
Val-de-Travers:	1,5° C 129,2 DJ
La Brévine:	-0,8° C 145,6 DJ
Le Locle:	1,7° C 128,2 DJ
La Chaux-de-Fonds:	2,3° C 123,9 DJ
La Vue-des-Alpes:	2,0° C 126,3 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton.

Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20. /comm

LES DÉCÈS

Le Noirmont
Séverine Dufour, 1986.

Fleurier
Jean-Kilian Lack, 1926.

AVIS DE NAISSANCE

Je m'appelle

Pauline

Je suis née le 4 novembre 2003 à la maternité de Couvet. Je mesure 49 cm et pèse 3,050 kg.

Je fais la plus grande joie de mes parents Nadia et Matthias WIRTH-SÄSSLIN CÔTE 21 2400 Le Locle

132-140488

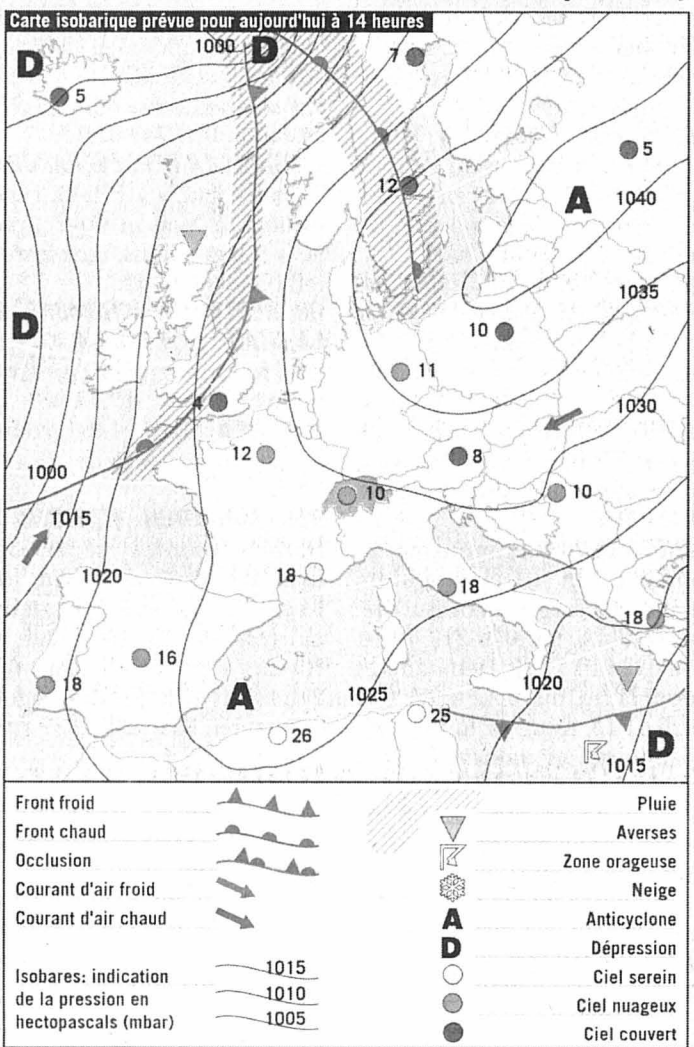
AUJOURD'HUI

Une cloche de stratus

Situation générale. Avec un anticyclone comme cela, vous vous relèveriez la nuit tant il est séduisant. Il s'étale entre les plaines de Russie et la péninsule Ibérique. Rien de moins, les nuages n'ont donc aucune chance mais c'est la bise qui va en amener dès demain.

Prévisions pour la journée. Le soleil se complait sur fond bleu azur. Ah, nous allions oublier que si vous vous trouvez sur le Littoral, cette description ne correspond pas au décor. Les stratus ont fait leur nid et ils sont têtus, du moins jusqu'au début de l'après-midi. Même avec une bise renaissante, le mercure affiche encore 14 degrés dans les vallées du Haut, 9 en plaine.

Les prochains jours. Passages nuageux parfois importants, plus frais. **Jean-François Rumley**



Fête à souhaiter
Léonard

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 9°
- Boudry: 9°
- Cernier: 11°
- Fleurier: 12°
- La Chaux-de-Fonds: 14°
- Le Locle: 14°
- La Vue-des-Alpes: 13°
- Saignelégier: 14°
- Saint-Imier: 12°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: beau, 11°
- Berne: beau, 10°
- Genève: beau, 10°
- Locarno: beau, 13°
- Sion: beau, 12°
- Zurich: beau, 9°

... en Europe

- Athènes: très nuageux, 18°
- Berlin: beau, 12°
- Istanbul: très nuageux, 14°
- Lisbonne: très nuageux, 18°
- Londres: beau, 14°
- Madrid: très nuageux, 13°
- Moscou: très nuageux, 7°
- Paris: très nuageux, 10°
- Rome: beau, 20°

... et dans le monde

- Bangkok: variable, 32°
- Le Caire: ensoleillé, 30°
- Johannesburg: variable, 26°
- Miami: variable, 28°
- Pékin: nuageux, 13°
- Rio de Janeiro: variable, 22°
- San Francisco: variable, 13°
- Sydney: ensoleillé, 20°
- Tokyo: pluvieux, 19°

Soleil

Lever: 7h21
Coucher: 17h10

Lune

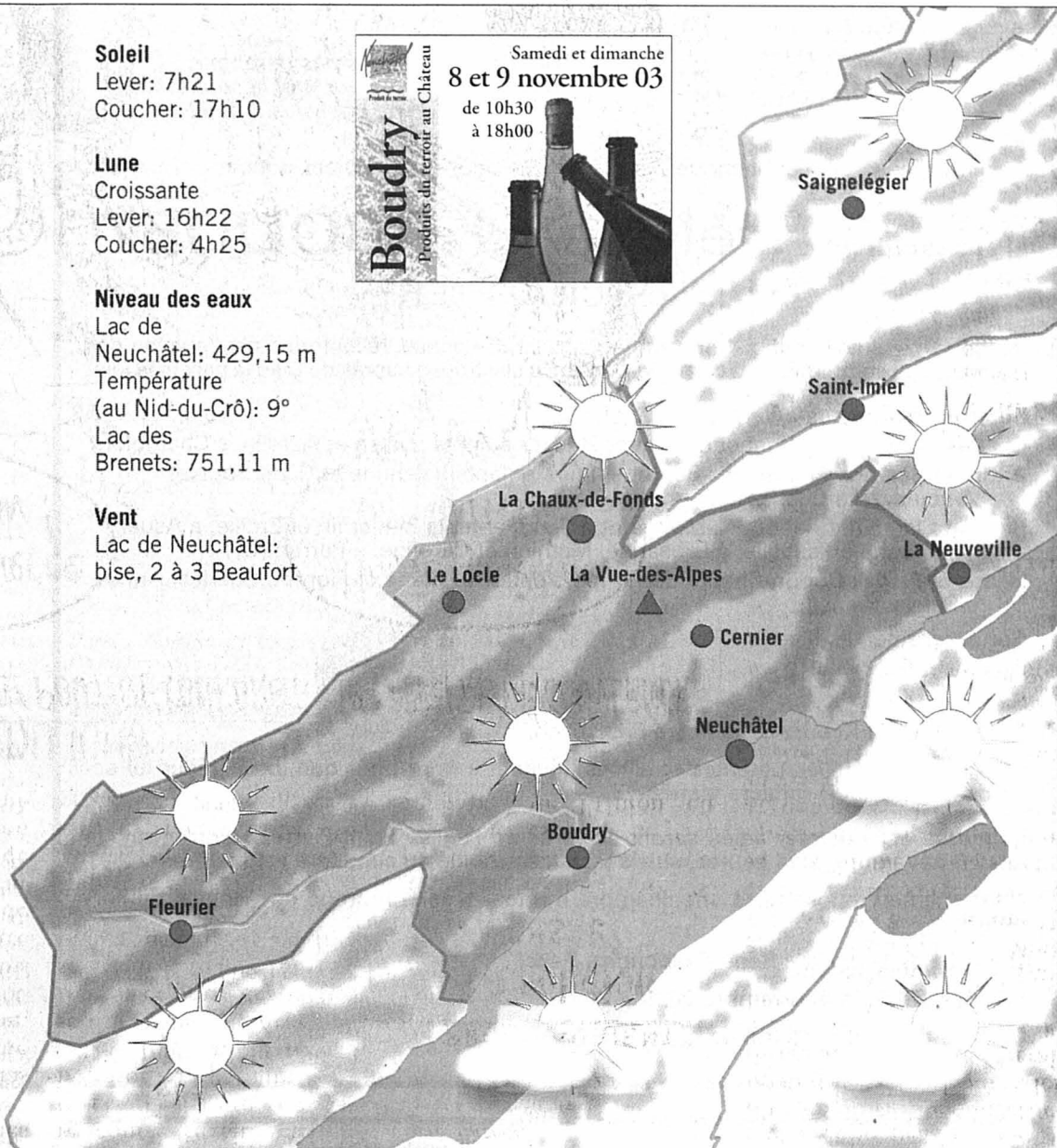
Croissante
Lever: 16h22
Coucher: 4h25

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,15 m
Température (au Nid-du-Crô): 9°
Lac des Brenets: 751,11 m

Vent

Lac de Neuchâtel: bise, 2 à 3 Beaufort



Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
<p>En plaine: 9° A 1000 m: 14°</p>	<p>8° 9°</p>	<p>7° 5°</p>	<p>8° 9°</p>

Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

A la mémoire de Michael

Nous avons pris connaissance des informations transmises par les médias ces derniers jours au sujet de notre fils Michael, informations reprises sur la base du dossier du juge d'instruction Monsieur Landry.

Nous voulions vous dire une fois encore que toujours, sans en douter une fois, nous avons su que notre fils était l'être humain que nous avons défendu: une personne douce, attachante, calme, aimante et digne de confiance.

Les médisances transmises par certains médias à propos de Michael nous ont fortement touchés et bouleversés. Nous avons vraiment dû faire face à une situation pesante, qui a profondément marqué et troublé notre deuil. Tout comme l'ensemble de notre famille

et de nos relations, tout comme son amie, ses copains et copines et ses connaissances, nous avons transmis par les médias ces derniers jours au sujet de notre fils Michael, informations reprises sur la base du dossier du juge d'instruction Monsieur Landry.

Nous avons toujours cru en Michael et ses amis aussi. Ce sont eux qui nous aident le plus, ce sont eux qui nous soutiennent, ce sont eux qui nous ont donné et qui nous donnent encore la force de continuer à lutter.

Vous le savez: un jour, le dossier sera clos. Notre douleur, elle, vivra à jamais. Nous vous remercions de l'avoir compris, et nous vous remercions d'avoir rendu à Michael le respect auquel il a droit.

Les parents de Michael

CAISSES-MALADIE

A nous rendre malades...

C'était une bonne idée que d'introduire les franchises à option il y a de cela quelques années. Ça évitait de traiter les cas bénins, donc paperasserie, mais aussi personnel en moins d'où économie et rapidité d'exécution.

Au départ, pour une fran-

chise annuelle de 1500 fr., le citoyen bien portant pouvait réaliser une économie jusqu'à 1400 fr. par année. Puis il y a eu une limitation fixée à 1270 francs. Ceux qui savaient calculer se sont aperçus que même en étant gravement malades, ils ne déboursaient pas un sou de plus qu'avec une franchise à 230 francs!

Si par hasard deux millions de citoyens en bonne santé avaient opté pour une

franchise à 1500 fr., les caisses-maladie auraient perdu 2,5 milliards de francs chaque année. C'est (peut-être) aussi une des causes de l'augmentation des primes durant cette période...

Pour l'année 2004, l'Ofas a revu et corrigé le système des franchises à option. Pour une franchise de 1500 fr. vous n'économiserez plus que 960 fr. et du coup votre prime est augmentée de plus de 10 pour cent. Par rapport à une franchise de 300 francs, si vous restez en bonne santé vous économiserez 960 francs; si les soins s'élèvent à 500 francs, l'économie sera de 780 francs; sur 800 francs, on gagne encore 510 francs; le point de rencontre se situe à 1360 francs, là encore vous économisez 6 fr. par année.

Dès 1500 fr. de frais de soins, vous perdrez 120 francs, et pour des factures s'élevant à 10.000 francs ou plus, vous payerez 240 fr. de plus que celui qui a une franchise de 300 francs.

Attrape-nigaud ou calculs savants pour baisser les primes en 2005? Si les ci-

toyens de ce pays avaient changé de caisse-maladie, il n'y en aurait plus que quelques-unes, voire plus qu'une!

Roger Hirschy,
La Chaux-de-Fonds

PROCHE-ORIENT

La solution suisse?

Colère d'Israël face au sondage qui le classe en tête des menaces pour la paix. Embarras de l'Union euro-

ropéenne face à ce même résultat. Quel décalage! D'un côté, l'opinion publique heurtée par la violence des Palestiniens l'est encore plus par la manière d'y répondre du gouvernement d'Israël. De l'autre, les dirigeants politiques craignent de déplaire à l'Etat hébreu.

Dans ce contexte, il faut saluer le soutien de Mme Calmy-Rey à des solutions alternatives de recherche de la paix. Même si cela suscite encore une fois l'ire du gouvernement d'Israël. Comment ce dernier ne comprend-il pas que par son choix de la force dans lequel il s'entête, il aboutit à susciter l'incompréhension et le rejet de la majorité des gens? Et qu'il provoque ainsi pour une part cet antisémitisme qu'il dénonce par ailleurs à juste titre?

Maurice Reymond,
La Neuveville

LE DESSIN DU JOUR

ROME: BERLUSCONI ET POUTINE COMPARENT LEUR MANIÈRE DE GOUVERNER!



Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

La «Tribune des lecteurs» doit permettre à chacun de s'exprimer librement. La longueur d'un courrier est fixée à 2000 signes (caractères + espaces), soit 40 lignes de 50 signes. Les textes sont impérativement signés. La rédaction est seule responsable du calendrier de parution.